

THESE
pour le
DIPLOME D'ETAT
DE DOCTEUR EN PHARMACIE

par

Catherine BALL

Présentée et soutenue publiquement le 22 mai 2007

**LA PRATIQUE DE LA PHYTOTHERAPIE EN
AUTRICHE:
RESULTATS D'UNE ENQUETE MENE
AUPRES DE 78 PHARMACIENS ET DE 253 VIENNOIS**

Président : M. Yves-François POUCHUS, Professeur de Botanique et de Mycologie

Membres du Jury : M. Olivier GROVEL, Maître de Conférences de Pharmacognosie
M. Marc LE BORGNE, Maître de Conférences de Chimie Thérapeutique
M. Emmanuel FOUCAUD, Pharmacien
Mme Silvia ERTL-LEROY, Professeur d'Allemand

Sommaire

Liste des figures	6
Liste des tableaux	8
Liste des abréviations	9
Introduction	10
Chapitre 1 : Systèmes de soins en Autriche et en France	11
1. Le monde de la santé en Autriche	11
1.1. Généralités sur l'Autriche	11
1.1.1. Situation géographique	11
1.1.2. Eléments de l'histoire du pays	12
1.1.3. Population et démographie	13
1.2. La pharmacie en Autriche	13
1.2.1. Le nombre	13
1.2.2. Répartition géographique : réglementation	14
1.2.3. Composition du personnel	15
1.3. Le système de santé en Autriche	16
1.3.1. Le fonctionnement	16
1.3.2. Les médecins	17
1.3.3. Les médicaments	17
1.4. Les études de pharmacie	19
1.5. Les études de médecine	20
2. Le monde de la santé en France	21
2.1. La pharmacie en France	21
2.1.1. Le nombre	21
2.1.2. Répartition géographique : réglementation	21
2.1.3. Composition du personnel	21
2.2. Le système de soins en France	22
2.2.1. Le fonctionnement	22
2.2.2. Les médecins	23
2.2.3. Les médicaments	23
2.3. Les études de pharmacie	24
2.4. Les études de médecine	25
Chapitre 2 : La phytothérapie, définition et aspects réglementaires	26
1. Définition	26
2. Historique de la phytothérapie	27
3. Plantes présentes dans la Pharmacopée autrichienne	28
4. Plantes présentes dans la Pharmacopée française	29
5. Contexte européen	30
Chapitre 3 : Etat des lieux de la phytothérapie en Autriche et en France	31
1. Données sur l'Autriche	31
1.1. Quel est le profil des patients qui s'en servent ?	33
1.1.1. Sexe	33
1.1.1.1. Enquête viennoise	33
1.1.1.2. Enquête nationale	34
1.1.1.3. Comparaison	34
1.1.2. Âge	34
1.1.2.1. Enquête viennoise	34
1.1.2.2. Enquête nationale	35

1.1.2.3. Comparaison.....	35
1.1.3. Profession.....	36
1.1.3.1. Enquête viennoise.....	36
1.1.3.2. Enquête nationale.....	36
1.1.3.3. Comparaison.....	37
1.1.4. Nationalité.....	37
1.1.4.1. Enquête viennoise.....	37
1.1.5. Données géographiques.....	37
1.1.5.1. Enquête viennoise.....	37
1.1.5.2. Enquête nationale.....	38
1.1.5.3. Comparaison.....	39
1.2. Où peut-on se procurer des produits de phytothérapie ?.....	39
1.2.1. Les pharmacies.....	40
1.2.2. Les « Drogerie ».....	40
1.2.3. Les magasins « bio ».....	41
1.2.4. Cueillette personnelle.....	41
1.2.5. Les supermarchés et marchés.....	42
1.2.6. Commande sur des catalogues ou sur Internet.....	42
1.3. Sous quelle forme est-elle préférée ?.....	43
1.4. Dans quel but ?.....	44
1.5. Quels sont ses avantages ?.....	44
1.6. Les patients sont-ils satisfaits de cette thérapeutique ?.....	45
1.6.1. Sexe.....	46
1.6.1.1. Enquête viennoise.....	46
1.6.1.2. Enquête nationale.....	47
1.6.1.3. Comparaison.....	47
1.6.2. Age.....	47
1.6.2.1. Enquête viennoise.....	47
1.6.2.2. Enquête nationale.....	47
1.6.2.3. Comparaison.....	48
1.6.3. Profession.....	48
1.6.3.1. Enquête viennoise.....	48
1.6.3.2. Enquête nationale.....	49
1.6.3.3. Comparaison.....	49
1.6.4. Nationalité.....	50
1.6.4.1. Enquête viennoise.....	50
1.6.5. Données géographiques.....	50
1.6.5.1. Enquête viennoise.....	50
1.6.5.2. Enquête nationale.....	50
1.6.5.3. Comparaison.....	51
1.7. Quels sont ses inconvénients ?.....	51
1.7.1. Pour les personnes qui n'ont jamais eu recours à la phytothérapie.....	51
1.7.2. Pour les personnes qui utilisent régulièrement la phytothérapie.....	51
1.7.3. Comparaison.....	52
1.8. Pour quelles indications est-elle utilisée ?.....	53
1.9. Qu'en pensent les pharmaciens ?.....	55
1.10. Qu'en pensent les médecins ?.....	56
1.10.1. Relation patient -médecin.....	56
1.10.2. Prescription de phytothérapie.....	57
1.10.3. Automédication.....	58

1.11. Quelle est l'évolution du marché ?.....	59
2. Données sur la France	61
2.1. Qui sont les consommateurs de phytothérapie ?	61
2.2. Où peut-on acheter des produits de phytothérapie ?	61
2.3. Sous quelle forme utilise-t-on la phytothérapie ?.....	62
2.4. Dans quelles indications a-t-on recours à la phytothérapie ?	63
2.5. Evolution du marché	66
2.6. Qu'en pensent les pharmaciens ?	66
3. Critique et discussion des méthodes utilisées pour le recueil de ces données	67
3.1. En Autriche	67
3.1.1. Le choix du mode du recueil de données	67
3.1.1.1. Questionnaires auto-administrés	67
3.1.1.1.1. Avantages	67
3.1.1.1.2. Inconvénients	68
3.1.1.2. Questionnaires en face-à-face	68
3.1.1.2.1. Avantages	68
3.1.1.2.2. Inconvénients	69
3.1.2. Choix du type de questions	69
3.1.2.1. Questions à choix simple.....	69
3.1.2.2. Questions à choix multiples	69
3.1.2.3. Questions nécessitant une évaluation chiffrée	70
3.1.2.4. Questions ouvertes	70
3.1.3. Problèmes rencontrés	70
3.2. En France.....	71
Chapitre 4 : Analyse et comparaison des pratiques en matière de phytothérapie	72
1. Place de la phytothérapie dans l'arsenal thérapeutique.....	72
1.1. Différences entre la phytothérapie et l'allopathie	72
1.1.1. Complexité chimique	72
1.1.2. Effet placebo ?.....	73
1.1.3. Formes galéniques.....	74
1.2. Médecines complémentaires	76
1.2.1. L'homéopathie	77
1.2.2. La médecine anthroposophique.....	78
1.2.3. Les sels de Schüssler	78
1.2.4. Les élixirs floraux, fleurs de Bach	78
1.2.5. La thérapie de Kneipp	80
1.2.6. L'aromathérapie	80
1.2.7. Le modèle d'Hildegarde de Bingen	81
1.2.8. La thérapie des couleurs.....	81
1.2.9. La médecine ayurvédique.....	81
1.2.10. La médecine traditionnelle chinoise (TCM)	81
1.3. Contexte socio-économique et consommation de médicament	82
2. Rôle des contextes historiques et géographiques	84
2.1. En France	84
2.2. En Autriche	86
3. Rôle des pharmaciens.....	88
3.1. Formation des pharmaciens.....	88
3.2. Les avantages des pharmacies sur le marché de la phytothérapie.....	91
3.2.1. Large assortiment de produits à base de plantes	91
3.2.2. Qualité des produits à base de plantes.....	92

3.2.3. Qualifications du personnel.....	92
3.2.4. Personnel nombreux.....	94
4. Evolution de la législation.....	94
4.1. Harmonisation européenne.....	94
4.2. Préparations à base de plantes.....	95
5. Perspectives d'avenir.....	96
5.1. Transmission des connaissances.....	96
5.2. Rôle des médias.....	99
5.3. Obstacles au développement du marché.....	100
Conclusion.....	102
Bibliographie.....	104
Annexes.....	110
Annexe 1 : Calendrier des différentes étapes de l'enquête.....	111
Annexe 2 : Questionnaire pharmacie (version allemande).....	113
Annexe 3 : Questionnaire pharmaciens (version allemande).....	117
Annexe 4 : Questionnaire patients (version allemande).....	123
Annexe 5 : Présentation des réponses aux questionnaires pharmacie.....	128
Annexe 6 : Présentation des réponses aux questionnaires pharmaciens.....	132
Annexe 7 : Présentation des réponses aux questionnaires patients.....	140
Annexe 8 : Glossaire (Petit dictionnaire germano-français).....	146

Liste des figures

Figure 1: Carte de l'Autriche et de ses Länder	11
Figure 2: Logo des pharmacies autrichiennes	13
Figure 3: Répartition des pharmacies et des médecins dispensateurs en Autriche	14
Figure 4: Emplacement des pharmacies qui ont pris part à l'enquête à Vienne et densité de la population des différents arrondissements	32
Figure 5: Taux d'utilisation de la phytothérapie dans les arrondissements de Vienne.....	38
Figure 6: Pourcentage de confiance dans la phytothérapie en Autriche	39
Figure 7: Lieux d'achat de produits de phytothérapie en Autriche	40
Figure 8: Formes galéniques demandées et conseillées selon les pharmaciens autrichiens	43
Figure 9: Avantages de la phytothérapie selon les patients autrichiens	45
Figure 10: Estimation de l'amélioration de l'état de santé suite à la prise de plantes médicinales par les Autrichiens.....	46
Figure 11: Comparaison du taux d'utilisation de la phytothérapie et de l'indice de satisfaction phytothérapie en fonction de la profession à Vienne	49
Figure 12: Inconvénients de la phytothérapie selon les patients autrichiens qui y ont déjà eu recours	52
Figure 13: Notes moyennes attribuées par les pharmaciens viennois aux indications thérapeutiques en fonction de la fréquence du conseil.....	53
Figure 14: Avantages de la phytothérapie selon les pharmaciens autrichiens	56
Figure 15: Raisons pour lesquelles les patients autrichiens ne parlent pas à leur médecin des traitements de phytothérapie qu'ils prennent.....	57
Figure 16: Taux d'automédication en phytothérapie en Autriche	58
Figure 17: Evolution passée et future du marché de la phytothérapie en Autriche selon les pharmaciens interrogés.....	59
Figure 18: Formes galéniques des plantes médicinales les plus utilisées en France en 1996 .	63
Figure 19: Comparaison de l'échantillon de population interrogée avec la population autrichienne générale et la population de malades (calculée selon leur consommation de médicaments)	71
Figure 20: Estimation de l'efficacité de différentes médecines naturelles par les femmes en Autriche.....	77
Figure 21: Comparaison de la consommation de médicaments par an et par habitant dans 12 pays européens basée sur le prix des médicaments en pharmacie hors taxes, en euros, pondéré par la parité de pouvoir d'achat	82
Figure 22: Comparaison de la consommation de médicaments par an et par habitant dans 12 pays d'Europe en fonction du nombre de boîtes de médicaments vendues	83
Figure 23: Prix moyen en euros d'une boîte de médicament dans 12 pays européens, pondéré par la parité de pouvoir d'achat	83
Figure 24: Carte topographique de l'Autriche	87
Figure 25: Exposition de phytothérapie à la faculté de pharmacie de Vienne (décembre 2006)	90
Figure 26: Niveau de connaissance des pharmaciens autrichiens sur les plantes médicinales et les huiles essentielles.....	93
Figure 27: Pourcentage des pharmaciens autrichiens dont la famille utilise des produits de phytothérapie.....	97
Figure 28: Pourcentage de patients autrichiens qui avaient de la famille ou des amis qui utilisaient des produits de phytothérapie.....	98

Figure 29: Pourcentage de gens qui utilisent eux-mêmes la phytothérapie et qui la conseillent à leur famille et à leurs amis en Autriche..... 98

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition actuelle des pharmacies en Autriche en fonction de la taille des communes.....	15
Tableau 2: Conditions de création d'une pharmacie en France selon la taille des communes.	21
Tableau 3: Nombre de questionnaires recueillis pour chaque type de questionnaire	32
Tableau 4: Utilisation de la phytothérapie en fonction du sexe en Autriche	34
Tableau 5: Taux d'utilisation et de préférence de la phytothérapie en fonction de l'âge en Autriche.....	35
Tableau 6: Taux d'utilisation et de préférence de la phytothérapie en fonction des catégories professionnelles en Autriche	36
Tableau 7: Indices de satisfaction phytothérapie et allopathie en fonction du sexe à Vienne.	46
Tableau 8: Indices de satisfaction phytothérapie et allopathie en fonction de l'âge à Vienne.	47
Tableau 9: Indices de satisfaction phytothérapie et allopathie en fonction de la profession à Vienne	48
Tableau 10: Principales plantes conseillées par les pharmaciens autrichiens et leurs propriétés	54
Tableau 11: Estimation de l'efficacité de la phytothérapie en fonction du sexe et de la date d'obtention du diplôme des pharmaciens autrichiens.....	55
Tableau 12: Principales plantes utilisées en France et leurs propriétés	65

Liste des abréviations

ACOSS : Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale

AFSSAPS : Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé

ALD : Affection Longue Durée

AMG : Arzneimittelgesetz

AMM : autorisation de mise sur le marché

BVA : Versicherung öffentlich Bediensteter

CA : Chiffre d'affaires

CH: Centésimale Hahnemannienne

CNAF : Caisse Nationale des Allocations Familiales

CNAMTS : Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

CNAVTS : Caisse nationale de l'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés

CRDS : Contribution pour le Recouvrement de la Dette Sociale

CSG : Contribution Sociale Généralisée

CSP : Code de la Santé Publique

DCEM : Deuxième Cycle des Etudes Médicales

DGCCRF : Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

DH : Décimale Hahnemannienne

DRASS : Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales

ESCOF : European Scientific Cooperative On Phytotherapy

FCB : Formation Commune de Base

HE : huile essentielle

JO : Journal Officiel

NSPP : ne se prononce pas

PCEM : Premier Cycle des Etudes Médicales

PKA : Pharmazeutische-Kaufmännische Assistent(innen)

SVB: Sozialversicherungsanstalt der Bauern

TCEM: Troisième Cycle des Etudes Médicales

TCM: Traditionelle Chinesische Medizin (médecine traditionnelle chinoise)

TM : Teinture mère

UE: Unité d'Enseignement

URSSAF: Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

Introduction

Lorsque vous vous trouvez à Vienne, promenez-vous dans les rues à la recherche d'une *Apotheke*. Poussez la porte et entrez. Qu'est-ce que vous voyez ? A côté des rayonnages modernes qui mettent en valeur les gammes de cosmétiques, vous remarquerez les meubles de style plus ancien, en bois, où sont présentés les sachets de tisanes, les fleurs de Bach ou encore les sels de Schüssler. Levez les yeux, vous verrez des pots en faïence joliment décorés avec des inscriptions en latin. Demandez à voir la pièce de *Rezeptur* où les préparations magistrales sont fabriquées et vous apercevrez ces mêmes flaconnages et récipients avec les noms des drogues en latin rangés scrupuleusement par ordre alphabétique. Dans le *Arzneimittelkeller* vous observerez les rangées de boîtes renfermant des plantes médicinales en vrac.

Tout cela change un peu de ce que nous avons l'habitude de voir dans les pharmacies en France, bien que l'Autriche ne soit pas si éloignée géographiquement de la France et qu'elle fasse aussi partie de l'Union Européenne. Ce sont ces différences que j'ai pu constater lors d'un premier séjour à Vienne au cours de l'été 2003 où j'ai travaillé pendant 3 mois dans une officine et que j'ai voulu creuser davantage à l'occasion de mon dernier stage hospitalo-universitaire de 5^e année (trimestre Erasmus) en 2005.

Le thème de la phytothérapie s'est imposé car ce rayon se démarque fortement dans la plupart des pharmacies autrichiennes alors qu'il est souvent réduit à un présentoir de gélules en France. C'est pourquoi j'ai préparé plusieurs questionnaires à l'intention des pharmaciens autrichiens et des patients se rendant dans les pharmacies afin de déterminer le profil-type des utilisateurs de phytothérapie et la place qu'elle occupe concrètement dans la vie des Viennois. Soixante-dix-huit pharmaciens et 253 patients ont accepté de répondre à l'enquête dans 25 pharmacies différentes.

Les données obtenues seront présentées ici en détail après quelques explications sur l'univers de la santé en Autriche, en France et sur la phytothérapie. Elles seront confrontées aux résultats d'une enquête du même type réalisé à Nantes et à quelques chiffres issus de la presse pharmaceutique française. Puis nous essayerons de mettre en évidence les différences ou les similitudes dans les pratiques de phytothérapie entre ces deux pays et d'en comprendre les raisons.

Chapitre 1 : Systèmes de soins en Autriche et en France

1. Le monde de la santé en Autriche

1.1. Généralités sur l'Autriche

1.1.1. Situation géographique **Erreur ! Liaison incorrecte.****Erreur ! Liaison incorrecte.**

L'Autriche est un état de l'Europe centrale, dont les deux tiers du territoire sont constitués par les Grandes Alpes orientales, le reste étant composé majoritairement de la vallée du Danube. L'Autriche partage ses frontières avec l'Allemagne, la République Tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Slovénie, l'Italie, la Suisse et le Liechtenstein. L'Etat fédéral d'Autriche est divisé en 9 Länder fédéraux (*Bundesländer*) : le Burgenland, la Carinthie (*Kärnten*), la Basse-Autriche (*Niederösterreich*), la Haute-Autriche (*Oberösterreich*), le Land de Salzbourg, la Styrie (*Steiermark*), le Tyrol, le Vorarlberg et le Land de Vienne (*Wien*). La superficie nationale est de 83 858 km².

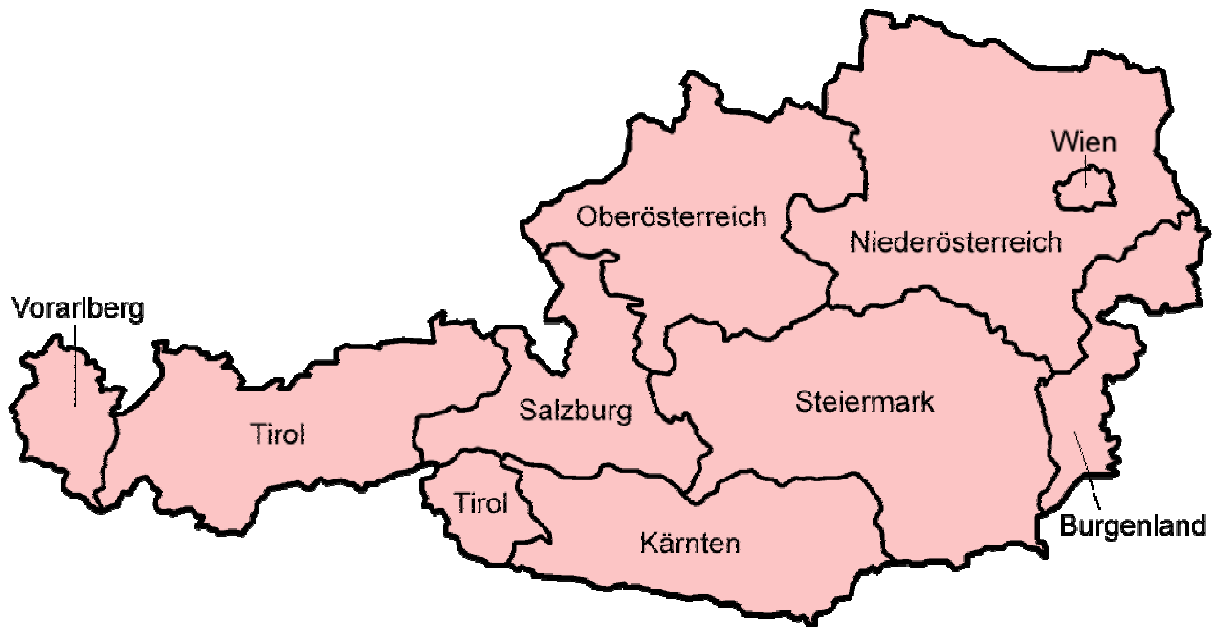


Figure 1: Carte de l'Autriche et de ses Länder **Erreur ! Liaison incorrecte.**

1.1.2. Eléments de l'histoire du pays **Erreur ! Liaison incorrecte.** **Liaison incorrecte.**

L'unité politique de l'Autriche fut fondée en 790 lorsque Charlemagne créa un margraviat qui s'appela d'abord marche de l'Est, avant de prendre le nom d'Autriche en 996, ce qui en allemand se dit « *Österreich* » soit le « royaume de l'est ». En 1156 l'Autriche fut transformée en duché puis devint possession des Habsbourg en 1276. Pendant les siècles qui suivirent cette famille fut à la tête de l'Empire.

De par sa situation géographique centrale en Europe l'Autriche a toujours été au cœur des grands événements historiques. Une savante politique de mariages augmenta l'influence du pays sur les Pays-Bas, l'Espagne, la Bohême et la Hongrie. Puis vinrent les guerres de religion (XVI^e siècle), la guerre de Trente Ans (1618- 1648), des attaques turques à la fin du XVII^e siècle et la guerre de la Succession d'Espagne. A partir du XVII^e siècle la Prusse devint l'ennemi principal de l'Autriche : il y eut la guerre de la succession d'Autriche (1740- 1748) et la guerre de Sept Ans (1756- 1763).

Le règne de la reine Marie-Thérèse commença en 1740 et dura quarante ans. C'est grâce à elle que l'Autriche est devenue un Etat moderne. Elle fit adopter un certain nombre de réformes qui entraient dans le cadre du « Siècle des lumières ». L'accession de Napoléon au trône en France signifia le début des menaces envers l'empire des Habsbourg. Plusieurs défaites successives causèrent des pertes territoriales importantes pour l'Autriche mais beaucoup de ces territoires lui furent rendus lors du Congrès de Vienne en 1814 - 1815.

La monarchie austro-hongroise naquit en 1867 sous le règne de François-Joseph I. La paix en Europe à cette époque, qui tenait grâce à la Triple Alliance entre l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne et l'Italie, fut brisée lors de l'assassinat en 1914 du neveu de François-Joseph, héritier du trône. La première guerre mondiale débuta un mois plus tard. François-Joseph mourut en 1916 et son successeur dut abdiquer en 1918 à la fin de la guerre. La République d'Autriche fut créée le 12 novembre 1918 ce qui mit fin au long règne de la dynastie des Habsbourg.

En 1938 l'Autriche fut annexée à l'Allemagne (*Anschluss*) et dut participer à la deuxième guerre mondiale à ses côtés. En 1945, suite à leur défaite, la république d'Autriche fut rétablie mais elle fut occupée par les Alliés jusqu'en 1955. L'Autriche entra dans l'Union Européenne au 1^{er} janvier 1995. Elle fait partie de la zone Euro.

1.1.3. Population et démographie **Erreur ! Liaison incorrecte.**

Le dernier recensement en Autriche de 2001 comptabilisa 8 032 926 habitants dont 1,64 million dans la capitale Vienne, avec une densité d'environ 95 habitants au kilomètre carré. La population est germanophone à 98%.

Il y a eu une forte croissance de la population depuis le début des années 1990 due à une forte immigration. Les étrangers représentent 9,6% de la population en Autriche et même 18% de la population à Vienne.

L'Autriche est un pays majoritairement catholique (73,7% de la population).

1.2. La pharmacie en Autriche **Erreur ! Liaison incorrecte.**

1.2.1. Le nombre

Il existe plusieurs moyens pour le patient de se procurer les médicaments qui lui ont été prescrits : outre les 49 pharmacies hospitalières et les 1 184 pharmacies de ville il existe 992 « médecins dispensateurs » qui permettent d'approvisionner tout le territoire, notamment en milieu rural.

En effet les médecins ont le droit d'être dispensateurs lorsqu'il n'y a aucune pharmacie présente dans un rayon de 6 kilomètres autour de leur cabinet.

L'Autriche compte 4 746 pharmaciens. Il y a une moyenne d'une pharmacie pour 6 785 habitants (et d'un pharmacien pour 1 722 habitants) ce qui montre le rôle important des pharmacies comme réseaux de proximité.

On peut repérer les pharmacies par le logo suivant représentant le « A » de « *Apotheke* » (pharmacie) :



Figure 2: Logo des pharmacies autrichiennes

1.2.2. Répartition géographique : réglementation

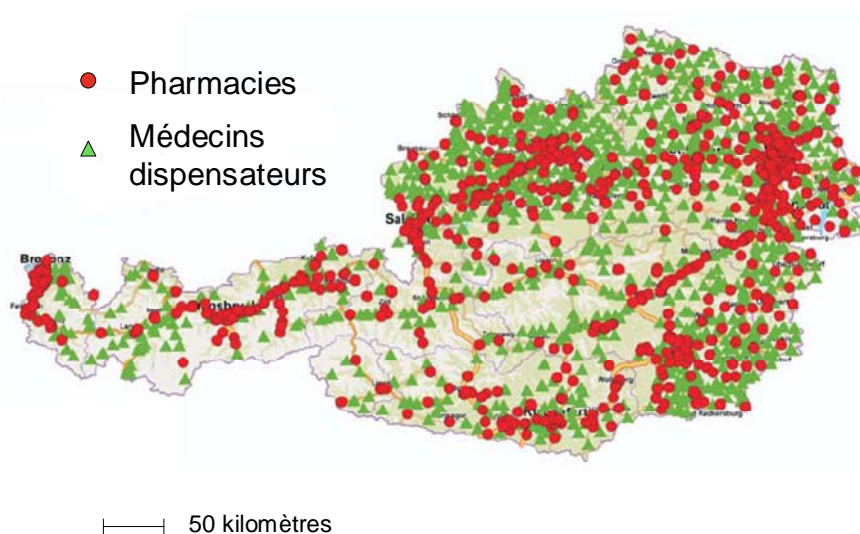


Figure 3: Répartition des pharmacies et des médecins dispensateurs en Autriche

Cette carte montre que les pharmacies se trouvent essentiellement dans les grandes villes (forte concentration autour de Vienne, Linz, Salzbourg, Graz, Innsbruck...) et le long des grands fleuves du pays (vallée du Danube, du Mur, de l'Inn, etc.) alors que les médecins dispensateurs se situent plus volontiers en milieu rural ou montagneux.

Le métier de pharmacien est certes une profession libérale mais il est également soumis à de nombreuses réglementations.

Pour créer une officine en Autriche il faut remplir les conditions suivantes (selon §10 AMG) :

- la commune doit être dotée d'un cabinet médical.
- il doit y avoir une distance d'au moins 500m entre deux pharmacies.
- la nouvelle pharmacie doit desservir une population d'au moins 5500 habitants.
- chaque pharmacie de la commune doit desservir une population de 5500 habitants.

Tableau 1: Répartition actuelle des pharmacies en Autriche en fonction de la taille des communes

Nombre d'habitants dans la commune	Nombre de pharmacies
<6000 habitants	366
6000 – 20000 habitants	241
>20000 habitants	577 (dont 296 à Vienne)

De plus il existe des conditions de taille minimum requises pour l'officine :

- 60 m² minimum pour l'espace de vente et la zone de stockage des médicaments
- 15 m² minimum pour le préparatoire
- 10 m² minimum pour la chambre des gardes
- il doit y avoir un WC et une pièce d'eau

Au total, la pharmacie ne doit pas faire moins de 120 m².

En pratique, une pharmacie moyenne fait 200 m², mais un quart de cette surface seulement peut être utilisé pour accueillir les clients.

1.2.3. Composition du personnel

Il y a trois types de personnes qui travaillent en pharmacie en Autriche :

- les pharmaciens : il y a un (ou plusieurs) pharmacien qui possède la pharmacie. Il est souvent assisté par des pharmaciens adjoints. Ils doivent tous être titulaires du diplôme de « *Magister der Pharmazie* » ou d'un titre équivalent.
- les « *PKA* », *Pharmazeutische-kaufmännische Assistent(innen)*: ces employés ont reçu une formation par apprentissage pendant une durée de trois ans. Ils secondent les pharmaciens dans la préparation des ordonnances, dans la réalisation des préparations magistrales et dans les tâches administratives.
- autres employés : femmes de ménage, secrétaires, comptables, etc.

Une pharmacie moyenne comporte :

- 1 pharmacien titulaire
- 2 à 3 pharmaciens assistants
- 3 à 4 PKA
- 2 à 3 autres employés

Ce sont donc en moyenne 10 personnes qui travaillent dans chaque pharmacie, mais la plupart ne travaillent pas à temps plein (40 heures par semaine) : un pharmacien salarié travaille en moyenne 27 heures par semaine et un PKA 33 heures par semaine.

La profession est très féminisée :

- 85% des pharmaciens assistants sont des femmes
- 90% des *PKA* sont de sexe féminin
- et plus de 90% des autres employés sont des femmes
- mais seulement 49% des pharmaciens titulaires sont des femmes.

1.3. Le système de santé en Autriche

1.3.1. Le fonctionnement **Erreur ! Liaison incorrecte.****Erreur ! Liaison incorrecte.****Erreur ! Liaison incorrecte.**

L'idée de l'assurance maladie en Autriche prit racine pendant le Moyen-âge avec les « *Bruderladen* » organisés par et pour les mineurs car leur métier était particulièrement dangereux. Leur principe était d'assurer la solidarité entre eux en cas de maladie, d'invalidité ou de décès. L'assurance maladie prit réellement forme en 1889 sous le régime de l'autogestion (qui couvrait les travailleurs de tous les secteurs sauf les travailleurs agricoles). Ce régime fut modifié pendant la seconde guerre mondiale pour se caler sur le système allemand du *Reichsversicherungsordnung*. A la fin de la guerre, en 1947, il y eut un nouveau changement : la forme d'autogestion redevint en vigueur mais chapeauté par une caisse primaire. En 1956, les assurances maladies de tous les secteurs furent fusionnées (industrie, mines, commerce, foresterie, agriculture, transports, etc.) et elles prirent aussi en charge les retraités.

L'assurance maladie est obligatoire pour tous en Autriche. Le choix de la caisse d'assurance maladie est imposé aux salariés en fonction de leur employeur et pour les professionnels indépendants par leur profession. Les personnes au chômage et celles bénéficiant d'aides sociales sont également affiliées à une caisse d'assurance maladie. Le financement est assuré par des cotisations patronales et salariales, prélevées directement sur le salaire, par des forfaits ainsi que par des aides financières données par l'Etat, les Länder et les communes aux hôpitaux. Les forfaits sont obtenus par les « *Rezeptgebühr* » (forfaits par boîte de médicament prescrite : 4,70€ en 2007), par les consultations médicales [pour certaines caisses uniquement : BVA (*Versicherungsanstalt öffentlich Bediensteter*) et SVB (*Sozialversicherungsanstalt der Bauern*)], par les forfaits hospitaliers et les forfaits pour les « *e-card* » (cartes qui renferment toutes les données administratives de l'assurance maladie et remplacent les anciens formulaires papier type E111 lors des voyages en Europe : 10€ pour une année).

1.3.2. Les médecins **Erreur ! Liaison incorrecte.**

Il y avait 38 422 médecins recensés en Autriche en décembre 2004. Parmi ceux-ci, les médecins généralistes sont au nombre de 11 716, les spécialistes sont 16 426, les dentistes 4 106 et les internes 6 174. Il y a donc environ 2,9 médecins pour 1 000 habitants.

1.3.3. Les médicaments **Erreur ! Liaison incorrecte.Erreur ! Liaison incorrecte.**

Les médicaments sur ordonnance en Autriche sont classés en plusieurs groupes :

- La « boîte verte »
- La « boîte jaune », elle-même subdivisée en jaune clair et jaune foncé
- La « boîte rouge »
- La « no-Box »

Les 3 premières catégories contiennent les médicaments qui peuvent être remboursés par la caisse d'assurance maladie du patient. La « no-Box » désigne les médicaments qui ne sont pas remboursés par la caisse d'assurance maladie. Toutes les tisanes et préparations à base de plantes figurent dans cette catégorie.

Les médicaments de la boîte verte peuvent être prescrits par les médecins soit librement, soit selon quelques conditions (l'indication, l'âge du patient, la spécialité du médecin prescripteur ou une limite du nombre de boîtes prescrites pour certains médicaments).

Dans la boîte jaune on trouve les médicaments qui doivent obtenir l'aval du médecin-chef de la caisse d'assurance maladie avant la délivrance (jaune foncé) ou à posteriori (jaune clair). Une documentation doit être préparée à l'avance par le médecin prescripteur. Cette catégorie correspond principalement à des médicaments chers ou nécessitant une surveillance particulière.

La boîte rouge désigne les médicaments qui ne sont sur le marché autrichien que depuis peu de temps. Ils ne seront présents dans cette catégorie que pour une durée limitée. Leur prescription nécessite l'accord préalable du médecin-chef de l'assurance-maladie. Pour les recevoir il faut adresser une demande spécifique au laboratoire qui les commercialise.

De plus, il y a plusieurs types d'ordonnances qui conditionnent leur prise en charge par l'assurance maladie :

- Les « *Privatrezept* » : ordonnances privées
- Les « *Kassenrezept* » : ordonnances des caisses d'assurance maladie

Le coût des médicaments prescrits sur *Privatrezept* doit être réglé intégralement par le patient. Une telle ordonnance peut être délivrée 5 fois (soit quatre renouvellements) sauf mention expresse (« *ne repetatur* »). Il existe aussi quelques exceptions pour certaines spécialités qui ne peuvent pas être renouvelées sauf si le médecin mentionne expressément sur l'ordonnance le nombre de renouvellements possibles (« *bis, ter, quater repetatur* » = peut être délivré deux, trois, quatre fois). Les *Privatrezept* doivent être délivrés dans un délai d'un mois après la rédaction faute de quoi elles deviennent caduques. Ensuite les renouvellements doivent être effectués dans un délai de 12 mois.

Les médicaments prescrits sur *Kassenrezept* sont pris en charge par l'assurance maladie mais il reste à la charge du patient un forfait par boîte de médicament délivré qui s'élève à 4,70€ en 2007. Les patients peuvent être exemptés de ce forfait dans certains cas (en fonction des revenus, pour certaines maladies chroniques ou pour les jeunes qui font leur service militaire). Dans ce cas, le médecin apposera deux coups de tampon à son nom sur l'ordonnance au lieu d'un seul pour les patients qui doivent régler.

Pour que les médicaments soient remboursés ils doivent être délivrés dans un délai de 14 jours à compter de la date de rédaction. L'ordonnance n'est pas renouvelable car elle est conservée par le pharmacien pour sa comptabilité, pour que l'assurance maladie lui rembourse l'intégralité du coût réel des médicaments prescrits.

Il existe plusieurs sortes d'ordonnances prises en charge par les caisses :

- les *Kassenrezept* normaux, blancs, décrits ci-dessus,
- les ordonnances roses des hôpitaux viennois : ordonnances valables 3 jours,
- les ordonnances pour les stupéfiants (numéro de l'ordonnance inscrit en vert) : ordonnances valables 14 jours,
- les ordonnances vertes des médecins des équivalents de SOS médecins ou des médecins du travail : ordonnances valables 1 jour,
- les ordonnances jaunes pour les préparations magistrales.

Une *Privatrezept* peut être transformée en *Kassenrezept* si le patient se rend avant la délivrance des médicaments chez un médecin conventionné avec sa caisse d'assurance maladie. Il pourra ainsi quand même se faire rembourser ses médicaments. **Erreur ! Liaison incorrecte.**

1.4. Les études de pharmacie **Erreur ! Liaison incorrecte.**

Il y a trois universités en Autriche qui proposent une formation de pharmacien :

- Vienne
- Graz
- Innsbruck

Au cours de l'année 2004/2005, on dénombrait 2 586 étudiants en pharmacie. Chaque année il y a environ 270 nouveaux pharmaciens provenant de ces universités qui arrivent sur le marché du travail.

Erreur ! Liaison incorrecte.

Les études de pharmacie en Autriche sont découpées en trois cycles (*Abschnitt*) et en 9 semestres, mais un étudiant moyen va mettre 13,5 semestres pour accomplir ses études.

Le premier cycle se fait en une année (deux semestres). On y étudie la chimie pharmaceutique et analytique, l'histoire de la pharmacie, les premiers secours, la biologie, la chimie thérapeutique, l'anatomie, la physique, les mathématiques, etc. Tout étudiant en possession du baccalauréat (*Matura*) peut s'inscrire au 1^{er} semestre, cependant il y a un nombre limité de places en travaux pratiques.

Le deuxième cycle est composé des 5 semestres suivants (du 3^e au 7^e semestre). On y développe les matières de base vues en premier cycle, ainsi que des enseignements plus axés sur la pratique pharmaceutique : pharmacognosie, botanique, pathologies fonctionnelles, toxicologie, pharmacologie, contrôle des matières premières, production industrielle de médicaments, galénique, etc.

Le troisième cycle est formé par les 2 derniers semestres (8^e et 9^e). La pharmacie clinique, la législation, le conseil aux patients sont enseignés parallèlement à des matières que l'étudiant aura choisies lui-même.

L'étudiant doit rédiger et soutenir un mémoire au cours de ses études (*Diplomarbeit*) souvent sur un sujet inspiré d'un stage qu'il aura choisi d'effectuer dans l'un des laboratoires de la faculté de pharmacie.

Une fois les 9 semestres validés et le *Diplomarbeit* soutenu, l'étudiant reçoit le titre de *Magister der Pharmazie*.

Pour exercer en officine et s'inscrire à l'Ordre des pharmaciens autrichien (*österreichische Apothekerkammer*), il faut encore faire un stage rémunéré d'un an dans une pharmacie

(*Aspirantenjahr*) qui est ensuite validé par un grand oral (*Aspirantenprüfung*). Le jeune pharmacien devra encore attendre 5 années avant de pouvoir devenir titulaire d'une pharmacie.

1.5. Les études de médecine Erreur ! Liaison incorrecte. Erreur ! Liaison incorrecte.

Les études de médecine se divisent en deux parties : une partie théorique et une partie pratique à l'hôpital. Depuis 2002, les facultés de médecine ont décidé de prendre leur indépendance par rapport aux universités de Vienne, Graz et Innsbruck qui les accueillait jusqu'à lors et elles ont remodelé le cursus des études.

La première partie des études de médecine est composée de 12 semestres (mais elle se fait en moyenne en 15,5 semestres). Chaque semestre est composé de trois blocs d'enseignement (exemple du semestre 4 à Vienne : endocrinologie, système cardio-vasculaire, respiration). En parallèle ont lieu des cours ou des travaux pratiques sur la pratique médicale. Lors des 4 derniers semestres, le côté « pratique professionnelle » prédomine. Vers la fin de leurs études les étudiants doivent rédiger une thèse pour obtenir le titre de docteur.

Ce titre est indispensable pour poursuivre le cursus : pour être médecin généraliste il faut être interne (*Turnusarzt*) pendant 3 ans, ou 6 ans pour devenir spécialiste. Puis les étudiants devront se soumettre à un examen professionnalisant pour pouvoir exercer indépendamment la médecine.

2. Le monde de la santé en France

2.1. La pharmacie en France

2.1.1. Le nombre **Erreur ! Liaison incorrecte.**

Il y a 70 511 pharmaciens inscrits à l'Ordre des Pharmaciens en France (chiffres 2004). Parmi eux, 27971 sont titulaires ou co-titulaires d'une officine et 21 568 sont pharmaciens adjoints en pharmacie. 65% des pharmaciens sont des femmes et l'âge moyen des pharmaciens est de 45 ans.

2.1.2. Répartition géographique : réglementation

Selon l'article L 5125-11 du Code de la Santé Publique (CSP) **Erreur ! Liaison incorrecte.** les conditions figurant dans le tableau suivant doivent être réunies pour permettre la création d'une officine :

Tableau 2: Conditions de création d'une pharmacie en France selon la taille des communes

Commune de moins de 2 500 habitants	Pas de création de pharmacie possible, sauf si la population d'une commune contiguë peut également être comptabilisée et faire un total de 2 500 habitants.
Commune ayant entre 2 500 et 30 000 habitants	Il peut y avoir 1 licence par tranche entière de 2 500 habitants.
Commune de plus de 30 000 habitants	Il peut y avoir 1 licence par tranche entière de 3 000 habitants.

Les pharmacies sont signalisées par une croix verte (croix grecque avec 4 branches de longueurs égales) ou par un caducée.

2.1.3. Composition du personnel

Dans les pharmacies en France on trouve trois types de personnels :

- les pharmaciens : un pharmacien titulaire assisté ou non de pharmaciens adjoints. Ceux-ci doivent posséder le diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie ou un équivalent reconnu en France.
- les préparateurs en pharmacie : ces employés ont suivi une formation de deux ans par apprentissage.

- les autres employés : femmes de ménage, secrétaires, comptables, etc.

Le nombre de pharmaciens dans une pharmacie est imposé par le chiffre d'affaires : actuellement il faut 1 pharmacien supplémentaire par tranche de 1,18 millions d'euros de C.A. (chiffres 2007).

2.2. Le système de soins en France

2.2.1. Le fonctionnement **Erreur ! Liaison incorrecte.**

Le système de soins français actuel, la sécurité sociale, a été créé en 1945 à la fin de la seconde guerre mondiale.

La sécurité sociale se décompose en plusieurs caisses :

- la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) qui gère la branche maladie
- la caisse nationale des allocations familiales (CNAF) qui gère la branche famille
- la caisse nationale de l'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS) qui gère la branche vieillesse
- l'agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) coordonne les organismes de la branche recouvrement : URSSAF au niveau départemental (union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales)

Le financement est assuré par des cotisations sociales :

- prélevées sur les salaires il y a une part salariale et une part patronale
- prélevées sur les revenus de toute nature il y a la CSG (contribution sociale généralisée) et la CRDS (contribution pour le remboursement de la dette sociale)

L'Etat doit également reverser à la sécurité sociale l'argent issu de différentes taxes sur des produits affectant la santé (tabac, alcool,...).

L'adhésion à la sécurité sociale est obligatoire.

Parallèlement la majorité des Français adhèrent aussi à une mutuelle (assurance complémentaire) qui prend en charge tout ou partie des frais restants à la charge du patient.

Il existe un régime spécial pour les patients souffrant d'Affections Longue Durée (ALD) où la sécurité sociale prend en charge la totalité du coût des médicaments liés à cette affection.

2.2.2. Les médecins **Erreur ! Liaison incorrecte.**

Au 1^{er} janvier 2006 on recensait 212 972 médecins inscrits à l'ordre des médecins en France et en activité, dont 207 277 pour la France métropolitaine.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, un système de médecins traitants a été mis en place. Les malades doivent déclarer leur médecin traitant puis doivent obtenir une ordonnance de sa part pour consulter un spécialiste (sauf pour les pédiatres, gynécologues, ophtalmologues et psychiatres) faute de quoi ils seront moins bien remboursés. Sur le tarif d'une consultation, il ne reste en général que 1€ à la charge du patient après remboursement (ex : consultation d'un généraliste à 21€ - remboursement de 20€ dont 70% par la sécurité sociale et 30% par la mutuelle).

Dans certains cas, dans les communes où il n'y a pas de pharmacie, les médecins sont autorisés à délivrer des médicaments (« propharmacie ») selon article L. 4211-3 du CSP. Cela nécessite une autorisation du représentant d'Etat du département et du directeur de la DRASS (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales). Leur périmètre de délivrance est limité à certaines communes seulement et uniquement aux personnes auxquelles ils délivrent des soins. **Erreur ! Liaison incorrecte.**

2.2.3. Les médicaments **Erreur ! Liaison incorrecte.**

Les médicaments sont délivrés en pharmacie. Chaque assuré social possède une carte Vitale qui renferme des renseignements d'ordre administratifs et qui permet à la plupart des pharmacies de pratiquer la délégation de paiement, partielle ou totale (« Tiers Payant »).

Les médicaments remboursables sont dotés de vignettes de couleurs différentes selon leur taux de remboursement :

- vignettes orange (apparues au 1^{er} mars 2006, seront amenées à disparaître en 2008) : ne concernent que les veinotoniques dans un premier temps puis certains médicaments de la sphère ORL. Remboursement à hauteur de 15% par la sécurité sociale.
- vignettes bleues : remboursement de 35% par la sécurité sociale
- vignettes blanches : remboursement de 65% par la sécurité sociale
- vignettes blanches avec une petite croix (x) dans le coin inférieur : remboursement de 100% par la sécurité sociale

En mars 2006 il y a eu une série de médicaments déremboursés dont une grande partie de médicaments à base d'extraits de plantes (Euphytose[®], Spasmine[®], etc.). De même, les veinotoniques

qui jusque là étaient remboursés à 35% sont passés à 15% et en 2008 ne seront plus remboursés du tout (Endotélon[®], Daflon[®], Esberiven fort[®], Ginkor fort[®], etc.).

2.3. Les études de pharmacie Erreur ! Liaison incorrecte.

Les études de pharmacie sont accessibles à tout étudiant ayant obtenu son baccalauréat. Elles sont divisées en 3 cycles.

Le premier cycle correspond à la 1^e et à la 2^e année d'études. Le passage en deuxième année est conditionné par la réussite au concours de fin de 1^{ère} année. Le nombre de places en 2^e année est en effet limité par un *numerus clausus*. L'étudiant ne peut tenter sa chance que deux fois. Au cours du 1^e cycle, les étudiants reçoivent une Formation Commune de Base (FCB) sur les disciplines fondamentales. Les étudiants doivent effectuer un stage d'initiation officinale de 6 semaines avant la fin du 1^{er} cycle.

Le deuxième cycle comprend les 3^e et 4^e années. Lors de ce cycle la FCB est développée et complétée par les disciplines pharmaceutiques, biologiques et cliniques. La filière d'orientation est choisie au cours de la 3^e année : l'étudiant peut suivre soit les filières courtes (officine et industrie), soit la filière longue (internat). Des unités d'enseignement (UE) sont choisies en fonction. Pendant ce cycle quatre stages d'application d'une semaine doivent être effectués en officine sur les thèmes étudiés pendant l'année universitaire.

Le troisième cycle est constitué de la 5^e et de la 6^e année pour les filières officine et industrie, et pour les internes de la 5^e année suivi des quatre années d'internat (le concours de l'internat est passé à la fin de la 4^e année). Les 5^e et 6^e années sont des années de professionnalisation avec des cours spécifiques à chaque filière, un stage en centre hospitalier à mi-temps pendant toute la 5^e année et un stage professionnel de 6 mois au cours de la 6^e année.

Quelle que soit la filière choisie, l'étudiant doit soutenir une thèse d'exercice pour obtenir le diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie.

C'est au cours du 3^e cycle que certains des étudiants suivant la filière officine sont initiés à la phytothérapie mais il y a également des cours de pharmacognosie en 2^e, 3^e et 4^e année pour tous les étudiants.

2.4. Les études de médecine Erreur ! Liaison incorrecte.

Les études de médecine sont également divisées en trois cycles. Les conditions d'admission en 1^e année sont identiques aux autres formations proposées à l'université : avoir obtenu le baccalauréat.

Le PCEM (Premier Cycle des Etudes Médicales) est composé de deux années. La 1^e année est commune aux études de médecine, odontologie et sages-femmes. Elle est sanctionnée par un concours qui est régi par un *numerus clausus*. Le rang de classement détermine l'admissibilité dans la filière choisie. Un stage infirmier d'un mois est effectué entre la 1^e et la 2^e année. Les enseignements des matières médicales sont répartis en régions anatomiques.

Le DCEM (Deuxième Cycle des Etudes Médicales) est formé de quatre années au cours desquelles les étudiants auront l'occasion de faire de nombreux stages à l'hôpital et de se préparer au concours de l'internat, obligatoire, à la fin de la 6^e année. Les étudiants sont rémunérés par l'hôpital en tant qu'externes.

Le TCEM (Troisième Cycle des Etudes Médicales) est synonyme d'internat, que ce soit pour devenir médecin généraliste ou médecin spécialiste. Les étudiants sont « internes », salariés de l'hôpital mais conservent le statut d'étudiant. Ils enchaînent des stages de six mois pendant quatre ans. Ils doivent choisir les stages en fonction de la spécialité qu'ils souhaitent exercer.

Chapitre 2 : La phytothérapie, définition et aspects réglementaires

1. *Définition* Erreur ! Liaison incorrecte.

La phytothérapie est par définition le traitement de maladies grâce à des remèdes à base de plantes.

Par « remèdes à base de plantes » on entend des plantes ou parties de plantes séchées ou des préparations faites à partir de ces plantes, comme des extraits ou des teintures, lesquelles peuvent aussi entrer dans la fabrication de comprimés, gélules, pommades, etc.

Il y a quatre principes fondamentaux en phytothérapie :

- L'effet des plantes est dû à différents principes actifs contenus dans les plantes : ces molécules chimiques actives se fixent sur des récepteurs du corps humain ou agissent par des moyens physiques pour réaliser leur action.
- La relation dose –effet : pour qu'il y ait action, il doit y avoir une dose minimale. En cas de sous-dosage il n'y a pas d'action. Lors de surdosages, des effets indésirables apparaissent.
- Dans un médicament à base de plantes, même s'il n'est fait qu'à partir d'une seule plante, il y aura un mélange de plusieurs molécules actives.
- On peut prouver la qualité des médicaments à base de plantes existants par des méthodes médico-biologiques.

De cette définition et de ces principes découle le fait que l'homéopathie ou les élixirs floraux (fleurs de Bach) ne font pas partie de la « phytothérapie ». Ceci ne remet pas en question leur efficacité potentielle.

De même, ne sont pas considérés comme produits de phytothérapie des médicaments dont le principe actif est une molécule pure isolée d'une plante comme la morphine, la digitoxine, le menthol, etc.

2. Historique de la phytothérapie Erreur ! Liaison incorrecte.

La phytothérapie telle qu'on la connaît aujourd'hui trouve racine dans ce qu'on appelle la médecine traditionnelle. La phytothérapie constitue la forme de thérapeutique la plus ancienne, car vraisemblablement nos ancêtres ont soigné leurs blessures et d'autres maladies par les plantes qu'ils ont cueillies en cherchant à se nourrir. Depuis, au fil des siècles, les méthodes transmises de génération en génération se sont précisées et les remèdes à base de plantes sont restés importants aussi bien dans la médecine occidentale que la médecine orientale.

Dans toutes les cultures prépondérantes à l'époque antique des enseignements sur la préparation et l'utilisation des remèdes à base de plantes se sont développés. Des rites religieux ou spirituels très codifiés étaient souvent associés à leur préparation. Des incantations ou formules magiques ainsi que la position favorable des planètes dans le ciel devaient contribuer à augmenter l'efficacité des remèdes.

Les recueils les plus anciens sur les pouvoirs des plantes que l'on connaisse, les tablettes de Nippur en Mésopotamie en caractères cunéiformes et le *Chen Nong Bencao Jing* écrit par Chen Nong, un des trois empereurs mythiques de Chine, datent d'environ 3000 à 2000 avant Jésus-Christ. Chacune de ces sources décrit plus de 300 plantes.

Les Egyptiens quant à eux essayaient d'extraire « l'âme » de la plante, c'est-à-dire l'huile essentielle en dissolvant les fleurs dans des corps gras. Ils en faisaient ensuite des pommades, des poudres, des emplâtres, etc.

A partir du Moyen-âge, en Europe, ce sont principalement les moines qui se sont occupés de l'utilisation des plantes comme remèdes ou fortifiants. Dans presque tous les monastères on trouvait des jardins de plantes médicinales. C'est dans ce contexte qu'Hildegarde de Bingen (1098 - 1179) a écrit son livre de médecine « *Causae et Curae* » (sur le développement et le traitement de maladies). Erreur ! Liaison incorrecte. Elle s'est inspirée à la fois des traditions gréco-latines et de la médecine traditionnelle de sa région des bords du Rhin. En dehors des monastères il y avait aussi beaucoup de guérisseurs qui utilisaient des plantes pour les soigner dans les villages mais leur savoir n'était pas reconnu car « seuls les chrétiens monastiques détenaient la vérité ». Ces personnes furent traitées de « sorciers » et durant l'Inquisition un grand nombre périt sur le bûcher.

Les plus grandes découvertes en matière de phytothérapie furent faites par un médecin et alchimiste suisse du nom de Paracelse (1493 – 1541). Il fut le premier à parler de manière scientifique des plantes médicinales en évoquant la notion de « quintessence » qui deviendra plus tard le « principe actif » des

plantes. C'est lui qui a prononcé la célèbre phrase : « Tout est poison, rien n'est poison ; c'est la dose qui fait le poison ».

Au 19^e siècle on commença à isoler les principes actifs des plantes par des méthodes chimiques : on a extrait la morphine du pavot, l'atropine de la belladone, la digitoxine de la digitale, etc. Ces molécules sont encore utilisées aujourd'hui. Grâce à l'extraction de ces principes actifs purifiés, le problème du dosage a été élucidé. Il est devenu possible de garantir des concentrations constantes dans les remèdes en les introduisant dans des gélules, gouttes, pommades, etc. Mais les médicaments composés de principes actifs purs ne peuvent plus être considérés comme de la phytothérapie.

3. Plantes présentes dans la Pharmacopée autrichienne

On retrouve les monographies des plantes présentes dans les officines autrichiennes dans le « *Österreichisches Arzneibuch* ». **Erreur ! Liaison incorrecte.** De plus, le « *Austria-Codex* » **Erreur ! Liaison incorrecte.** répertorie tous les médicaments ayant une autorisation de mise sur le marché en Autriche avec un double classement, par nom de spécialité et par la dénomination commune internationale. Cette deuxième classification permet de repérer les spécialités ayant des plantes médicinales comme principe actif.

La « *Österreichische Arzneitaxe* » **Erreur ! Liaison incorrecte.** constitue le catalogue de tous les produits pouvant être vendus en officine, seuls ou intégrés dans une préparation magistrale ou officinale. Cette source est intéressante car elle permet de voir sous quelles formes les plantes médicinales sont utilisées (en vrac, en teinture, etc.), si elles nécessitent une ordonnance et si elles figurent sur la liste des plantes pouvant être vendues en *Drogerie* (sur la « *Abgrenzungsverordnung* » **Erreur ! Liaison incorrecte.** parue en 2004 qui autorise un certain nombre de plantes à être vendues en dehors du circuit officinal).

Enfin, il existe un livre spécifique, le « *Phytokodex* », **Erreur ! Liaison incorrecte.** rédigé par deux professeurs de pharmacognosie de l'université de Vienne, regroupant uniquement les informations sur les 660 spécialités dont un ou plusieurs des principes actifs sont des plantes et qui ont l'autorisation de mise sur le marché autrichienne. Ce livre a également un chapitre sur les monographies de toutes ces plantes (191 monographies).

4. Plantes présentes dans la Pharmacopée française Erreur ! Liaison incorrecte.

Les plantes médicinales sont des médicaments à part entière selon la définition de l'article L.5111-1, 1^{er} alinéa du Code de la Santé Publique (CSP) Erreur ! Liaison incorrecte.:

« On entend par médicament toute substance ou composition présentée comme possédant des propriétés curatives ou préventives à l'égard de maladies humaines ou animales, ainsi que tout produit pouvant être administré à l'homme ou à l'animal en vue d'établir un diagnostic médical ou de restaurer, corriger ou modifier leurs fonctions organiques. »

Or les médicaments font partie du monopole du pharmacien (article L.4211-1 du CSP). Pour qu'une plante médicinale appartienne au monopole pharmaceutique, elle doit être inscrite à la Pharmacopée.

Il y a deux dérogations au monopole pharmaceutique concernant la vente des plantes médicinales :

- Une liste de 34 plantes pouvant être délivrées librement au public à condition de ne pas être vendues en mélange sauf : tilleul, verveine, camomille, menthe, oranger, cynorrhodon, hibiscus, dont les mélanges entre eux sont autorisés (Décret 79.480 du 15 juin 1979 – J.O. du 22 juin 1979). La vente hors pharmacie impose l'absence d'indications thérapeutiques sur le conditionnement.
- Les titulaires du diplôme d'herboriste sont autorisés leur vie durant à délivrer des plantes médicinales. Ce diplôme a été supprimé en 1941.

En France il y a actuellement deux Pharmacopées qui coexistent : la Pharmacopée Française X^{ème} édition Erreur ! Liaison incorrecte. et la Pharmacopée Européenne 5^{ème} édition. Erreur ! Liaison incorrecte. Cette dernière est officiellement en vigueur mais sa possession en officine n'est pas encore obligatoire. La Pharmacopée contient notamment des monographies des plantes médicinales : description, critères de reconnaissance, indications majeures, utilisation...

La Pharmacopée Française X^{ème} édition comporte deux listes de plantes :

- la liste IV 7.A. concerne « les plantes médicinales utilisées traditionnellement en allopathie et, pour certaines d'entre elles en homéopathie » (491 plantes)
- la liste IV 7.B. concerne les « plantes médicinales » dont l'évaluation du rapport bénéfice /risque est négative pour une utilisation traditionnelle en préparation magistrale. Ces plantes ne peuvent être utilisées que dans des préparations homéopathiques.

5. Contexte européen

Sur le plan européen, on trouve la Pharmacopée européenne **Erreur ! Liaison incorrecte.** qui regroupe les monographies de toutes les substances figurant dans au moins trois Pharmacopées nationales des pays européens et 85% des substances qui se trouvaient dans deux monographies nationales. Elle a été créée en 1964 et regroupe actuellement 28 pays. Elle permet de faciliter les échanges de médicaments au sein de l'Europe et constitue un gage de qualité pour les exportations extra-européennes. Enfin elle permet d'harmoniser les procédures d'enregistrement des médicaments au niveau européen. Peu à peu elle remplacera définitivement les Pharmacopées nationales. **Erreur ! Liaison incorrecte.**

En ce qui concerne les drogues végétales, la 5^{ème} édition de la Pharmacopée européenne répertorie 122 monographies différentes.

De plus, en 1989 treize associations de phytothérapie européennes, dont l'Association (française) pour le Médicament de Phytothérapie et l' *Österreichische Gesellschaft für Phytotherapie*, se sont regroupées pour former l'ESCOP (the European Scientific Cooperative On Phytotherapy) dans le but de promouvoir les médicaments à base de drogues végétales et de faciliter l'harmonisation de leurs statuts législatifs. L'ESCOP rédige elle aussi des monographies de plantes. **Erreur ! Liaison incorrecte.**

Chapitre 3 : Etat des lieux de la phytothérapie en Autriche et en France

Au cours de l'été 2005, j'ai mené un travail d'enquête dans les pharmacies de Vienne et auprès des patients présents dans ces pharmacies pour pouvoir dresser le profil des utilisateurs de phytothérapie, leurs pratiques, leurs perceptions et de les confronter au point de vue des pharmaciens. Les résultats de l'enquête sont présentés dans ce chapitre et seront comparés à ceux d'une enquête réalisée à Nantes sur le même thème par une autre étudiante en 2003.

1. Données sur l'Autriche

Matériel et méthode :

L'enquête a été réalisée principalement dans 23 pharmacies de Vienne, c'est-à-dire une pharmacie de chaque arrondissement de la capitale, soit 7,8% des pharmacies de la ville.

En tout, trois questionnaires ont été utilisés :

- un questionnaire pour les clients,
- un questionnaire pour chacun des pharmaciens,
- un questionnaire plus général sur la pharmacie qu'une des personnes travaillant dans la pharmacie était chargée de remplir.

L'intervention comportait deux étapes pour chaque pharmacie :

- Lors de la première rencontre je présentais mon travail et je déposais un questionnaire « pharmacien » pour chaque pharmacien et le questionnaire « pharmacie ».
- Une à deux semaines plus tard je recueillais les deux questionnaires, ce qui leur laissait suffisamment de temps pour y répondre et permettait que tous, même ceux ne travaillant qu'un jour par semaine, y aient accès. De plus, je passais la fin de l'après-midi à la pharmacie pour pouvoir questionner les patients. Je m'étais fixé une moyenne de 10 questionnaires « patients » par pharmacie. Ce chiffre n'a pas toujours été atteint mais parfois dépassé.

Le tableau détaillé retraçant l'ordre de passage des différentes pharmacies et le nombre de questionnaires recueillis figure en annexe 1. Voici une présentation plus succincte de ce tableau :

Tableau 3: Nombre de questionnaires recueillis pour chaque type de questionnaire

Type de questionnaire	Nombre de questionnaires recueillis
Questionnaire « pharmacie »	24
Questionnaire « pharmaciens »	78
Questionnaire « patients »	253

Remarque : certaines pharmacies ont accepté de répondre au questionnaire « pharmacie » mais pas forcément aux autres et une autre pharmacie a égaré son exemplaire du questionnaire « pharmacie ». Les questionnaires « patients » ont été réalisés dans 23 pharmacies seulement.

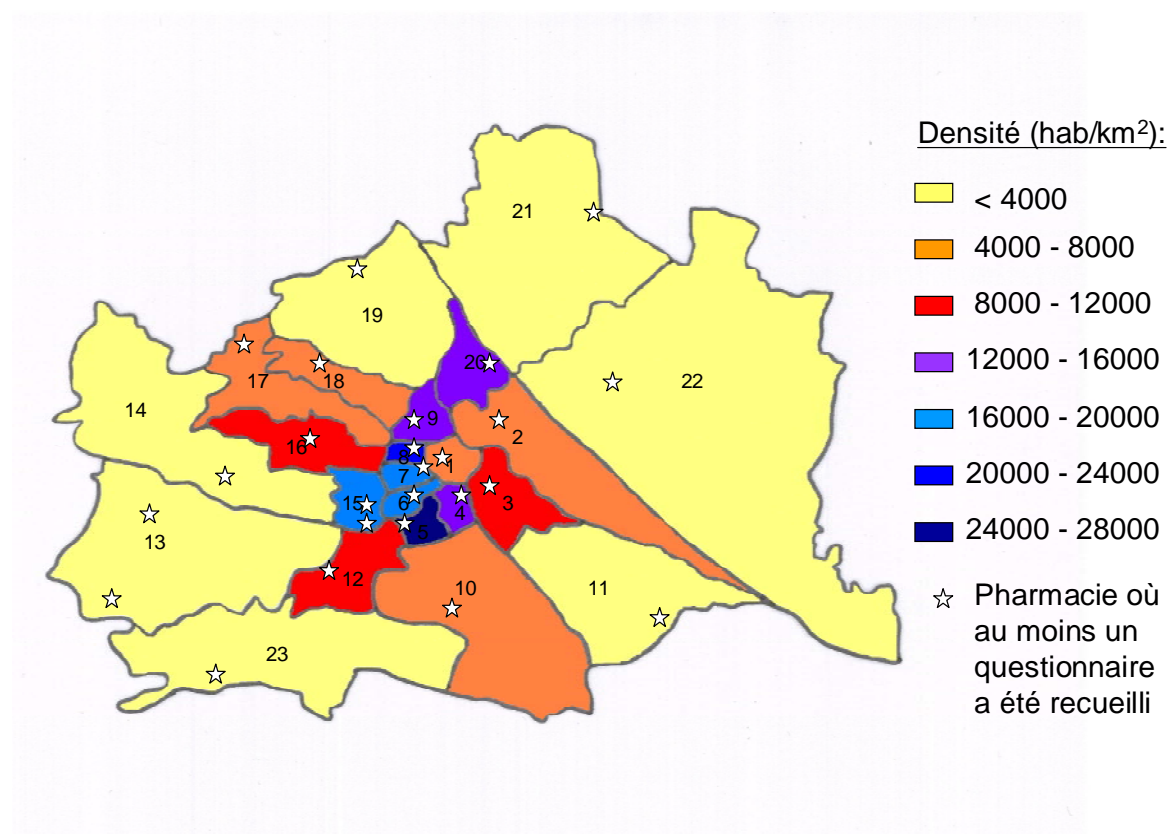


Figure 4: Emplacement des pharmacies qui ont pris part à l'enquête à Vienne et densité de la population des différents arrondissements

Les résultats des questionnaires ont été consignés et exploités grâce au logiciel Excel. Les données recueillies sont présentées de façon brute sous forme de tableaux dans les annexes 2, 3, 4, 5, 6 et 7.

Les données de mon enquête seront complétées à chaque fois que c'est possible par celles d'une étude menée par Renate Esberger pour sa thèse de doctorat en l'an 2000. Cette étude d'ampleur nationale, dirigée en partie par l'institut de pharmacognosie de l'Université de Vienne, comportait quelques questions sur les pratiques en phytothérapie, bien que ce ne soit pas son thème principal. Lors de cette enquête, 509 personnes issues des 9 Länder autrichiens, ont accepté de renvoyer son questionnaire.**Erreur ! Liaison incorrecte.**

1.1. Quel est le profil des patients qui s'en servent ?

L'enquête auprès des patients viennois permet de différencier plusieurs catégories de personnes en fonction des critères suivants :

- sexe
- âge
- profession
- nationalité
- localisation de la pharmacie où ils ont été interrogés

Sur l'échantillon de population viennoise interrogé, le taux d'utilisation de la phytothérapie dans un but médical s'élève à 60,5% et atteindrait même 72,5% de la population autrichienne en général **Erreur ! Liaison incorrecte.** De plus, 43,9% des Viennois déclarent préférer la phytothérapie à toute autre sorte de thérapeutique. Comment varie le pourcentage d'utilisation de la phytothérapie en fonction de ces différentes catégories de population ?

1.1.1. Sexe

1.1.1.1. Enquête viennoise

Ce critère est facilement exploitable grâce à un test d'homogénéité de fréquences dans les deux groupes de population observés (hommes et femmes) :

On choisit un risque de 1^e espèce α de 0,05.

Tableau 4: Utilisation de la phytothérapie en fonction du sexe en Autriche

	Hommes	Femmes	Total
Oui	39	114	153
Non	54	46	100
Total	93	160	253

On obtient une variable ε égale à 4,55.

D'après la table de la loi normale réduite, on déduit que l'utilisation de la phytothérapie est significativement différente entre ces deux groupes. On peut dire très clairement que ce sont les femmes qui consomment le plus de produits de phytothérapie à Vienne. Ainsi les trois quarts des utilisateurs de phytothérapie sont des femmes. D'autre part 52,5% des femmes déclarent que la phytothérapie est leur forme de thérapeutique préférée contre 29% seulement des hommes.

1.1.1.2. Enquête nationale

Ce sont les femmes qui ont le plus confiance dans la phytothérapie (80% des femmes interrogées contre 67% des hommes).

1.1.1.3. Comparaison

Les enquêtes mettent toutes les deux en évidence que les femmes autrichiennes sont de plus grosses consommatrices de phytothérapie que les hommes, mais il n'en reste pas moins qu'une bonne partie des hommes y ont recours aussi.

1.1.2. Âge

1.1.2.1. Enquête viennoise

A Vienne, la classe d'âge qui a le plus recours à la phytothérapie est celle des 30-50 ans avec 67,5% d'utilisateurs.

Tableau 5: Taux d'utilisation et de préférence de la phytothérapie en fonction de l'âge en Autriche

Classes d'âge	n	Taux d'utilisation	Taux de préférence
< 20 ans	14	64,3%	42,8%
20 – 29 ans	30	43,3%	36,7%
30 – 39 ans	48	66,6%	37,5%
40 – 49 ans	50	68,0%	48,0%
50 – 59 ans	43	60,5%	46,5%
> 60 ans	68	57,4%	47,0%

Ajoutons que 47,2% des plus de 40 ans disent préférer la phytothérapie à toutes les autres formes de thérapeutique.

1.1.2.2. Enquête nationale

C'est le groupe des 41-60 ans qui a le plus confiance dans la phytothérapie mais ce sont les plus de 61 ans qui en ont le moins (mais il faut contrebalancer cette information avec le fait qu'à cet âge, il y a davantage de pathologies qui requièrent des thérapies plus conventionnelles).

En effet, le degré de confiance est fonction de l'état de santé de la population. Les personnes disant avoir un mauvais ou très mauvais état de santé n'ont que très peu confiance dans les plantes médicinales, alors que la population qui estime être en bonne santé a confiance à 67% en la phytothérapie. Cependant lorsqu'il s'agit de pathologies chroniques, environ les deux tiers des personnes interrogées ont quand même confiance.

Les jeunes adultes se montrent assez critiques vis-à-vis de cette thérapeutique (20% n'ont aucune confiance et 8% ne savent pas s'ils ont confiance).

1.1.2.3. Comparaison

Si on recoupe les deux enquêtes, on peut dire que ce sont les quadragénaires qui utilisent le plus de produits de phytothérapie. A cet âge en effet, on commence à voir apparaître de petits troubles gênants qui peuvent bien être pris en charge par des plantes médicinales, alors que les plus jeunes ont encore généralement peu de problèmes de santé et que chez les plus âgés les pathologies rencontrées peuvent être plus graves.

1.1.3. Profession

1.1.3.1. Enquête viennoise

Les 3 catégories professionnelles qui disent se soigner par la phytothérapie le plus souvent sont les employés, les fonctionnaires et les professions libérales. Seul un tiers des ouvriers et des chômeurs utilisent de la phytothérapie. Ces chiffres vont dans le sens de l'idée que la phytothérapie est utilisée par une population plutôt aisée.

Tableau 6: Taux d'utilisation et de préférence de la phytothérapie en fonction des catégories professionnelles en Autriche

Catégorie professionnelle	n	Taux d'utilisation	Taux de préférence
Ouvriers	15	33,3%	33,3%
Employés	86	72,1%	52,3%
Fonctionnaires	21	71,4%	52,4%
Professions libérales	31	61,3%	32,2%
Etudiants	19	52,6%	36,8%
Retraités	72	54,2%	43,0%
Chômeurs	9	33,3%	22,2%

Notons que la phytothérapie est la forme de thérapeutique préférée de plus de la moitié des employés et des fonctionnaires.

1.1.3.2. Enquête nationale

Il s'avère que plus le niveau d'éducation est élevé, plus la confiance dans les plantes thérapeutiques est forte : 72% des personnes ayant obtenu l'équivalent du baccalauréat ou ayant fait des études supérieures ont confiance dans la phytothérapie. Ce taux descend à 63% chez ceux qui n'ont fait que des formations de type apprentissage ou des formations qualifiantes.

1.1.3.3. Comparaison

Les deux enquêtes s'accordent pour révéler que les catégories socio-professionnelles qui sont les plus enclines à utiliser de la phytothérapie sont les personnes ayant fait des études supérieures et ayant pu accéder à des postes à fort pouvoir d'achat.

1.1.4. Nationalité

1.1.4.1. Enquête viennoise

Au sein de l'échantillon interrogé à Vienne se trouvaient 21 étrangers, issus de toute l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. Cette population est trop faible pour être significative mais on remarque tout de même que le taux d'utilisation de la phytothérapie est plus faible : 52,4% contre 61,2% pour les Autrichiens.

1.1.5. Données géographiques

1.1.5.1. Enquête viennoise

Les 4 arrondissements de Vienne où le taux d'utilisation est le plus fort sont le 18^e (100%), le 2^e (90%), le 21^e (83%) et le 10^e (82%). Les 18^e et 21^e arrondissements sont à la périphérie de la ville, en-dehors du « *Gürtel* » (sorte de périphérique), avec beaucoup d'espaces verts, où on trouve beaucoup de maisons individuelles avec jardin ainsi que des surfaces agricoles. Le 2^e arrondissement se trouve coincé entre deux bras de fleuve (le Danube et le canal du Danube) et une grande partie de sa superficie est formée par le *Prater*, un grand parc. Le 10^e arrondissement est considéré comme le quartier ouvrier de la ville ; beaucoup d'immigrés y résident.

Les arrondissements où les taux d'utilisation ont été les plus faibles sont le 11^e arrondissement (33%) et le 5^e arrondissement (38%). Le 11^e arrondissement est très industriel, tandis que le 5^e arrondissement est un quartier d'affaires, où les gens sont très pressés.

Remarque : les personnes ont été interrogées dans les pharmacies de différents quartiers ; cela ne signifie pas qu'ils habitent dans ce même quartier.

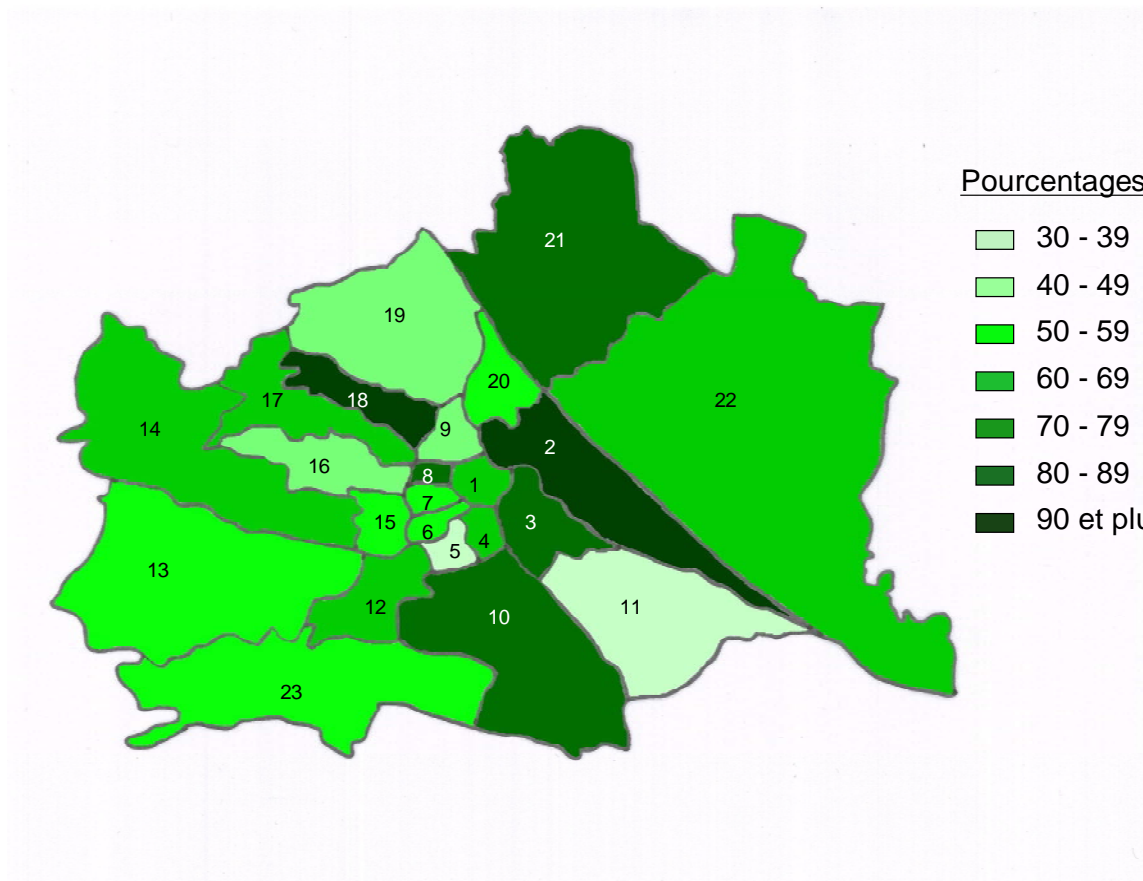


Figure 5: Taux d'utilisation de la phytothérapie dans les arrondissements de Vienne

1.1.5.2. Enquête nationale

Pour le reste de la population autrichienne, les médicaments à base de plantes rencontrent également un franc succès : 72,5% de la population ont confiance dans les remèdes à base de plantes (contre 15,9% qui n'ont pas confiance et 11,6% qui ne savent pas).

C'est en Styrie, dans le sud de l'Autriche, que la phytothérapie obtient son meilleur score de confiance (90%). Mais on obtient aussi de bons scores dans le Land de Salzbourg (88,7%), en Carinthie (87,8%) et dans le Burgenland (86,2%). Les Länder du Tyrol avec 55,2% et de Vienne (55,8%) se retrouvent derniers du classement.

Pourcentages:

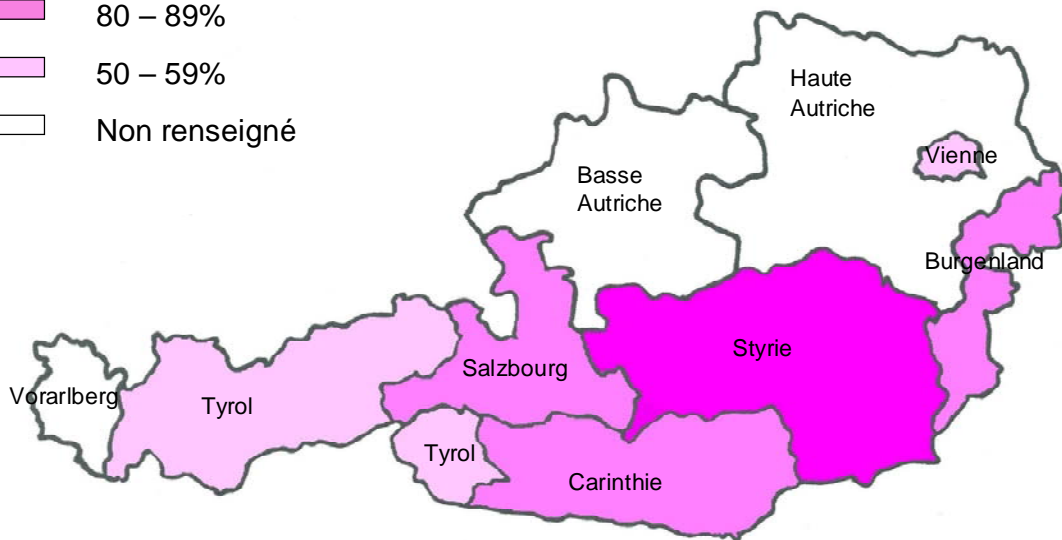
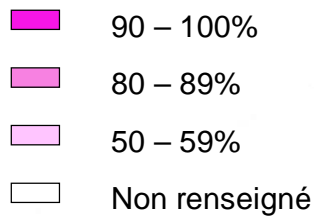


Figure 6: Pourcentage de confiance dans la phytothérapie en Autriche Erreur ! Liaison incorrecte.

1.1.5.3. Comparaison

La comparaison de ces deux enquêtes est très intéressante car elles s'adressent à des populations différentes. Mon questionnaire était destiné essentiellement à une population urbaine alors que celui d'Esberger touchait une plus grande variété de personnes, et notamment la population rurale. On remarque que ce sont les régions montagneuses qui sont premières du palmarès en termes de consommation de phytothérapie, bien au-dessus du Land de Vienne.

1.2. Où peut-on se procurer des produits de phytothérapie ?

Les patients ayant recours à la phytothérapie ont majoritairement répondu qu'ils achetaient les produits en pharmacie (120 réponses sur 153 personnes). Bien que ce chiffre soit légèrement biaisé par le fait que l'entretien avait lieu dans une pharmacie, ce lieu d'achat dépasse largement tous les autres mentionnés. Les pharmacies seraient donc les principaux fournisseurs en phytothérapie.

Les autres endroits mentionnés figurent sur le schéma suivant:

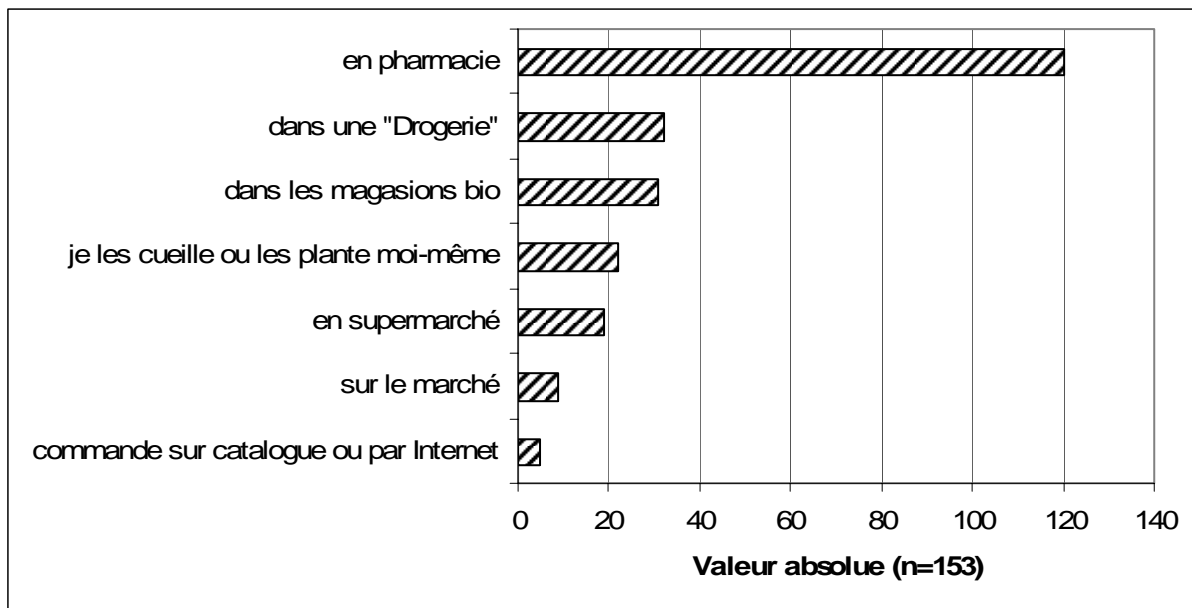


Figure 7: Lieux d'achat de produits de phytothérapie en Autriche

1.2.1. Les pharmacies

Les 24 pharmacies qui ont reçu le questionnaire ont toutes répondu qu'elles vendaient des produits de phytothérapie.

Les achats de plantes médicinales se font par 41,8% des patients interrogés exclusivement en pharmacie. Plus d'un tiers des personnes déclarent acheter les plantes tantôt en pharmacie, tantôt dans un des autres lieux mentionnés ci-dessus. Mais les autres utilisateurs de phytothérapie (près d'un quart des Viennois) achètent leurs produits en dehors du circuit officiel.

1.2.2. Les « Drogerie »

Autrefois le terme allemand de « *Drogerie* » s'appliquait aux magasins qui vendaient toutes sortes de produits « chimiques » (produits d'entretien, d'hygiène, de bien-être) mais on y trouvait aussi des plantes en vrac. Il fallait posséder le diplôme de *Drogist* pour vendre ces plantes. Actuellement le diplôme de *Drogist* a quasiment disparu, ce qui fait qu'on ne trouve que très peu de produits à base de plantes dans les *Drogerien*. Les *Drogerien* indépendantes sont devenues rares à Vienne notamment car le marché a été envahi par deux chaînes, dm et Bipa :

Le nom « dm » provient des initiales de « *Drogerie Markt* ». Cette société possède 320 filiales en Autriche, dont 70 sont à Vienne même.**Erreur ! Liaison incorrecte.**

La société Bipa quant à elle possède 136 filiales à Vienne, et 523 dans toute l'Autriche.**Erreur ! Liaison incorrecte.**

Depuis peu, les *Drogerien* sont autorisées à vendre certains médicaments ou drogues qui figurent dans la liste de l' « *Abgrenzungsverordnung* » **Erreur ! Liaison incorrecte.** émanant du ministère de la santé et des femmes (*Bundesministerium für Gesundheit und Frauen*) et du ministère de l'économie et du travail (*Bundesministerium für Wirtschaft und Arbeit*). Cette ordonnance est entrée en vigueur au 1^{er} mai 2004. Parmi la liste de principes actifs se trouvent de nombreuses plantes. Cependant une étude en novembre 2005 sur 1000 Autrichiens montre que seul 1% de la population ferait confiance aux médicaments qu'on trouve en *Drogerie*.**Erreur ! Liaison incorrecte.** Les 20,9% de personnes qui achètent des plantes médicinales en *Drogerie* ne considèrent-ils pas les tisanes comme des médicaments ?

1.2.3. Les magasins « bio »

On peut citer deux exemples :

- Mag Kottas Heilkräuter

Ensemble de magasins créés par un pharmacien, Mag Kottas, en 1795 qui s'est spécialisé dans les remèdes naturels et a conçu sa propre gamme, qui d'ailleurs est souvent référencée dans les pharmacies en Autriche. La société a été transmise de père en fils et est actuellement gérée par un médecin Alexander Kottas-Heldenberg.

- Les « *Reformhäusern* » **Erreur ! Liaison incorrecte.**

Vingt-trois filiales de la société allemande « *Reformhaus* » sont présentes à Vienne. On y trouve des remèdes naturels et des médicaments qui sortent du monopole pharmaceutique. Les produits présentés sont un héritage des enseignements de Paracelse, de Christoph Hufeland (« mieux vaut prévenir que guérir »**Erreur ! Liaison incorrecte.**) ou encore de Sebastian Kneipp (selon les 5 piliers : l'eau, les plantes, l'alimentation, le mouvement et l'équilibre corps-esprit**Erreur ! Liaison incorrecte.**). Ils sont présentés sous forme de tisanes, de jus de plantes, de gélules, etc.

1.2.4. Cueillette personnelle

Un biais sur cet item de l'enquête est que Vienne est une grande ville où il y a peu de maisons avec jardin. Cependant plus on s'écarte du centre ville plus il y en a.

Dès qu'on s'éloigne de l'agglomération viennoise, surtout à l'ouest et au sud, on trouve le « *Wienerwald* » (forêt de Vienne), et en moins d'une heure de train on peut accéder aux premières montagnes des pré-Alpes.

L'Autriche a été un pays d'accueil pour de nombreux réfugiés des Balkans au cours des années. Cette population a une longue tradition de cueillette de plantes et il n'est pas rare de rencontrer ces personnes lors de balades en montagne ou en forêt.

Si on regarde de plus près quelles sont les personnes qui cueillent les plantes médicinales elles-mêmes, on voit qu'il y a deux catégories de pratiques :

- Les personnes qui plantent dans leur jardin ce dont elles ont besoin. Cette situation est celle de 6,25% des trentenaires (âge où l'on achète souvent sa première maison) et de 5,88% des plus de 60 ans (à la retraite pour la plupart).
- Les personnes qui cueillent les plantes (dans la nature ou dans leur jardin). Cette pratique est plus répandue après 30 ans, mais elle décroît avec l'âge (6,25% des trentenaires, 6% des quadragénaires, 4,65% des quinquagénaires et 4,40% des plus de 60 ans). Ces résultats sont probablement dus en partie à la forme physique (cf. figure 19 qui montre le taux de médication selon l'âge).

Il va de soi que certaines personnes appartiennent aux deux groupes décrits ci-dessus.

1.2.5. Les supermarchés et marchés

La ville de Vienne possède la particularité d'avoir en plein cœur de la ville un énorme marché permanent, le « *Naschmarkt* », où l'on peut découvrir toutes sortes d'aliments exotiques, épices et autres. De plus il y a de petits supermarchés à tous les coins de rues (mais peu de grands hypermarchés comme en rencontre beaucoup en France). Ceci démontre l'importance des commerces de proximité pour les Autrichiens.

1.2.6. Commande sur des catalogues ou sur Internet

La vente de médicaments sur Internet est interdite en Autriche d'après la loi §59 alinéa 9 de l'AMG sur la vente de médicaments par correspondance et en libre service. En revanche la publicité pour les

médicaments ayant une autorisation de mise sur le marché et non soumis à prescription est autorisée dans le cadre de l'article §50 de l'AMG. **Erreur ! Liaison incorrecte.**

Ne faisant pas partie du monopole pharmaceutique beaucoup de tisanes à base de plantes peuvent être vendues en dehors du circuit officinal, notamment par le biais de catalogues de vente par correspondance ou sur Internet.

1.3. Sous quelle forme est-elle préférée ?

Les pharmacies proposent un large choix de produits de phytothérapie. Parmi ceux-ci les formes galéniques les plus présentes en pharmacie sont les tisanes (100% des pharmacies), les huiles essentielles (95,8%), les formes liquides (sirops, teintures, etc. : 95,8%) et les formes sèches (gélules, comprimés : 91,7%).

Quand on interroge les pharmaciens sur les formes galéniques qu'ils conseillent le plus fréquemment, on constate que ce sont les formes liquides (sirops, suspensions, solutions, extraits liquides) qui arrivent en tête, suivies par les tisanes, les gélules et les formes topiques.

Selon les pharmaciens interrogés, les formes les plus demandées par les patients sont identiques (formes liquides, tisanes, gélules et pommades), comme le montre la figure suivante :

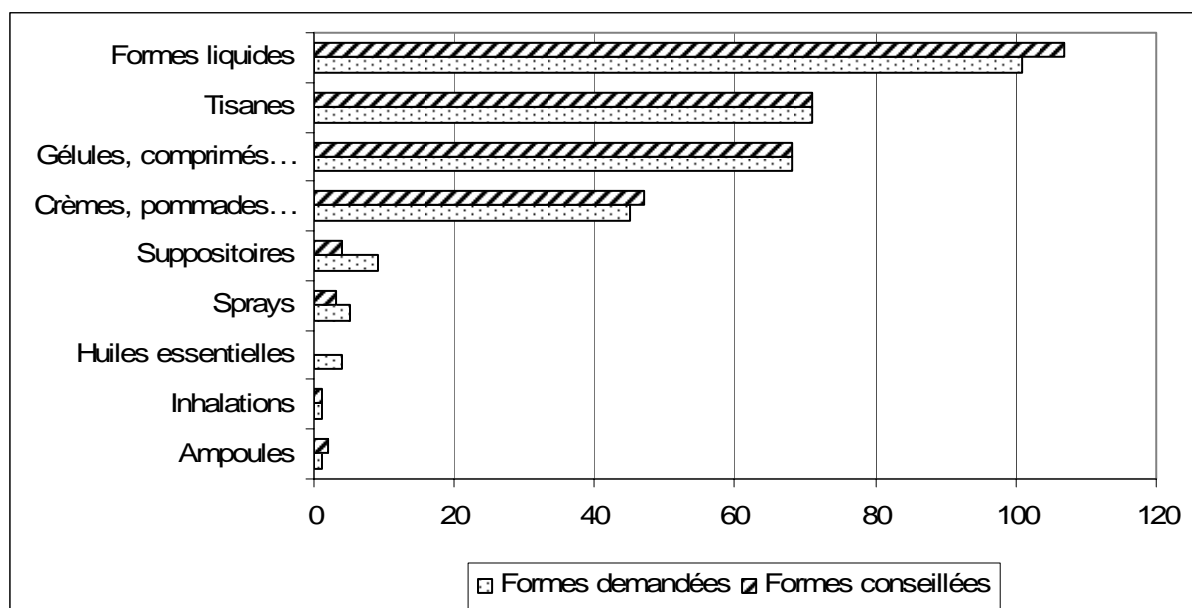


Figure 8: Formes galéniques demandées et conseillées selon les pharmaciens autrichiens

N.B. Les pharmaciens ont parfois cité plus d'une forme liquide ce qui explique le score supérieur au nombre de pharmaciens interrogés (n=78)

Par contre, quand on demande aux patients sous quelle forme ils utilisent les plantes médicinales, ils citent par ordre décroissant les tisanes (largement en tête), les huiles essentielles, les préparations topiques, les formes liquides et les gélules.

Le décalage entre ce que disent les patients et ce que disent les pharmaciens est probablement dû au fait qu'il n'y avait qu'une seule case dans les questionnaires « patients » qui regroupait toutes les formes liquides alors que pour les pharmaciens aucune réponse ne leur était proposée : ils ont souvent cité plusieurs formes liquides que j'ai ensuite regroupées en une seule catégorie.

1.4. Dans quel but ?

Sur les 253 personnes interrogées lors de cette enquête, 60,5% ont répondu qu'elles utilisaient parfois des plantes médicinales ou des huiles essentielles pour se soigner, et 65,2% s'en servent pour autre chose que se soigner.

Les autres exemples d'utilisation sont variés : on peut en faire des tisanes comme une simple boisson agréable à consommer (ex : thé à la menthe), on peut utiliser les huiles essentielles pour parfumer une pièce ou mélangées à l'eau du bain pour se détendre, les plantes peuvent être ornementales, elles peuvent servir comme répulsifs anti-insectes (ex : huile essentielle de citronnelle, *Aetheroleum Citronellae*), ou encore en prévention de certaines maladies (ex : l'échinacée, *Echinacea purpurea*, en prévention des états grippaux).

1.5. Quels sont ses avantages ?

L'avantage principal qui est cité par 41,2% des Viennois se traitant par la phytothérapie est qu'elle est une méthode naturelle.

Une grande partie de la population (34,6%) estime que les plantes ont peu ou pas d'effets indésirables. D'autre part 19,6% disent que la phytothérapie a pour avantage d'être efficace.

D'autres avantages évoqués sont que la phytothérapie est adaptée à toute la population, que ce soient des enfants, des femmes enceintes ou des personnes âgées ; la phytothérapie peut agir en complément d'autres formes de thérapies pour accélérer le processus de guérison ; ce n'est pas cher ; ça agit sur l'origine du problème et aide le corps à retrouver son équilibre ; c'est une thérapeutique qui est

facilement accessible puisque tout le monde peut aller cueillir lui-même les plantes dont il a besoin ; une plante peut avoir plusieurs actions.

Enfin, 50,3% des personnes se soignant par la phytothérapie lui trouvent comme avantage de ne pas avoir d'inconvénient !

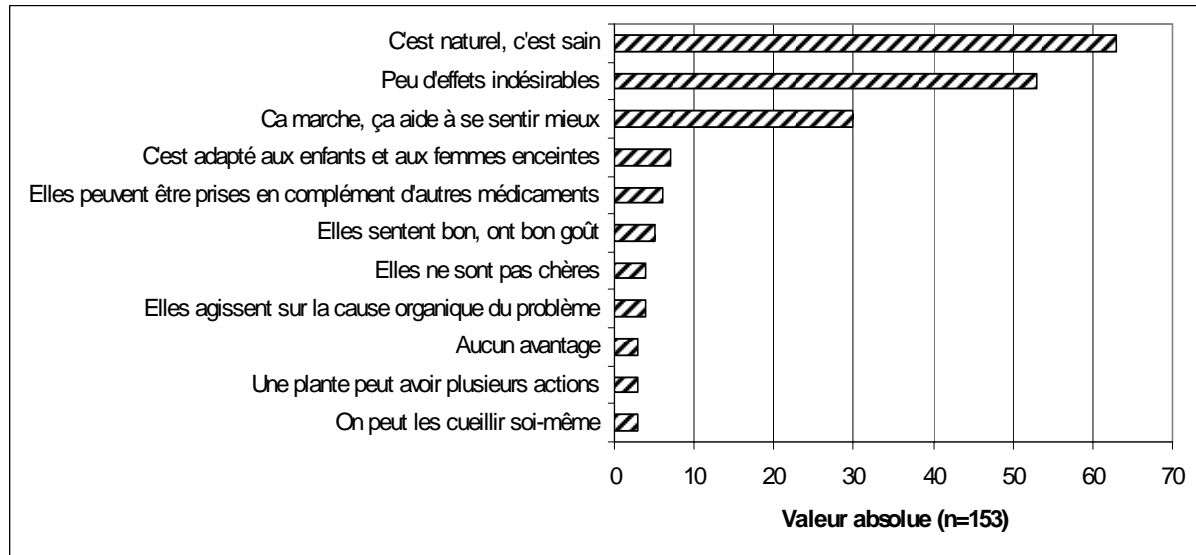


Figure 9: Avantages de la phytothérapie selon les patients autrichiens

1.6. Les patients sont-ils satisfaits de cette thérapeutique ?

Revenons sur l'efficacité ressentie des plantes médicinales (« ça marche », « ça aide à se sentir mieux », « il y a peu d'effets indésirables »...). Il était demandé aux patients d'estimer leur satisfaction par rapport à leur utilisation de la phytothérapie et de l'allopathie en donnant une note sur 10 points où 0= je ne suis pas du tout satisfait et 10= je suis très satisfait. De façon générale, les Viennois ont donné un indice de satisfaction phytothérapie de 8,1/10 et un indice de satisfaction allopathie de 7,1/10.

De plus un item du questionnaire national demandait si le fait d'avoir utilisé des médicaments à base de plantes avait amélioré l'état de santé de la personne. A cette question, de manière globale, 70,2% des personnes interrogées ont répondu que les plantes avaient amélioré leur état de santé, 21,6% des personnes ne pouvaient pas constater d'évolution dans leur pathologie et 8,2% pensaient que les plantes n'avaient eu aucun effet positif, comme le montre la figure suivante.

Votre état de santé a-t-il été amélioré par la prise de plantes médicinales?

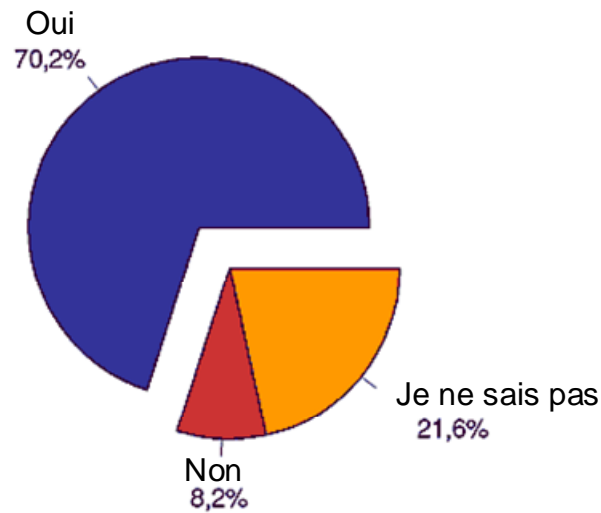


Figure 10: Estimation de l'amélioration de l'état de santé suite à la prise de plantes médicinales par les Autrichiens (n=509) Erreur ! Liaison incorrecte.

Nous allons donc pouvoir comparer les indices de satisfaction phytothérapie et allopathie basés sur l'enquête viennoise et l'amélioration de l'état de santé ressenti au niveau national pour préciser quels groupes de population sont les plus enthousiastes ou les plus sceptiques par rapport à la phytothérapie.

1.6.1. Sexe

1.6.1.1. Enquête viennoise

Les hommes comme les femmes disent être très satisfaits de leurs expériences liées à la phytothérapie. Parallèlement les Autrichiennes sont moins satisfaites de la médecine conventionnelle que les hommes.

Tableau 7: Indices de satisfaction phytothérapie et allopathie en fonction du sexe à Vienne

Sexe	Indice satisfaction phytothérapie	Indice satisfaction allopathie
Hommes	8,0	7,7
Femmes	8,1	6,8

1.6.1.2. Enquête nationale

Les Autrichiennes sont persuadées à 74,1% de l'efficacité de la phytothérapie contre 65,4% des hommes, qui semblent être plus sceptiques sur l'utilité des plantes (plus d'un tiers des hommes pensaient que la phytothérapie n'avait aucune action ou n'étaient pas sûrs qu'elle en ait une).

1.6.1.3. Comparaison

Malgré leur taux d'utilisation plus faible de la phytothérapie, les hommes ne sont pas opposés à cette forme de thérapeutique, ils sont peut-être juste un peu moins soucieux de leur santé que les femmes.

1.6.2. Age

1.6.2.1. Enquête viennoise

Ce sont les 40-50 ans qui se montrent les plus satisfaits par rapport à la phytothérapie et les plus méfiants par rapport à l'allopathie.

Tableau 8: Indices de satisfaction phytothérapie et allopathie en fonction de l'âge à Vienne

Age	Indice de satisfaction phytothérapie	Indice de satisfaction allopathie
< 20 ans	8,3	7,9
20 – 29 ans	7,8	7,0
30 – 39 ans	7,5	6,8
40 – 49 ans	8,6	6,6
50 – 59 ans	7,9	7,7
> 60 ans	8,2	7,2

1.6.2.2. Enquête nationale

Il n'y a pas eu de différences significatives observées selon les classes d'âge sur l'estimation de l'efficacité des plantes médicinales.

1.6.2.3. Comparaison

Aucune grosse tendance ne se dessine sur cette question en termes de groupes d'âge satisfaits ou mécontents de la phytothérapie.

1.6.3. Profession

1.6.3.1. Enquête viennoise

La phytothérapie est particulièrement appréciée chez les ouvriers, les étudiants, les retraités et les chômeurs, mais l'indice de satisfaction allopathie est également le plus élevé dans ces groupes-là (le rapport « indice phytothérapie / indice allopathie » est relativement constant, autour de 1,16).

Tableau 9: Indices de satisfaction phytothérapie et allopathie en fonction de la profession à Vienne

Catégorie professionnelle	Indice de satisfaction phytothérapie	Indice de satisfaction allopathie
Ouvriers	9,4	7,5
Employés	8,0	7,1
Fonctionnaires	7,6	6,4
Professions libérales	7,7	7,1
Etudiants	8,4	7,3
Retraités	8,3	7,2
Chômeurs	8,3	7,1

Il est très intéressant de recouper ces données avec celles fournies dans le tableau 6. En effet, les catégories professionnelles qui bénéficient des meilleurs revenus déclarent se soigner beaucoup par la phytothérapie, mais elles sont aussi très critiques vis-à-vis de cette thérapeutique. Inversement, les ouvriers, les étudiants et autres personnes à revenus plus modestes ont moins recours à la phytothérapie mais semblent en être très satisfaits.

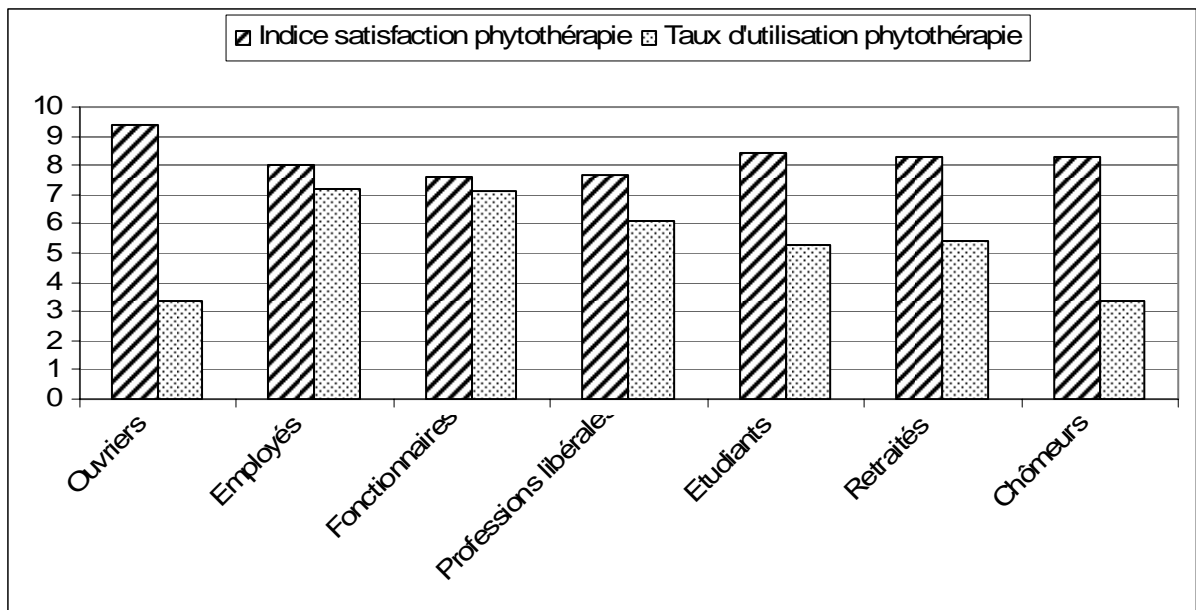


Figure 11: Comparaison du taux d'utilisation de la phytothérapie et de l'indice de satisfaction phytothérapie en fonction de la profession à Vienne

Ceci montre que plus on a étudié longtemps plus on développe un sens d'analyse, et ce dans tous les domaines. C'est ainsi que les notes attribuées par les professions libérales, les fonctionnaires et les employés sont plus basses que celles des autres sur les deux questions : pour la phytothérapie et pour l'allopathie.

1.6.3.2. Enquête nationale

Le niveau d'éducation de l'échantillon n'a pas influencé la réponse à cette question. La conviction de l'efficacité des plantes s'élève à 70% quel que soit le niveau d'éducation (elle descend à 60,5% chez les personnes ayant suivi une formation par apprentissage).

1.6.3.3. Comparaison

L'enquête viennoise semble indiquer que plus une personne a une position socioprofessionnelle élevée (et donc en général un niveau d'éducation élevé), plus elle a accès à la phytothérapie mais aussi plus elle relativise les avantages de la phytothérapie. A contrario, l'enquête nationale ne relève pas de différences significatives entre ces différentes catégories.

1.6.4. Nationalité

1.6.4.1. Enquête viennoise

Le faible taux d'étrangers inclus dans l'enquête ne permet pas de tirer des conclusions précises mais on peut dire qu'à priori les étrangers sont tout aussi satisfaits de la phytothérapie que les Autrichiens (8 et 8,1/10 respectivement). On relève cependant un mécontentement un peu plus important des étrangers par rapport aux médicaments conventionnels : indice de 6,5/10 contre 7,2/10 pour les Autrichiens.

1.6.5. Données géographiques

1.6.5.1. Enquête viennoise

Cette enquête permet de vérifier que les personnes habitant (ou travaillant) dans les arrondissements périphériques de Vienne sont les plus satisfaits de la phytothérapie. Par ordre décroissant de satisfaction on trouve :

- les 11^e et 19^e arrondissements (9,8/10)
- le 21^e arrondissement (9,6/10)
- le 16^e arrondissement (9,3/10)
- les 22^e et 23^e arrondissements (9,0/10)

On retrouve des quartiers d'affaires en queue de classement (7^e et 8^e arrondissements).

1.6.5.2. Enquête nationale

Bien que la confiance dans les plantes soit très forte en Styrie, seuls 77% des habitants sont convaincus de l'efficacité des plantes. En Carinthie 90% des habitants en sont convaincus. A Vienne la moitié des personnes reconnaissent l'efficacité des plantes mais 32% ne sont pas sûrs de leur action et 20% ont répondu que les plantes médicinales n'avaient eu aucune action positive sur leur état de santé.

1.6.5.3. Comparaison

Les personnes habitant les grandes villes (Vienne) et notamment celles qui occupent des fonctions à responsabilité (quartiers d'affaires) portent un jugement plus négatif sur la phytothérapie que les gens qui sont soumis à moins de stress (habitants de la campagne ou de la périphérie des villes), ce qui rejoint la conclusion donnée à propos des catégories professionnelles ci-dessus.

1.7. Quels sont ses inconvénients ?

Cette question a été posée à deux catégories de personnes : celles qui ne se sont jamais servies de produits de phytothérapie et celles qui les utilisent régulièrement. Les réponses diffèrent un peu entre ces deux groupes :

1.7.1. Pour les personnes qui n'ont jamais eu recours à la phytothérapie

Chez les 100 personnes ayant répondu au questionnaire et qui n'utilisent pas de plantes pour se soigner les principales raisons mises en avant sont le manque d'information (38%) et leur bonne santé (31%). D'autres pensent que les plantes médicinales n'ont aucune action (10%), ou que la préparation est trop compliquée et que les effets n'arrivent pas tout de suite (5%), qu'il y a des effets indésirables (3%) et que ça reste une méthode thérapeutique chère (1%). D'autre part 6 personnes (6%) ont mentionné le fait que leur médecin n'en prescrivait pas.

1.7.2. Pour les personnes qui utilisent régulièrement la phytothérapie

D'une façon générale, la moitié de ces personnes trouvent que la phytothérapie n'a pas d'inconvénient. Les quelques inconvénients cités sont que les plantes agissent peu (11,8%) ou lentement (8,5%), qu'elles provoquent parfois des effets secondaires (5,9%), qu'elles peuvent avoir un goût désagréable (4,6%), qu'on ne sait pas trop combien il faut en prendre pour obtenir l'effet désiré (4,6%) ou qu'elles coûtent cher (3,3%).

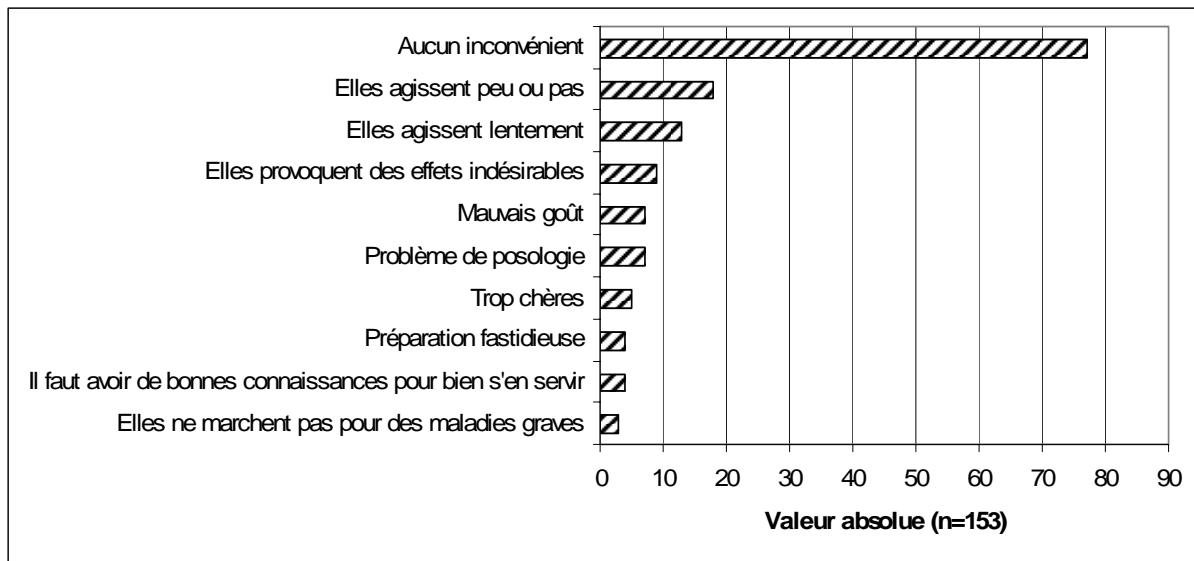


Figure 12: Inconvénients de la phytothérapie selon les patients autrichiens qui y ont déjà eu recours

1.7.3. Comparaison

On peut remarquer que la phytothérapie véhicule une bonne image, même chez les Viennois qui ne s’y connaissent pas. En effet, les deux premiers et principaux inconvénients qu’ils citent ne sont pas liés à la phytothérapie en tant que telle mais à leur propre situation. Moins d’un tiers des personnes ont réellement cité un inconvénient potentiel.

Chez les connaisseurs, les reproches principalement cités portent sur l’activité des plantes mais encore une fois seule une petite partie de l’échantillon l’exprime.

1.8. Pour quelles indications est-elle utilisée ?

Les pharmaciens conseillent de la phytothérapie principalement dans les indications figurant dans le schéma suivant :

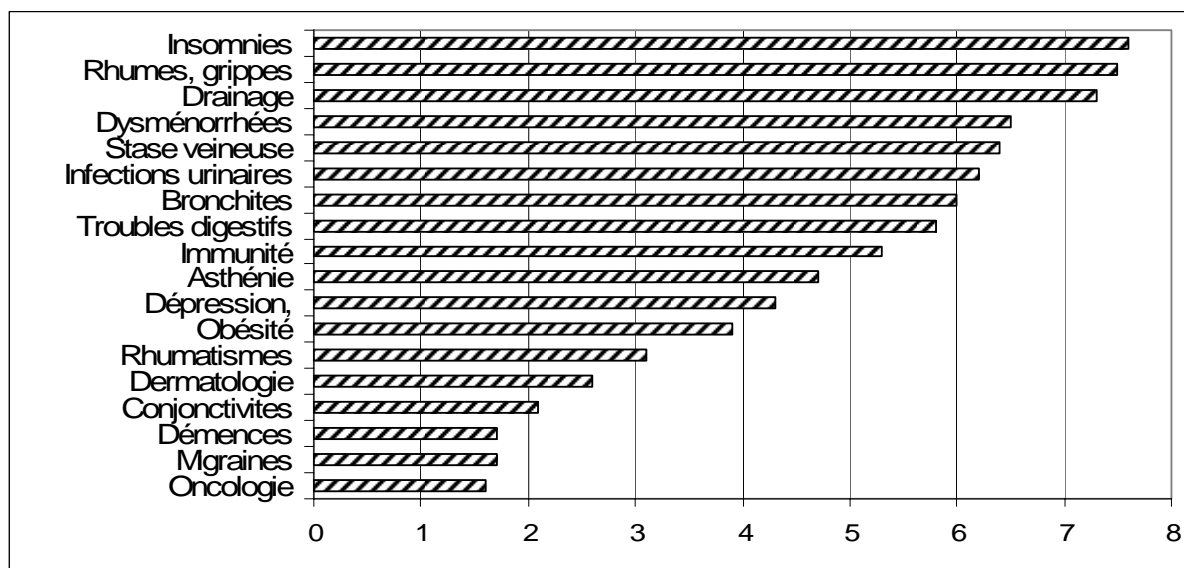


Figure 13: Notes moyennes attribuées par les pharmaciens viennois aux indications thérapeutiques en fonction de la fréquence du conseil

[Note sur 10 avec 0= Je ne conseille jamais de phytothérapie pour cette pathologie, 10 = Je conseille très souvent des plantes pour cette indication]

Ce sont donc naturellement plutôt pour des pathologies bénignes que la phytothérapie trouve sa place (troubles du sommeil, rhumes, minceur, dysménorrhées...).

Les plantes que les pharmaciens autrichiens conseillent le plus sont présentées dans le tableau 10 par ordre décroissant :

**Tableau 10: Principales plantes conseillées par les pharmaciens autrichiens et leurs propriétés Erreur !
Liaison incorrecte.**

Nom français <i>Nom latin</i> <i>Famille</i>	Substances actives	Propriétés
Mauve <i>Malva sylvestris</i> <i>Malvaceae</i>	Polysaccharides Mucilages	Diminue l'irritation des voies respiratoires Protège les muqueuses
Sauge <i>Salvia officinalis</i> <i>Lamiaceae</i>	HE Tanins Acides phénoliques	Astringent Améliore la digestion en stimulant les sécrétions salivaires et stomacales Diminue la sudation
Valériane <i>Valeriana officinalis</i> <i>Valerianaceae</i>	HE Iridoïdes Lignanes Sesquiterpènes	Calmant Spasmolytique
Matricaire <i>Chamomilla recutita</i> <i>Asteraceae</i>	HE Flavonoïdes	Antimicrobien Antiphlogistique Spasmolytique Cicatrisant
Echinacée <i>Echinacea purpurea / pallida</i> <i>Asteraceae</i>	HE Acides phénoliques Polysaccharides	Stimulant, modérateur de l'immunité Augmente la phagocytose
Guimauve <i>Althaea officinalis</i> <i>Malvaceae</i>	Polysaccharides Mucilages	Diminue l'irritation des voies respiratoires Protège les muqueuses
Menthe poivrée <i>Mentha x piperita</i> <i>Lamiaceae</i>	HE	Améliore la digestion en stimulant les sécrétions salivaires et stomacales Carminatif Cholérétique, cholagogue Spasmolytique
Ortie <i>Urtica dioica</i> <i>Urticaceae</i>	Flavonoïdes Silicates	Diurétique
Lierre grimpant <i>Hedera helix</i> <i>Araliaceae</i>	Saponines	Antitussif Expectorant Spasmolytique
Mélisse <i>Melissa officinalis</i> <i>Lamiaceae</i>	HE Tanins Acides phénoliques	Calmant Carminatif Spasmolytique Virostatique
Millepertuis <i>Hypericum perforatum</i> <i>Hypericaceae</i>	Flavonoïdes Naphthodianthrone Oligomères procyanidoliques Dérivés phloroglucidiques	Antidépresseur Antiphlogistique Cicatrisant
Vigne rouge <i>Vitis vinifera</i> <i>Vitaceae</i>	Flavonoïdes	Veinotonique

Les listes de plantes citées par les pharmaciens dans les deux questions (plantes les plus conseillées et plantes les plus demandées) sont relativement proches.

La liste de plantes et celle des indications sont cohérentes : il y figure bien des plantes pouvant être prises lors de troubles du sommeil (la valériane et la mélisse), plusieurs plantes en cas d'état grippal (l'échinacée, la mauve, la guimauve, le lierre), pour le drainage il y a l'ortie, lors des dysménorrhées la matricaire, etc.

1.9. Qu'en pensent les pharmaciens ?

Les pharmaciens interrogés semblent être très favorables à cette thérapeutique. En effet, 93,6% des pharmaciens déclarent utiliser parfois la phytothérapie eux-mêmes et 91% savent que leur famille s'en sert également. Ils évaluent l'efficacité de la phytothérapie à 7,6 sur une échelle de 0 à 10. Voici comment se répartit cette notation selon le sexe et la date d'obtention du diplôme :

Tableau 11: Estimation de l'efficacité de la phytothérapie en fonction du sexe et de la date d'obtention du diplôme des pharmaciens autrichiens

Critère		n	Indice efficacité phytothérapie
Sexe	Femmes	65	7,6
	Hommes	13	7,8
Date du diplôme	> 2000	20	7,5
	1990 – 1999	25	7,4
	1980 – 1989	11	7,9
	1970 – 1979	11	7,5
	1960 – 1969	1	8,0
	1950 – 1959	2	7,5
	Inconnue	8	8,2
Total		78	7,6

On peut remarquer une très légère augmentation de l'indice d'efficacité chez les pharmaciens les plus âgés (plus de 25 ans d'exercice) mais surtout une meilleure appréciation par les pharmaciens hommes que par les femmes. Mais ces données ne sont que difficilement exploitables en raison des groupes de population très hétérogènes. Retenons tout de même que les pharmaciens notent plus durement l'efficacité de la phytothérapie que les patients.

Les deux tiers des pharmaciens déclarent conseiller préférentiellement des produits de phytothérapie. Les pharmaciens sont en général eux-mêmes convaincus de l'efficacité de la phytothérapie et privilégient cette thérapeutique car c'est naturel et il y a peu d'effets indésirables (c'est-à-dire pour les

mêmes raisons que les patients). La figure suivante montre les principaux avantages de la phytothérapie cités par les pharmaciens :

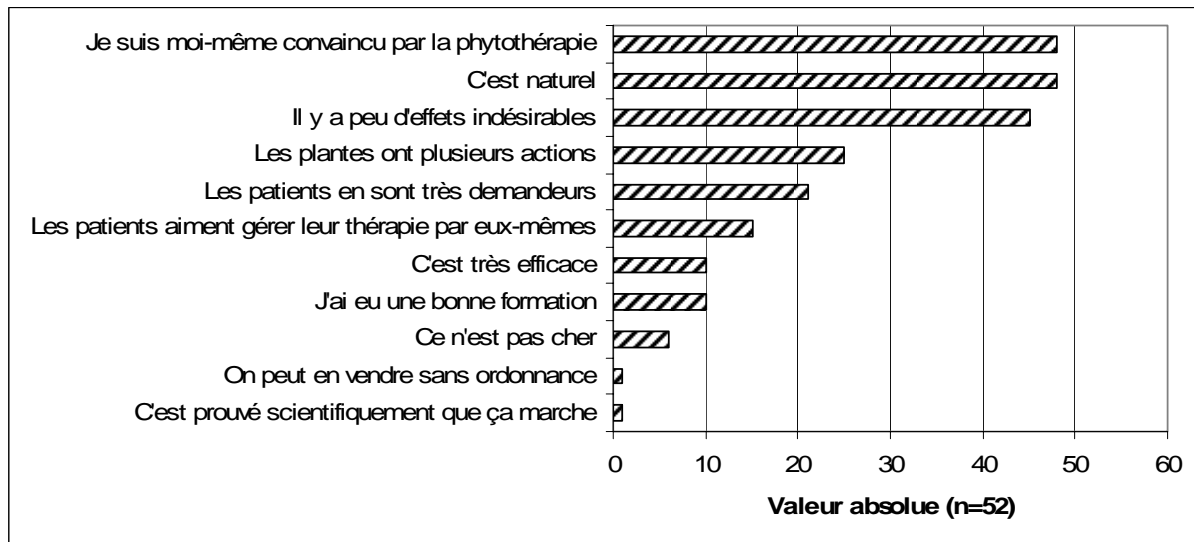


Figure 14: Avantages de la phytothérapie selon les pharmaciens autrichiens

Les pharmaciens constatent qu'il y a une forte demande spontanée de produits de phytothérapie et que les patients pratiquent souvent l'automédication dans ce domaine.

1.10. Qu'en pensent les médecins ?

L'enquête de Vienne n'était pas adressée aux médecins mais par le biais de ce que les patients et les pharmaciens ont répondu on peut avoir une petite idée de leur exercice de la phytothérapie.

1.10.1. Relation patient -médecin

Lorsqu'on s'intéresse au rapport des patients avec les médecins et notamment si leur médecin est au courant qu'ils utilisent de la phytothérapie, à peine plus de la moitié des utilisateurs réguliers de phytothérapie (55,5%) avoue en parler à leur médecin, mais cette réticence décroît avec l'âge. Les raisons invoquées parmi ceux qui ne lui en parlent pas sont les suivantes :

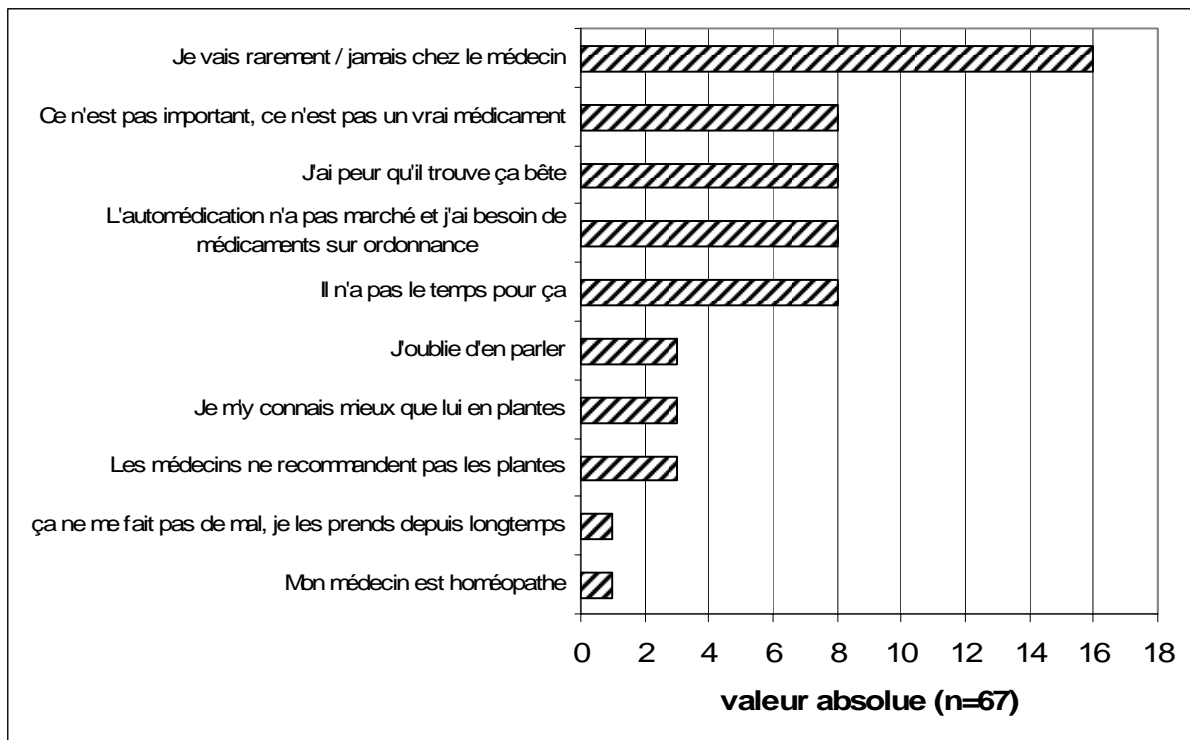


Figure 15: Raisons pour lesquelles les patients autrichiens ne parlent pas à leur médecin des traitements de phytothérapie qu'ils prennent

Les raisons citées ci-dessus montrent combien les plantes médicinales peuvent être banalisées dans l'esprit des Autrichiens. C'est une pratique qu'une grande partie des utilisateurs garde pour elle ou en tout cas dont ils disent que leur médecin ne s'intéresserait pas.

1.10.2. Prescription de phytothérapie

Une question de l'enquête d'Esberger **Erreur ! Liaison incorrecte.**portait sur la prescription de phytothérapie : 36,5% des Autrichiens pensent que leur médecin prescrit parfois des médicaments à base de plantes et 48,1% des personnes pensent que leur médecin n'en prescrit pas (15,5% ne savent pas). Ce seraient plutôt les médecins généralistes qui en prescriraient (42%) plutôt que les médecins spécialistes (27%). C'est en Styrie et en Carinthie que l'on prescrit le plus de phytothérapie (près de 50% des médecins), et Vienne arrive dernier avec seulement 30% des patients qui savent que leur médecin est prescripteur de phytothérapie (60% des Viennois savaient que leur médecin n'en prescrivait pas).

Pourtant, 83,3% des pharmaciens viennois affirment délivrer régulièrement des prescriptions de phytothérapie, avec en moyenne une ordonnance par semaine et celles-ci émanent le plus souvent d'un médecin généraliste.

On voit donc que la phytothérapie est une thérapeutique très appréciée par tous les intervenants en santé : un tiers des médecins en prescriraient, les pharmacies délivrent des ordonnances de phytothérapie toutes les semaines et les patients sont 60,5% à s'en servir. Pourtant près d'un quart des utilisateurs réguliers de phytothérapie ne va que rarement consulter les médecins, préférant se soigner à leur manière.

1.10.3. Automédication

En effet, une des questions de l'enquête nationale **Erreur ! Liaison incorrecte.** explorant la notion d'automédication en phytothérapie montrait que sur la population générale 62,8% des gens avouent acheter parfois des remèdes à base de plantes en pharmacie de leur propre initiative mais que 33% n'en achèteraient pas d'eux-mêmes (4,2% ne savent pas).

Achetez-vous vous-mêmes des plantes médicinales en pharmacie dans le cadre de l'automédication?



Figure 16: Taux d'automédication en phytothérapie en Autriche **Erreur ! Liaison incorrecte.**
(n=506)

Les personnes qui s'automédiquent le plus en phytothérapie sont les femmes (70%), les habitants de la Styrie (90,0%) et de la Carinthie (85%) [seulement 48,1% des Viennois], le groupe des 26-40 ans (environ 2/3), les personnes avec un état de santé jugé satisfaisant (63%) et les patients souffrant d'une pathologie chronique (70%).

1.11. Quelle est l'évolution du marché ?

Les pharmaciens sont assez partagés par rapport à l'évolution du marché de la phytothérapie dans les dernières décennies. Pourtant la majorité de l'échantillon de pharmaciens devrait pouvoir porter un jugement sur cette question puisqu'ils ont obtenu en moyenne leur diplôme en 1991, c'est-à-dire il y a une quinzaine d'années. La moyenne d'année d'obtention de ceux qui ont préféré s'abstenir est 1997. Ce sont donc logiquement les pharmaciens les plus récemment diplômés qui ne peuvent commenter l'évolution de ce marché. La moyenne d'année d'obtention du diplôme de ceux qui ont donné leur avis, est 1989. Ces personnes-là ont donc une ancienneté dans la profession d'environ 16 ans.

Si on ne considère que les pharmaciens ayant au moins 20 années d'expérience, c'est-à-dire les 20 pharmaciens qui ont été diplômés en 1985 ou avant, la moitié répond qu'il se vend moins de phytothérapie de nos jours que dans le passé, 6 pharmaciens pensent qu'il s'en vend davantage, 3 estiment que ça n'a pas changé et le dernier n'a pas répondu.

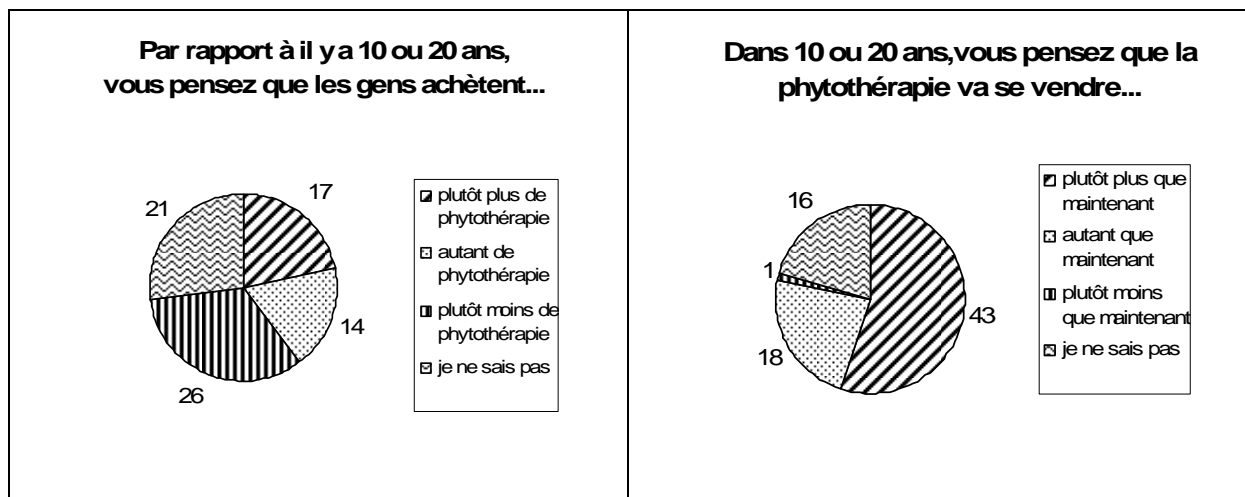


Figure 17: Evolution passée et future du marché de la phytothérapie en Autriche selon les pharmaciens interrogés

Par rapport à l'avenir de ce secteur, la majorité des pharmaciens pensent que c'est un marché qui aura une évolution croissante. Quasiment personne (1%) n'imagine que ce secteur pourrait s'effondrer.

Quand on s'intéresse plus en détail au contenu de ces différents groupes on s'aperçoit que les plus optimistes (« il va se vendre plutôt plus de phytothérapie ») ont une moyenne d'année de diplôme de 1989, alors que les moins optimistes (« il va se vendre autant de phytothérapie ») ont une moyenne d'année de diplôme de 1995.

Il semblerait donc, d'après les pharmaciens les plus « anciens » que la phytothérapie a connu ses jours de gloire il y a quelques décennies mais que le marché va reprendre son envol dans les années à venir.

2. Données sur la France

Matériel et méthode :

J'ai fait le choix de ne pas reconduire la même enquête que celle réalisée à Vienne en France faute de temps. Les données qui sont présentées dans cette partie proviennent pour la plupart d'une enquête effectuée par une autre étudiante nantaise, Myriam Raymond, en 2003 auprès des pharmaciens de 22 officines de la région. Ces informations seront complétées par des statistiques issues de la presse pharmaceutique française (éditions *Le Moniteur des pharmacies* et le *Quotidien du pharmacien*) et internationale (*Zeitschrift für Phytotherapie*).

2.1. Qui sont les consommateurs de phytothérapie ?

D'après l'enquête nantaise, les catégories de consommateurs de phytothérapie les plus citées par les pharmaciens sont : les femmes, les personnes issues d'un milieu aisé (les enseignants, les personnes ayant fait de longues études), les personnes habitant à la campagne ou celles utilisant également d'autres thérapies dites « naturelles » (homéopathie, etc.).

La population la plus concernée serait le groupe des plus de 50 ans selon 59% des pharmaciens.

Certaines enquêtes estiment à 20% ou 25% la part de la population française qui consomme régulièrement ou occasionnellement des produits de phytothérapie. **Erreur ! Liaison incorrecte.**

Les produits de phytothérapie sont délivrés essentiellement sur demande du patient ou sur un conseil de la part du pharmacien. Seules les pharmacies spécialisées reçoivent de temps en temps des prescriptions dans ce domaine.

2.2. Où peut-on acheter des produits de phytothérapie ?

En France, on peut acheter des produits à base de plantes dans la plupart des pharmacies, dans les parapharmacies, les grandes et moyennes surfaces, les marchés et les magasins de diététique. Les connaisseurs peuvent aussi cueillir les plantes eux-mêmes.

On dénombre trois groupes de pharmacies dans ce domaine **Erreur ! Liaison incorrecte.** :

- les pharmacies spécifiques (4,5% des officines) : elles revendiquent cette activité. Ce sont soit des pharmacies-herboristeries qui stockent en moyenne entre 50 et 300 drogues différentes, soit les pharmacies à tendance parapharmacie qui vendent essentiellement des gélules en pratiquant une politique de prix alléchants, soit les pharmacies spécialisées dans les préparations qui sous-traitent pour de nombreux confrères. Toutes ces pharmacies réalisent environ 10% de leur chiffre d'affaires sur la phytothérapie.
- les pharmacies spécialisées (15% des officines) : elles possèdent un rayon spécialisé avec un assortiment de plantes conditionnées, de gélules, d'ampoules, etc. La phytothérapie représente 1 à 2% de leur chiffre d'affaires.
- Les pharmacies non spécialisées : c'est la grande majorité des officines. Elles sont plutôt axées sur la délivrance d'ordonnances. Elles ne commandent des produits de phytothérapie qu'à la demande, d'où une part inférieure à 0,5% de la phytothérapie dans leur chiffre d'affaires.

2.3. Sous quelle forme utilise-t-on la phytothérapie ?

Sur les 22 pharmacies interrogées dans le cadre du projet de Mlle Raymond, 95% vendaient des gélules à base de plantes (ex : Arkogélules[®] et Elusanes[®]), 77% vendaient des sachets unitaires de tisanes (ex : marques Médiflore[®], Boribel[®], Boldoflorine[®], etc.), 73% proposaient des plantes en vrac et 68% des plantes ou mélanges de plantes sous forme d'ampoules (ex : gamme Arkomédisa Phytofluides[®]). D'autres formes telles que les suppositoires ou les ovules n'étaient présentes que dans les pharmacies spécifiques. Cette enquête n'offrait pas de valeurs chiffrées sur la présence des huiles essentielles dans les officines françaises.

Une étude menée en septembre 1996 **Erreur ! Liaison incorrecte.** montre que le marché interne des plantes médicinales en France dégagait un chiffre d'affaires de 740 millions de francs (environ 114 millions d'euros), qui se répartissait selon les formes galéniques représentées dans le schéma suivant :

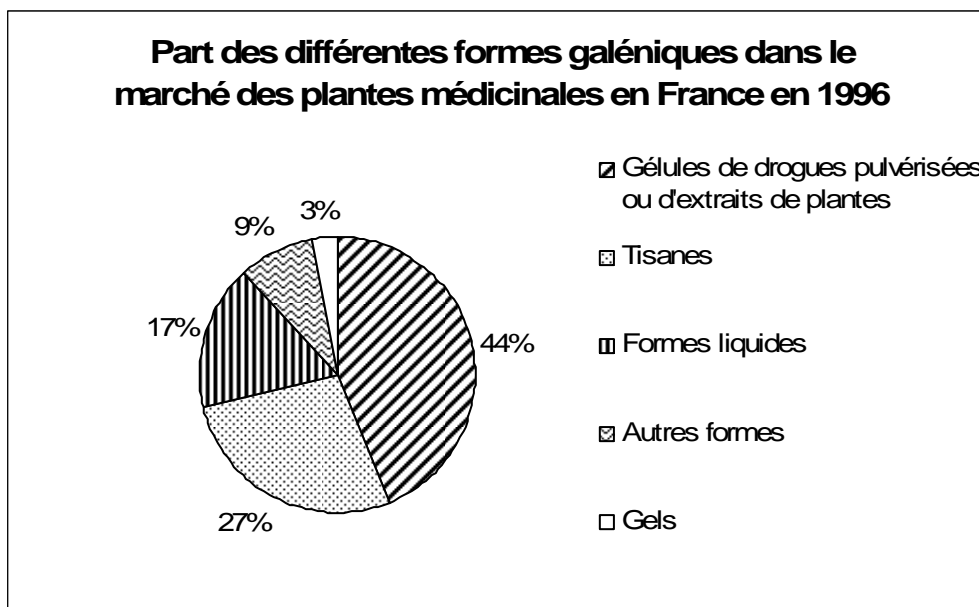


Figure 18: Formes galéniques des plantes médicinales les plus utilisées en France en 1996 Erreur ! Liaison incorrecte.

Cela confirme bien que ce sont les gélules qui sont leaders sur le marché de la phytothérapie en France. Mais environ 30% des utilisateurs de phytothérapie consommeraient à la fois des gélules et des tisanes. Erreur ! Liaison incorrecte. Selon les laboratoires Pierre Fabre dont dépend notamment la gamme de gélules Elusanes, 2006 a été une très bonne année au niveau de la gélule de plantes : elles représenteraient 90% des ventes de phytothérapie en pharmacie ! Erreur ! Liaison incorrecte.

Ainsi, on peut dire que les formes de plantes en vrac et en sachets voient leurs ventes régresser alors que les formes plus pratiques à utiliser (gélules, ampoules...) sont en croissance. Erreur ! Liaison incorrecte. En effet, sur plus de 23 000 pharmacies en France, seules 200 à 300 environ vendent des plantes en vrac. Erreur ! Liaison incorrecte.

2.4. Dans quelles indications a-t-on recours à la phytothérapie ?

L'enquête nantaise montre que les indications les plus fréquentes pour lesquelles les patients ont recours à de la phytothérapie sont le sommeil, la douleur, la minceur, la digestion, la circulation et l'anxiété.

Ces données recourent celles issues d'une enquête menée en France en 1999 **Erreur ! Liaison incorrecte.** qui montrait que les indications les plus fréquentes des plantes en vrac et en sachets étaient par ordre décroissant :

- la constipation,
- l'obésité et les diurétiques,
- les troubles du sommeil,
- les troubles hépatiques,
- les troubles digestifs,
- la circulation,
- les affections bronchiques,
- les rhumatismes.

Le Dr Goetz, médecin phytothérapeute à Strasbourg, apporte une précision **Erreur ! Liaison incorrecte.** : les tisanes à base de plantes seraient avant tout utilisées contre la constipation, l'adiposité, les troubles du sommeil et les rhumatismes, alors que les gélules seraient plutôt utilisées lors de troubles digestifs mais aussi pour les rhumatismes et l'adiposité.

Selon l'enquête nantaise, les plantes les plus fréquemment délivrées en pharmacie sont en première place incontestablement l'harpagophytum, viennent ensuite la vigne rouge, la passiflore, la valériane, le tilleul, l'aubépine, la verveine, l'anis étoilé, le fenouil, la menthe et le millepertuis.

A noter cependant que lors de cette enquête, en 2003, la vente du Millepertuis en pharmacie était provisoirement suspendue, ce qui peut entraîner quelques changements dans l'ordre des plantes précédemment citées.

Tableau 12: Principales plantes utilisées en France et leurs propriétés Erreur ! Liaison incorrecte.

Nom français <i>Nom latin</i> <i>Famille</i>	Substances actives	Propriétés
Harpagophytum <i>Harpagophytum procumbens</i> <i>Pedaliaceae</i>	Harpagoside	Antirhumatismal
Vigne rouge <i>Vitis vinifera</i> <i>Vinaceae</i>	Flavonoïdes	Veinotonique
Passiflore <i>Passiflora incarnata</i> <i>Passifloraceae</i>	Flavonoïdes	Calmant
Valériane <i>Valeriana officinalis</i> <i>Valerianaceae</i>	HE Iridoïdes Lignanes Sesquiterpènes	Calmant Spasmolytique
Tilleul <i>Tilia cordata</i> <i>Tiliaceae</i>	Flavonoïdes Polysaccharides	Diminue l'irritation des voies respiratoires Sudatif
Aubépine <i>Crataegus laevigata</i> <i>Rosaceae</i>	Flavonoïdes Oligomères procyanidiniques	Protecteur cardiaque Améliore la circulation coronaire Inotrope positif
Verveine <i>Verbena officinalis</i> <i>Verbenaceae</i>	Iridoïdes	Sécrétoyrique
Badiane anis étoilée <i>Illicium verum</i> <i>Illiciaceae</i>	HE	Sécrétoyrique Spasmolytique
Fenouil <i>Foeniculum vulgare</i> <i>Apiaceae</i>	HE	Carminatif Sécrétoyrique Spasmolytique
Menthe poivrée <i>Mentha x piperita</i> <i>Lamiaceae</i>	HE	Améliore la digestion en stimulant les sécrétions salivaires et stomacales Carminatif Cholérétique, cholagogue Spasmolytique
Millepertuis <i>Hypericum perforatum</i> <i>Hypericaceae</i>	Flavonoïdes Naphthodianthrone Oligomères procyanidoliques Dérivés phloroglucidiques	Antidépresseur Antiphlogistique Cicatrisant

On peut remarquer ici que les indications pour lesquelles la phytothérapie est le plus couramment utilisée et les plantes les plus citées ne correspondent pas vraiment : dans le « top 10 » des plantes ne figure aucune plante contre la constipation ou pour la minceur et l'indication de l'harpagophytum (qui arrive en tête des ventes de phytothérapie avec 3 millions de chiffre d'affaires pour les gélules d'Harpadol® Erreur ! Liaison incorrecte.) n'est pas forcément citée en premier.

2.5. Evolution du marché

Selon 64% des pharmaciens interrogés par Mlle Raymond, le marché de la phytothérapie serait en évolution ascendante, stagnante pour 27% des pharmaciens et sur la pente descendante pour 9% d'entre eux.

En 2003 la moitié des pharmacies avaient un chiffre d'affaires estimé sur le rayon phytothérapie de 1% ou moins. Seules les pharmacies spécialisées en phytothérapie atteignent un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 5%.

Le marché de la phytothérapie en France aurait progressé de 15% chaque année dans les années 1990 et des sondages constatent qu'un Français sur trois a recours à la phytothérapie au moins une fois par an. Les pharmacies détiendraient 70% des parts de marché sur les plantes thérapeutiques. **Erreur ! Liaison incorrecte.**

Le marché des tisanes est stable. Il n'a pas bénéficié de la mode actuelle car le fait de boire des tisanes ne serait plus assez moderne. Seuls 15% des personnes âgées consommeraient encore des tisanes, tandis que les plus jeunes n'en boivent quasiment plus.

Mais toutes ces valeurs chiffrées ne peuvent pas être prises au pied de la lettre. En effet, la définition choisie de « phytothérapie » n'est pas toujours la même selon qu'on prenne en compte les spécialités et/ou les compléments alimentaires. On ne peut pas non plus se fier aux chiffres d'affaires des laboratoires de phytothérapie car ils proposent souvent d'autres gammes de produits (diététiques ou homéopathiques). Enfin, il y a des médicaments à base de plantes avec une AMM (autorisation de mise sur le marché) et d'autres qui n'en ont pas, et donc qui ne rentrent pas dans les mêmes catégories de chiffre d'affaires.

2.6. Qu'en pensent les pharmaciens ?

D'après Raymond M., les pharmaciens français pensent que la phytothérapie est une bonne alternative à l'allopathie traditionnelle mais qu'elle peut également être un bon complément de traitement. Il faut néanmoins avoir de bonnes connaissances pour savoir adapter les posologies et en connaître les effets indésirables qui sont souvent ignorés par les patients.

3. Critique et discussion des méthodes utilisées pour le recueil de ces données

3.1. En Autriche

3.1.1. Le choix du mode du recueil de données

Les données obtenues en Autriche étaient basées sur des questionnaires. Comme tout mode de recueil de données cette méthode présente des avantages et des inconvénients.

3.1.1.1. Questionnaires auto-administrés

Les questionnaires « pharmacies » et « pharmaciens » étaient effectués sous un mode de questionnaire auto-administré, c'est-à-dire que les pharmaciens devaient lire eux-mêmes les questions et les réponses proposées, et cocher ou écrire les réponses.

3.1.1.1.1. Avantages

Les avantages d'une telle méthode sont :

- La qualité des réponses, car ce sont des réponses réfléchies. La personne peut prendre le temps qu'elle veut pour répondre. Elles avaient une semaine en moyenne avant de me rendre leur questionnaire (cf. tableau de passage présenté en annexe 1).
- Fort taux de participation des pharmacies. J'ai choisi de ne pas avoir recours à des questionnaires postés mais de me rendre en personne à la pharmacie pour argumenter ma cause. Seules deux pharmacies ont refusé de répondre à l'un ou l'autre des questionnaires. De plus, c'est une méthode qui est très peu usitée dans les pharmacies en Autriche dans le cadre d'une thèse, ce qui a pu améliorer le succès de l'opération grâce au sentiment de « nouveauté ».
- Le gain de temps. Il n'y avait à passer que quelques minutes dans chaque pharmacie pour expliquer au pharmacien responsable le but du travail.
- Economie d'argent : pas de timbres et d'enveloppes à payer. Les seuls coûts sont liés aux photocopies et aux déplacements.

3.1.1.1.2. Inconvénients

Les inconvénients sont :

- Les réponses pouvaient être concertées, c'est-à-dire conduire à des réponses à peu près identiques sur tous les questionnaires pharmaciens d'une même pharmacie sur certaines questions.
- Les pharmaciens pouvaient choisir de ne pas répondre à certaines questions.
- Tous les pharmaciens des pharmacies n'ont pas forcément répondu. Je n'ai malheureusement pas noté le nombre de questionnaires déposés dans chaque pharmacie pour le comparer au nombre de questionnaires effectivement remplis.
- Impossibilité pour les pharmaciens de demander des précisions sur les questions.
- Impossibilité de demander des précisions sur les réponses : les réponses aux questions sur les plantes les plus conseillées/ demandées ont parfois posé problème car des abréviations ou des noms vernaculaires en allemand ont pu être utilisés.

3.1.1.2. Questionnaires en face-à-face

Les questionnaires « patients » étaient menés par un enquêteur en face-à-face, en l'occurrence moi-même. Lors de ces questionnaires seules les questions étaient lues (et pas les réponses qui étaient préparées dans les tableaux).

3.1.1.2.1. Avantages

Les avantages d'un questionnaire en face-à-face sont :

- La possibilité de clarifier certaines questions ou de donner des exemples de produits de phytothérapie pour aider les personnes interrogées.
- La possibilité de demander des précisions sur les réponses si nécessaire.
- Un seul enquêteur d'où une grande reproductibilité.
- Coût faible : aucun gâchis d'exemplaires des questionnaires.

3.1.1.2.2. Inconvénients

Les inconvénients de ce procédé sont :

- La lecture non neutre des questions par l'enquêteur, des réponses pouvant être suggérées ou influencées
- La mauvaise retranscription des réponses (tenir compte du fait que l'entretien avait lieu en allemand!)
- Les gens peuvent être pressés donc ils ne prennent pas trop le temps de réfléchir à leurs réponses.

3.1.2. Choix du type de questions

Les questions posées dans les trois questionnaires étaient de plusieurs types :

- questions à choix simple
- questions à choix multiple
- questions qui nécessitaient une évaluation chiffrée
- questions ouvertes

3.1.2.1. Questions à choix simple

Les questions à choix simple sont les plus faciles à analyser. C'est par exemple répondre par « oui » ou « non », ou donner son métier, sa classe d'âge, sa nationalité, etc.

3.1.2.2. Questions à choix multiples

Les questions à choix multiples sont plus complexes. Dans le cadre des questionnaires patients, comme les réponses préparées n'étaient pas lues, c'était présenté plutôt comme une question ouverte. Dans la plupart des cas une seule réponse ou deux au maximum étaient obtenues. Mais beaucoup de réponses inattendues étaient également obtenues. Ceci permet de dresser une représentation assez fidèle du sentiment des patients autrichiens sur la phytothérapie. Elle n'est limitée que par la qualité des questions. Pour les questionnaires pharmaciens et pharmacie, les pharmaciens pouvaient voir les réponses proposées et en cochaient souvent plusieurs mais ne remplissaient que rarement les cases « autres réponses ».

3.1.2.3. Questions nécessitant une évaluation chiffrée

Pour les questions nécessitant une évaluation chiffrée, il fallait toujours donner une note entre 0 et 10. Il faut savoir que pour les Autrichiens ce système de notation n'est absolument pas normal. Au cours de leurs études ils recevaient des notes entre 1 et 5, où 1= très bien, 2= bien, 3= assez bien, 4= passable et 5= insuffisant. Pour certaines personnes les questions ont donc demandé une certaine gymnastique intellectuelle, ce qui dans certains cas les a conduit à répondre par les notes extrêmes, 0 ou 10. Cette catégorie de question est aussi très facile à analyser.

3.1.2.4. Questions ouvertes

Les questions ouvertes étaient présentes uniquement dans les questionnaires pharmaciens. Il leur était demandé de classer par ordre décroissant les plantes et les formes galéniques les plus vendues. Pour les plantes ça n'a pas posé de problème (sauf pour homogénéiser les noms vernaculaires allemands, latins et français). Pour les formes galéniques, ils ne savaient souvent pas trop quoi répondre (seul le pharmacien qui avait répondu au questionnaire pharmacie avait lu la liste des formes galéniques que je proposais).

D'autre part à la question n°16 de ce questionnaire, dans la 2^e colonne, les pharmaciens devaient dire pour chaque indication s'ils conseillaient la phytothérapie seule ou en complément d'autres thérapies, et préciser lesquelles. Il était trop difficile de tirer profit de cette question et par conséquent les réponses ne sont même pas retranscrites dans le tableau des réponses de l'annexe 6.

3.1.3. Problèmes rencontrés

De façon générale, avec le recul, on peut dire que les questionnaires ont de nombreux défauts qui auraient pu être évités grâce à une meilleure préparation en amont. En effet certaines questions faisaient un peu doublon (ex : inconvénients de la phytothérapie et les raisons de l'insatisfaction par rapport à la phytothérapie), d'autres sont difficiles à analyser (comme mentionné précédemment – question 16 des pharmaciens) et certaines questions qui auraient pu être intéressantes n'y figuraient pas, et on ne peut pas les intégrer en cours d'enquête par souci de reproductibilité.

D'autre part, l'échantillon de population des patients n'est pas représentatif de la population autrichienne mais davantage de la population fréquentant les pharmacies. Il aurait fallu se fixer un échantillon ayant à peu près 50% d'hommes et 50% de femmes. De plus, il aurait fallu interviewer un nombre de patients dans chaque pharmacie proportionnel à la population de l'arrondissement dans

lequel elle se situait. Mais un tel tri aurait rendu le travail impossible et aurait nécessité une aide professionnelle.

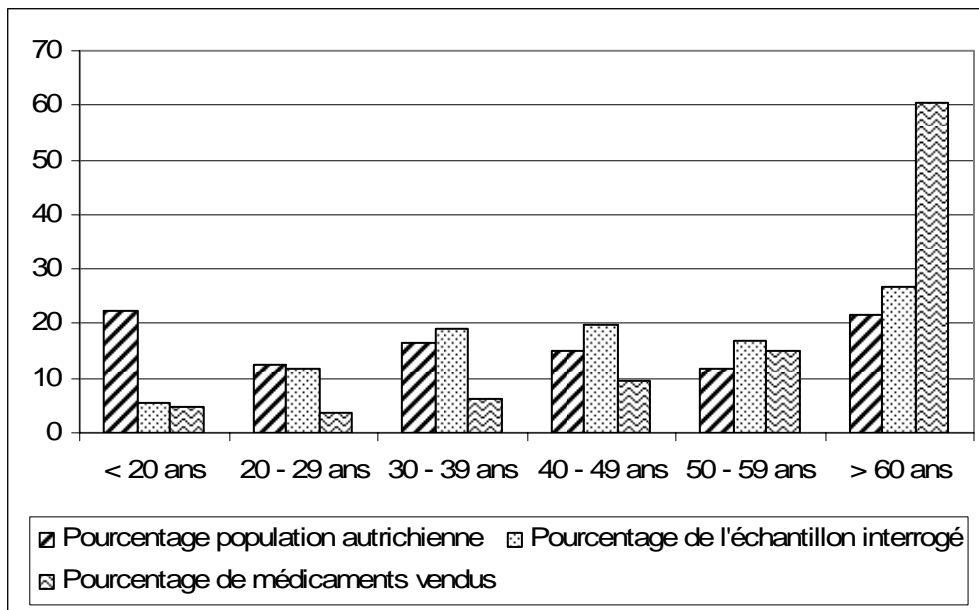


Figure 19: Comparaison de l'échantillon de population interrogée avec la population autrichienne générale et la population de malades (calculée selon leur consommation de médicaments) Erreur ! Liaison incorrecte.

En revanche, la population des pharmaciens est représentative. En effet, lorsqu'on compare les sex-ratios et le détail des employés des pharmacies de l'enquête avec les données officielles émanant de l'ordre des pharmaciens autrichien (cf. chapitre 1), on constate qu'ils ne sont pas significativement différents.

3.2. En France

Quant aux données sur la France, j'ai choisi de ne pas reconduire les mêmes questionnaires en France faute de temps. Le projet de Myriam Raymond ainsi que quelques livres et articles de presse qui n'étaient malheureusement pas tous très récents ont donc servi de source. Cela signifie que je n'ai pas pu recueillir le point de vue des patients français sur la phytothérapie (ses avantages, inconvénients, leur satisfaction, etc.).

Chapitre 4 : Analyse et comparaison des pratiques en matière de phytothérapie

Dans le chapitre 3 nous avons présenté les statistiques concernant l'utilisation de la phytothérapie en Autriche et en France. Nous allons maintenant comparer les données de ces deux pays, en tirer les tendances générales et essayer de comprendre les raisons qui sont à l'origine de ces différences ou similitudes.

1. Place de la phytothérapie dans l'arsenal thérapeutique

On rappelle qu'environ 60% de la population autrichienne a recours parfois à la phytothérapie alors qu'elle n'est utilisée que par 20 à 30% des Français. Pourquoi cet écart ? Nous allons présenter ici les raisons qui peuvent expliquer la préférence pour la phytothérapie plutôt que pour l'allopathie, les alternatives qui existent en particulier sur le marché autrichien, et regarder les chiffres globaux de consommation de médicaments des deux pays.

1.1. Différences entre la phytothérapie et l'allopathie Erreur ! Liaison incorrecte.

Quand on interroge la population générale en Autriche, il s'avère que les gens ont souvent une meilleure opinion de la phytothérapie que de l'allopathie (indices de satisfaction de 8,1 et de 7,1/10 respectivement). Les raisons d'insatisfaction citées par rapport aux médicaments allopathiques sont principalement la survenue d'effets indésirables, leur inefficacité, leur nature synthétique et chimique et le fait qu'on doive en prendre trop.

Or bon nombre de médicaments sur le marché actuellement contiennent des principes actifs qui ont été extraits de plantes ou des molécules structurellement proches de composés naturels. Mais comme l'indique la définition de la phytothérapie, ces médicaments ne peuvent pas être considérés comme faisant partie de la phytothérapie. Malgré leur origine végétale commune, qu'est-ce qui distingue alors ces deux catégories de médicaments ?

1.1.1. Complexité chimique

Les plantes médicinales sont avant tout des plantes, c'est-à-dire des structures vivantes, qui contiennent des milliers de molécules différentes ayant chacune leur rôle, et qui assemblées entre elles

permettent la survie de la plante. Ce sont donc des structures avec une complexité chimique extraordinaire. C'est en cela que réside la différence principale entre la phytothérapie et l'allopathie : le phytothérapeute a tendance non seulement à prescrire des remèdes chimiquement complexes mais en plus de cela il les incorpore souvent dans des formulations complexes, alors que le médecin allopathe ne prescrit s'il le peut qu'une seule molécule. Le principe derrière ce parti-pris est que notre propre organisme, qui est chimiquement complexe et qui se nourrit avec des aliments eux-mêmes chimiquement complexes qui lui fournissent pourtant tous les nutriments nécessaires à son bon fonctionnement, a besoin de médicaments chimiquement complexes pour le soigner. Cette notion qu'on appelle « totum » est bien sûr très difficile à prouver mais certaines données scientifiques peuvent nous aiguiller un peu.

La synergie est un élément primordial à prendre en compte. La synergie se définit lorsque deux composés administrés *simultanément* produisent plus d'effets que lorsqu'ils sont administrés *séparément*. Ainsi une des substances va augmenter l'effet de l'autre en prolongeant sa fixation sur le site actif, en augmentant sa concentration sanguine, en améliorant sa stabilité, sa solubilité, sa demi-vie d'élimination ou sa biodisponibilité.

Un exemple qui a été étudié sur cette synergie est celui du Millepertuis. La co-administration des procyanidines du Millepertuis, *Hypericum perforatum*, a augmenté de façon significative l'effet antidépresseur observé *in vivo* de l'hypericine et de la pseudohypericine administrés seuls. Cette synergie serait due au fait que les procyanidines augmentent la solubilité de l'hypericine et de la pseudohypericine. Cet exemple met en évidence une forme de synergie pharmacocinétique.

L'huile essentielle de citronnelle, *Citronellae aetheroleum*, connue pour ses propriétés antibactériennes nous donne un exemple de synergie pharmacodynamique : les trois composants principaux de cette huile essentielle sont le géraniol, le néral et le myrcène. Les deux premières molécules ont un effet antibactérien reconnu alors que la troisième n'en a pas. Cependant, lorsque le myrcène est administré simultanément soit avec le géraniol, soit avec le néral, l'activité antibactérienne de ceux-ci est considérablement augmentée.

1.1.2. Effet placebo ?

Les personnes sceptiques par rapport à la phytothérapie évoquent souvent l'effet placebo lorsqu'une amélioration ou guérison est constatée suite à la prise de plantes médicinales. On parle d'effet placebo lors d'essais cliniques en double aveugle, c'est-à-dire lorsque le médicament testé est administré à un premier groupe de patients et un médicament semblable en tous points extérieurement (mêmes

propriétés organoleptiques) mais ne contenant pas de principe actif est administré à un second groupe et que ni les patients, ni les médecins qui les encadrent ne savent ce qui leur est administré. L'effet placebo peut être constaté chez le deuxième groupe de patients : ils ressentent une amélioration bien qu'ils n'aient pris aucun traitement en réalité.

Ce phénomène est dû en fait à la capacité que possède le corps humain de se guérir lui-même, c'est une sorte d'« autoréparation ». En effet, qui ne sait pas qu'un rhume guérira de toute façon, qu'une coupure cicatrisera après quelques jours ou que la seule chose qu'on puisse faire face à une fracture est de remettre les os à leur place et d'attendre qu'ils se ressoldent ? Les médicaments modernes interviendraient en permettant au corps de restaurer cette autoréparation lorsque celle-ci est entravée en agissant sur une cible précise. La phytothérapie agirait plutôt en assistant et en accélérant ce processus d'autoréparation. Ainsi des changements physiologiques de fonctions dans la digestion, dans l'expectoration, la diurèse, etc. peuvent être observés lors d'une thérapie par les plantes médicinales et sont le moyen d'agir directement ou indirectement sur le symptôme. Cette stratégie peut bien sûr être plus appréciée au cours de petites pathologies bénignes ou bien pour des symptômes chroniques. Or ce sont précisément ces pathologies qui sont à la base de la majorité des motifs de consultations médicales. Il est donc logique que la phytothérapie soit privilégiée actuellement.

1.1.3. Formes galéniques

Pour le laboratoire de phytothérapie il s'agit de restituer au mieux les propriétés citées ci-dessus dans le produit fini. C'est pourquoi il existe une multitude de formes galéniques qui sont utilisées en phytothérapie :

- Les tisanes ou infusions sont faites à partir de plantes fraîches ou sèches. De l'eau bouillante est versée par-dessus et on laisse en contact plusieurs minutes, le temps que les substances solubles dans l'eau (polysaccharides, tanins, mucilages, glycosides...) soient dissoutes. On filtre et on boit. Cette forme est souvent utilisée lors de troubles urinaires car elle force le patient à boire. Le problème est que l'eau n'est souvent pas le meilleur solvant pour extraire la plupart des molécules actives dans les plantes, ceci ajouté au fait que le temps de mise en contact avec l'eau est relativement court (5 à 10 minutes). De plus si la plante a un mauvais goût, on augmente la quantité de substance désagréable à ingurgiter.
- Les huiles essentielles : ce sont des mélanges de composés odorants isolés de certaines plantes par distillation à la vapeur. C'est la phase lipophile qui est conservée. Elles peuvent être

utilisées par voie orale, externe, pulmonaire, souvent associées à des excipients qui ont pour but d'atténuer l'irritation qu'elles peuvent provoquer au contact de la peau ou des muqueuses. Ces deux premières formes sont des formes exclusivement liées à la phytothérapie (et ce sont celles qui sont le plus utilisées en Autriche dans ce domaine également, alors qu'en France les tisanes n'occupent pas une place prépondérante en phytothérapie). Les formes suivantes peuvent aussi être employées en allopathie.

- Les gélules : elles renferment tout ou partie d'une plante broyée et pulvérisée. C'est une façon pratique de dissimuler tout mauvais goût. Mais même les plus grosses gélules ne peuvent contenir que 300 à 600mg de poudres de plantes, ce qui signifie que le nombre de gélules à prendre est souvent important. Pour corriger ce problème on a parfois recours à des extraits concentrés de plantes à l'intérieur des gélules.
- Les comprimés : on rencontre le même problème qu'avec les gélules, c'est-à-dire que la quantité de poudre pouvant être incorporée dans le comprimé est limitée. De la même façon on utilise les extraits de plantes qu'on dessèche ensuite par la chaleur. C'est un facteur limitant pour les composés thermosensibles des plantes. La fabrication d'un comprimé est plus complexe que celle d'une gélule. Il n'y a pas de problème de goût ou d'alcool.
- Les solutions liquides : elles sont faciles à préparer, reflètent bien les caractéristiques chimiques de la plante d'origine, la posologie peut être très flexible (ce qui est pratique chez les enfants notamment), la résorption est bonne. Le gros inconvénient de cette forme est le goût (les substances amères sont souvent les molécules actives). Un autre problème, c'est la teneur en alcool.
- Les autres formes associent une ou plusieurs méthodes mentionnées ci-dessus : extraits secs, mous, fluides, pommades, gels, oléats, oenolés, macérats, teintures mères, suspensions de plantes, etc.

On peut remarquer que ces dernières formes (gélules, comprimés, ampoules...) sont les plus utilisées en France, c'est-à-dire les formes qui ressemblent le plus à de l'allopathie et qui sont moins contraignantes. Pourtant en 2006, les ventes de produits d'aromathérapie ont fait une progression de 30% en France en termes de chiffre d'affaires. **Erreur ! Liaison incorrecte.**

1.2. Médecines complémentaires **Erreur ! Liaison incorrecte.** **Liaison incorrecte.**

On trouve beaucoup de différentes sortes de médecines complémentaires ou alternatives dans les pharmacies en Autriche : médecine traditionnelle chinoise, ayurvédique, etc. Celles-ci sont font souvent appel à des plantes « exotiques » ou en tout cas qui ne figurent dans aucune Pharmacopée européenne. Ces produits n'ont pas d'autorisation en tant que médicament mais ils sont tout de même mentionnés dans le paragraphe §1, alinéa 3, ligne 9 de l'AMG : **Erreur ! Liaison incorrecte.**

« Les composés et mélanges de composés qui sont exclusivement destinés à être utilisés selon des méthodes de médecine complémentaire [...] ne sont pas des médicaments ».

Puisque ces composés ne sont pas considérés comme des médicaments, ils peuvent aussi être vendus en dehors des pharmacies.

Il y a donc un flou juridique sur ces produits de médecine complémentaire. D'après le Dr Saukel, professeur de pharmacognosie à l'université de Vienne, que j'ai rencontré en décembre 2006, ces produits sont tolérés dans les pharmacies pour l'instant, en partant du principe que les pharmaciens sont des personnes compétentes pour juger de l'efficacité et de l'innocuité des produits qu'ils vendent. Mais leur position sera sans doute remise en question le jour où il y aura un accident.

Dans le classeur qui est remis à chaque étudiant en pharmacie à la fin de ses études, lorsqu'il est en stage professionnel dans une officine (*Aspirantenjahr*), il y a toute une partie qui est consacrée aux médecines complémentaires. On y détaille l'homéopathie (seule médecine complémentaire étant autorisée en tant que médicament), la médecine anthroposophique, les sels de Schüssler, les élixirs floraux du Docteur Bach, la thérapie de Kneipp, l'aromathérapie, le modèle d'Hildegarde de Bingen, la thérapie des couleurs, la médecine ayurvédique et la médecine traditionnelle chinoise.

En France, seule l'homéopathie est une médecine reconnue (et même remboursée par la sécurité sociale en grande partie). L'aromathérapie trouve une place de plus en plus importante dans les pharmacies actuellement mais n'a pas le statut de médicament. En revanche les autres médecines dites « complémentaires » mentionnées ci-dessus n'ont pas le droit d'être délivrées en officine. On trouve néanmoins des élixirs floraux dans certaines pharmacies. Ceux-ci ne bénéficient d'aucune autorisation de mise sur le marché (AMM) mais peuvent répondre à la définition des médicaments par présentation en raison d'allégations thérapeutiques. L'AFSSAPS a interdit en 2003 toute publicité sur ces produits car aucune preuve scientifique ne démontre leur efficacité. Un pharmacien qui délivrerait des élixirs

floraux engage sa responsabilité et peut encourir des poursuites disciplinaires. **Erreur ! Liaison incorrecte.**

Une enquête a été menée en 2006 auprès de 250 clients d'une pharmacie à Graz sur le thème des médecines naturelles. **Erreur ! Liaison incorrecte.** Il leur était demandé d'évaluer l'efficacité des différentes méthodes par une note entre 1 et 5 (1=actif ; 5=inactif). D'une manière générale les femmes et les personnes âgées trouvaient les médecines naturelles très attractives. Voici le classement obtenu chez les femmes interrogées :

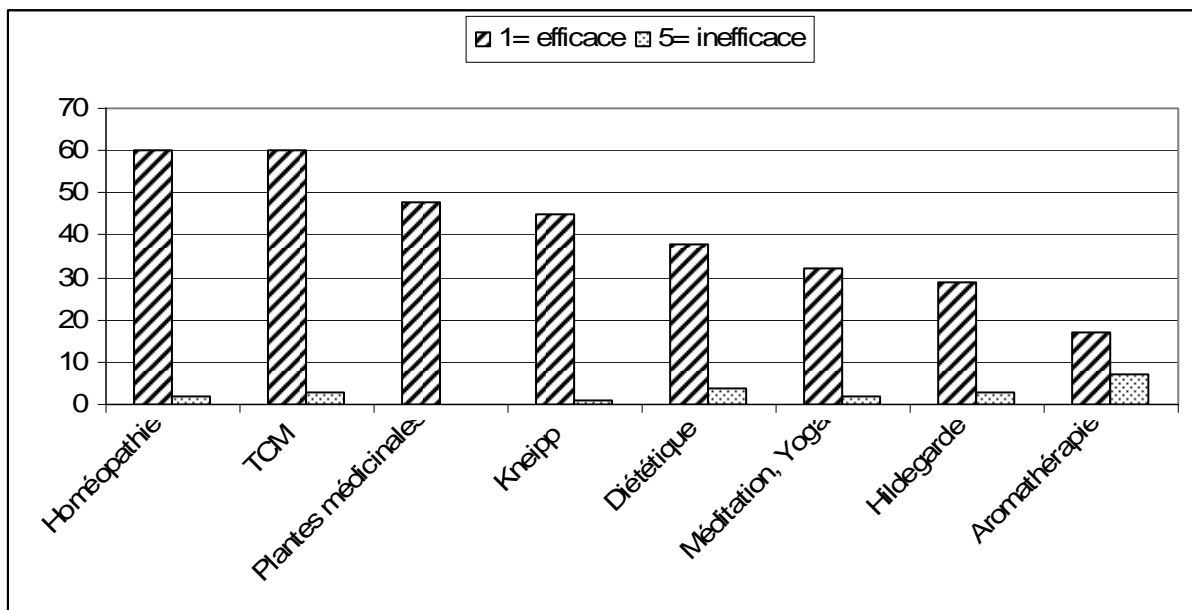


Figure 20: Estimation de l'efficacité de différentes médecines naturelles par les femmes en Autriche
(TCM : Traditionelle Chinesische Medizin) **Erreur ! Liaison incorrecte.**

Cette figure confirme l'estime que portent les Autrichien(ne)s envers toutes les formes de médecines complémentaires.

Voici une courte présentation de chacune de ces méthodes pour mieux comprendre l'ambivalence qui peut régner dans l'esprit des patients par rapport à ce qui relève de la phytothérapie et ce qui n'en est pas :

1.2.1. L'homéopathie

L'homéopathie est basée sur deux principes - les principes de la similitude et de l'infinitésimalité : on administre chez le patient une substance à très faible dose capable de provoquer les mêmes symptômes chez un individu sain que ceux observés chez le malade. On parle le plus souvent de dilutions en CH,

c'est-à-dire en Centésimales Hahnemanniennes (d'après le nom du médecin fondateur), où 1CH correspond à une dilution au 1/100^e de la teinture mère. Les teintures mères (TM) sont obtenues le plus souvent par macération alcoolique de substances végétales ou animales ; pour les substances minérales, il n'existe pas de TM. Dans les pays germanophones, on utilise plus volontiers les dilutions en DH (Décimales Hahnemanniennes), au 1/10^e. Plus une substance est diluée plus elle est active, car elle a été plus dynamisée. Les teintures mères de plantes et les faibles dilutions peuvent être assimilées à de la phytothérapie car il s'agit d'une simple extraction alcoolique, d'où la possibilité de confusions par le grand public.

1.2.2. La médecine anthroposophique

Cette médecine fut fondée par l'Autrichien Rudolf Steiner en coordination avec le médecin hollandais Ita Wegmann. La connaissance anthroposophique est basée la notion de l'être humain en tant que corps, âme et esprit et est centrée sur le sens de la maladie plutôt que sur la maladie elle-même. Les méthodes thérapeutiques ont ainsi pour but de soutenir le processus de reconnaissance de la maladie. La thérapie médicamenteuse a recours à des substances minérales, animales ou végétales dont les procédés de fabrication sont très proches des méthodes homéopathiques, à l'application de topiques par friction et massage et inclut parfois la thérapie par la peinture, la musique ou la parole.

1.2.3. Les sels de Schüssler

Les sels de Schüssler ont été inventés par le docteur du même nom, le Dr Schüssler (1821 – 1898), médecin allemand, qui découvrit 12 sels minéraux indispensables au bon fonctionnement biochimique du corps humain. Une carence en l'un de ces sels provoque un dysfonctionnement organique, qui peut être corrigé par l'administration de ce même sel minéral. Les carences peuvent être décelées en se basant sur certaines caractéristiques morphologiques du visage, des mains, des pieds et des ongles du patient : c'est la méthode d'analyse d'Antlitz. Exemple de sels minéraux : chlorure de potassium (*Kalium chloratum*), phosphate de sodium (*Natrium phosphoricum*), silice (*Silicea*),... **Erreur ! Liaison incorrecte.**

1.2.4. Les élixirs floraux, fleurs de Bach

Ces produits ont été inventés par le Dr Edward Bach (médecin homéopathe à l'origine) en Angleterre en 1930. Ce sont des extraits aqueux de fleurs, dilués au 240^e, conservés en solutions alcooliques à 39,5%. Ils sont utilisés pour rétablir l'harmonie du corps et de l'âme ou pour traiter des troubles du

caractère. Il existe 38 souches ainsi que des gouttes « Rescue », mélanges de plusieurs souches.
Erreur ! Liaison incorrecte.

1.2.5. La thérapie de Kneipp

Celle-ci est basée sur 5 principes : la phytothérapie, l'activité physique, la diététique, un style de vie sain et équilibré et surtout l'hydrothérapie. Le principe fondamental de l'hydrothérapie est l'application d'eau froide uniquement sur des corps chauds. Les jets d'eau froide ne sont dirigés que vers des zones du corps spécifiques et ne durent que quelques secondes et la marche dans des bassins d'eau froide se fait à la façon de la cigogne. Les facteurs dont dépendent l'efficacité sont la température (eau froide : 16°C, eau chaude : 35 à 37°C), la pression exercée par l'eau (effet sur le système veineux) et les substances chimiques dissoutes dans l'eau [substances organiques (plantes) ou inorganiques (sels)]. Les pathologies traitées sont essentiellement dermatologiques, gynécologiques ou du domaine de la médecine interne.

1.2.6. L'aromathérapie

L'aromathérapie est répertoriée dans le classeur remis aux *Aspiranten* dans la section des médecines complémentaires. Elle y est définie comme l'utilisation des huiles essentielles sous forme de massages, de bains, d'inhalations, de compresses ou par diffusion dans l'air. En France, les huiles essentielles sont aussi utilisées par voie orale, dans des gélules gastrorésistantes ou mélangées à des excipients (sucre, miel, etc.). Elles sont dotées de nombreuses propriétés en particulier des propriétés anti-infectieuses (antibactériennes, antivirales, antifongiques).

Au cours de mon dernier stage hospitalo-universitaire de 5^e année, que j'ai effectué à l'hôpital Rudolfstiftung de Vienne, j'ai pu m'apercevoir que plusieurs préparations galéniques à base d'huiles essentielles étaient fabriquées en grandes quantités pour différents services de l'hôpital. On m'a expliqué que certains services avaient commencé à faire de petits mélanges d'huiles essentielles de leur propre initiative et qu'ils ont souhaité introduire une plus grande qualité, traçabilité, reproductibilité et des tests d'efficacité sur ces produits : pour cela ils ont fait appel aux pharmaciens en 2002 / 2003 pour former un groupe de travail et pour encadrer ce projet. Depuis 2004 sont préparés régulièrement une pommade aromatique (*Aromasalbe*), une crème aromatique (*Aromacreme*), une huile aromatique (*Aromaöl*) et un bain de bouche (*Mundöl*) à la pharmacie. Pendant l'été 2005 plusieurs produits étaient encore à leur phase d'essai : une huile pour le bain pour faire baisser la fièvre, une huile anti-phlébite et une crème pour diminuer l'œdème des paupières. Tout cela est une grande avancée car la communauté de Vienne (*Wiener Gemeinde*) qui est en charge des hôpitaux de la ville n'est pas favorable aux médecines complémentaires et ne reconnaît pas leur utilité.

1.2.7. Le modèle d'Hildegarde de Bingen

Cette fondatrice de plusieurs couvents au 12^e siècle a défini la santé comme une coopération réussie de forces indépendantes. Les maladies résultent d'un déséquilibre entre le corps et l'âme. Pour y remédier elle a recours à de multiples préparations : des compléments alimentaires, des plantes, des substances minérales, en passant par l'utilisation de pierres précieuses et de couleurs. L'influence du soleil et de la lune doit être prise en compte. En ce qui concerne les pierres précieuses, leur effet serait dû à la structure atomique du cristal, aux forces électromagnétiques qui en résultent et aux propriétés des pierres par rapport aux rayons lumineux.

1.2.8. La thérapie des couleurs

Cette forme de thérapie remonterait aux cultures les plus anciennes, basée sur les propriétés bienfaitrices du soleil (ex : culte du soleil par les peuples Aztèques, Mayas ou par les Egyptiens). Au 19^e siècle, Johann Wolfgang von Goethe fut l'un des premiers à s'intéresser aux effets des couleurs sur la psychologie humaine : il a notamment écrit « *Zur Farbenlehre* », des leçons sur les couleurs. Plus récemment, il y a 50 ans, le Dr Max Lüscher a commencé à faire des expérimentations avec les couleurs. Le principe est que chaque couleur a sa propre fréquence de rayonnement. Les ondes lumineuses (photons) agissent par résonance électromagnétique sur notre organisme. La lumière blanche, qui est la somme de toutes les couleurs, émet les vibrations les plus fortes. Des produits thérapeutiques issus de ces principes sont présents dans quelques pharmacies autrichiennes principalement par la firme Aura Soma[®].

1.2.9. La médecine ayurvédique

Les méthodes ayurvédiques sont issues d'une médecine traditionnelle des Indes antiques basée sur la prise régulière d'aliments et de compléments alimentaires et l'utilisation d'huiles de massage. **Erreur ! Liaison incorrecte.**

1.2.10. La médecine traditionnelle chinoise (TCM)

Elle est basée sur 2 principes [le yin (féminité, passivité, froid, système parasympathique...) et le yang (virilité, activité, chaleur, système sympathique...)], sur 5 substances [Qi (l'énergie vitale), Xue (le sang), Jing (la base constitutionnelle), Jinye (les fluides corporels) et Shen (l'esprit)], et sur 5 phases de développement [le feu, l'eau, la terre, le bois et le métal]. La médecine chinoise associe plusieurs stratégies médicales : l'acupuncture, des remèdes d'origine végétale, minérale ou animale, des

massages, des régimes, des thérapies par la chaleur et des exercices corporels, de respiration ou de concentration.

1.3. Contexte socio-économique et consommation de médicaments

Erreur ! Liaison incorrecte.

En 2003, une étude a été menée par l'Institut des sciences industrielles de l'Université d'économie à Vienne qui avait pour but de comparer la consommation moyenne annuelle de médicaments par habitant dans 12 pays européens sur la base d'une part des prix à la sortie des usines (prix Ex Works), et d'autre part du nombre de boîtes vendues par personne chaque année.

Les résultats de l'étude sont consignés dans les figures 21 et 22 :

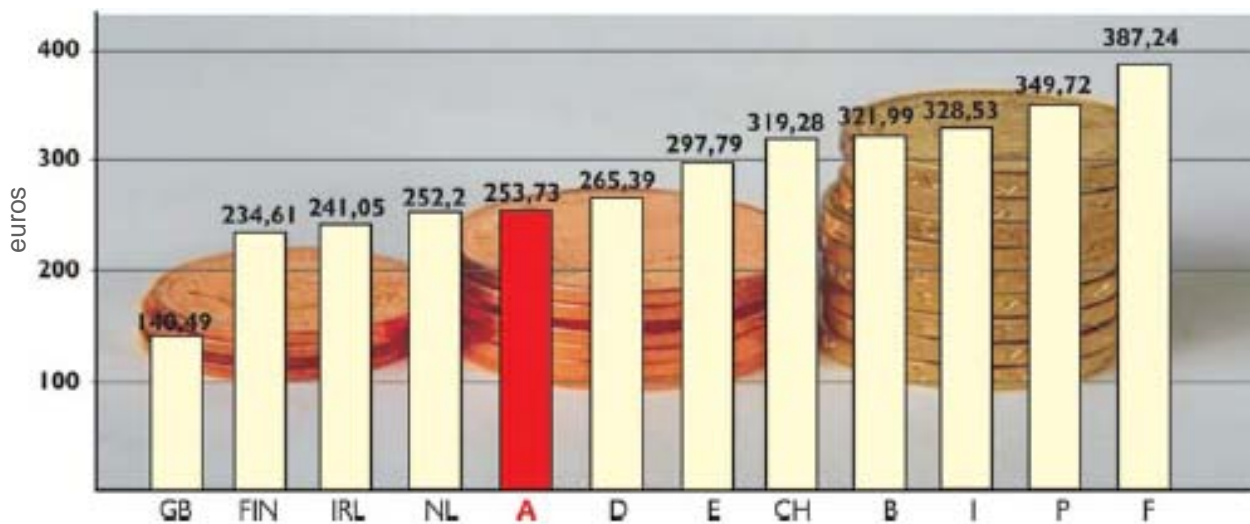


Figure 21: Comparaison de la consommation de médicaments par an et par habitant dans 12 pays européens basée sur le prix des médicaments en pharmacie hors taxes, en euros, pondéré par la parité de pouvoir d'achat

Erreur ! Liaison incorrecte.

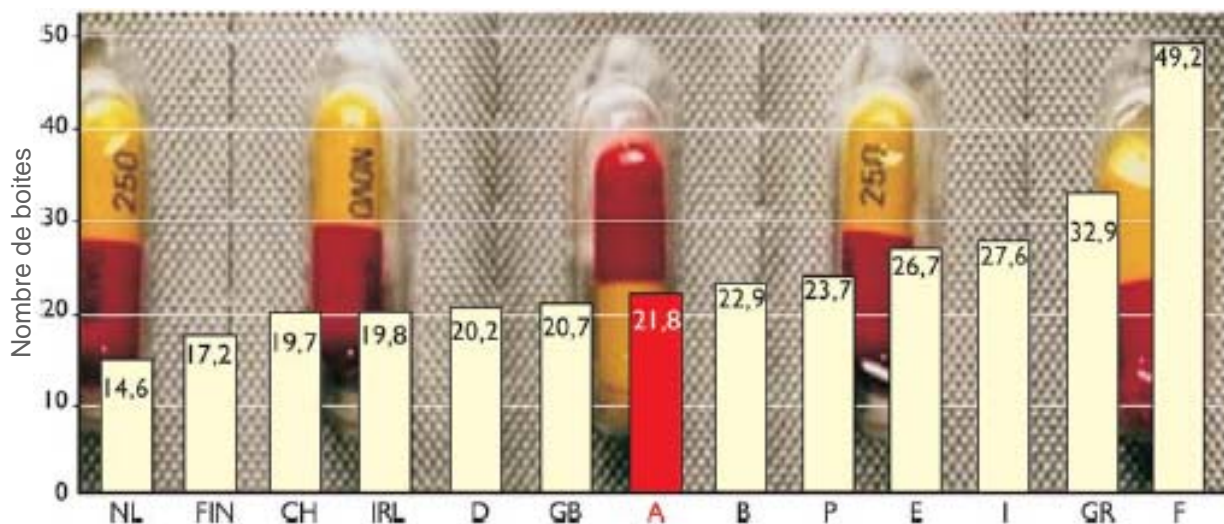


Figure 22: Comparaison de la consommation de médicaments par an et par habitant dans 12 pays d'Europe en fonction du nombre de boîtes de médicaments vendues Erreur ! Liaison incorrecte.

Ces données doivent être comparées aux prix moyens des médicaments dans ces mêmes pays :

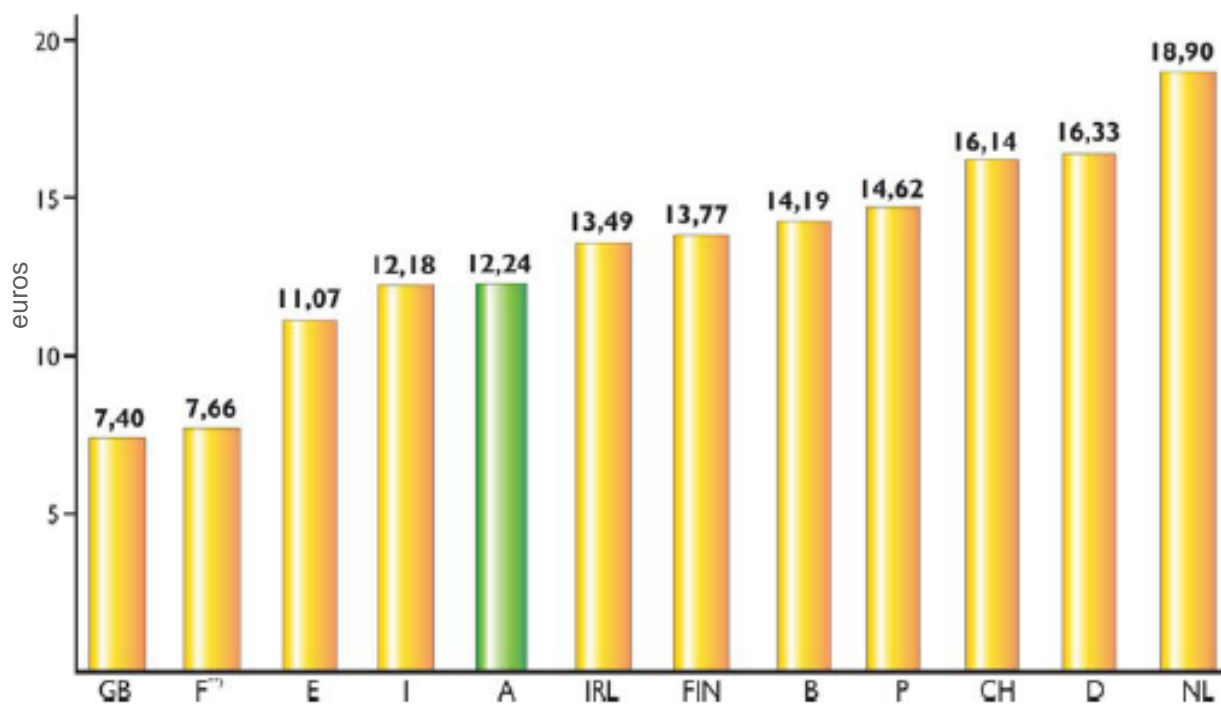


Figure 23: Prix moyen en euros d'une boîte de médicament dans 12 pays européens, pondéré par la parité de pouvoir d'achat Erreur ! Liaison incorrecte.

Ces figures montrent que l'Autriche (A) consomme nettement moins de médicaments par habitant que la France (F) bien que ses médicaments soient plus chers. De plus, parmi les 12 587 médicaments

ayant une AMM en Autriche, plus de 80% sont « listés », c'est-à-dire qu'il faut une ordonnance pour se les procurer.**Erreur ! Liaison incorrecte.** Si on admet que les Autrichiens et les Français tombent malades en moyenne aussi souvent et avec à peu près les mêmes pathologies, on peut déduire que les Autrichiens se font prescrire moins de médicaments mais se dirigent davantage vers l'automédication. Ces constats peuvent expliquer en partie l'engouement de l'Autriche pour la phytothérapie, l'offre de produits conseil dans ce secteur étant particulièrement développé.

On peut remarquer actuellement en France une politique qui veut orienter davantage les patients vers l'automédication. Via les remboursements le gouvernement veut diminuer les frais de remboursements de la sécurité sociale et pousser les gens à se rendre plus volontiers d'office à la pharmacie pour chercher des conseils lors de petites pathologies bénignes. Une telle ouverture du marché de l'automédication pourrait contribuer à une croissance du secteur de la phytothérapie en France. Mais à l'heure actuelle le non-remboursement des produits de phytothérapie reste un frein au développement de ce marché. La population française n'a pas encore l'habitude de prendre en charge sa santé. **Erreur ! Liaison incorrecte.**

2. Rôle des contextes historiques et géographiques

Nous allons voir dans cette partie quelques faits d'ordre historique ou géographique qui peuvent expliquer la prédominance de l'allopathie dans les stratégies thérapeutiques en France et le développement du marché des huiles essentielles. En ce qui concerne l'Autriche, nous allons mieux comprendre l'engouement pour les médecines complémentaires et quelques raisons à l'origine de l'importance du phénomène de l'automédication en phytothérapie.

2.1. En France **Erreur ! Liaison incorrecte.**

La France dispose de nombreuses ressources en plantes médicinales grâce aussi bien à la France métropolitaine elle-même, qu'à ses territoires d'outre-mer et ses ex-colonies. L'origine principale des plantes médicinales reste néanmoins le bassin méditerranéen (la région de Grasse par exemple). On y récolte notamment du thym, de la lavande, du romarin, de la sarriette, du serpolet, de la sauge, de l'estragon, plusieurs variétés de pins, de l'hysope, du genévrier, différentes menthes, du basilic, de l'origan et de l'anis. Ces différentes plantes interviennent souvent dans la cuisine méditerranéenne en tant qu'aromates ou épices, mais elles possèdent par ailleurs d'innombrables vertus en médecine. La région de l'Anjou assure une grande partie de la production française en plantes médicinales depuis le 19^e siècle (ex : culture de la valériane, de la camomille et du mélilot). Les territoires d'outre-mer ont

fourni de nombreuses plantes à essences, telles que les clous de girofle, les gousses de vanille, la fleur d'ylang-ylang, les feuilles de niaouli, les feuilles de cajepout, la racine de kava-kava, etc.

Avant le 20^e siècle en France, on ne peut pas vraiment parler de phytothérapie. Il existait autant de formes de médecines traditionnelles que de régions géographiques ou culturelles. Mais découlant de la richesse en plantes médicinales, au 19^e siècle, on commence à s'intéresser à ce que contiennent les plantes. C'est à cette époque que de célèbres Français isolent des principes actifs de certaines plantes qui vont révolutionner la médecine :

- en 1817 Robiquet isole la morphine puis en 1832 la codéine du pavot.
- en 1818 Pelletier et Caventou découvrent la strychnine et la brucine dans la noix vomique.
- en 1827 Leroux extrait la salicine de l'écorce de saule.
- en 1868 Nativelle parvient à cristalliser la digitaline à partir de la digitale.

La création des « écoles de pharmacie » à Paris, Montpellier et Strasbourg en 1803 permit de grandes découvertes grâce à l'étude de matières végétales et animales. Bien que ces études n'aient pas servi *stricto sensu* à développer la phytothérapie, elles ont eu le mérite de valoriser les plantes médicinales et ont apporté une explication scientifique aux effets que l'on observait depuis déjà longtemps. Mais elles ont aussi ouvert la voie à de nombreuses découvertes en allopathie et par ce biais ont contribué au léger déclin de la phytothérapie en France au cours du 20^e siècle car l'allopathie a supplanté les plantes médicinales dans l'esprit de nombreux médecins et patients.

C'est encore un Français, R.M. Gattefossé, qui fut à l'origine de l'aromathérapie telle qu'on la connaît aujourd'hui. C'est lui qui a établi la liste des propriétés des huiles essentielles (anti-infectieux, digestion, rhumatismes, dermatologie,...). La France est devenue spécialiste dans ce domaine. La superficie actuelle qu'occupent les Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales en France est estimée à 32 960 hectares (dont 9 640 ha. pour les plantes médicinales). La majeure partie de cette surface (65%) est destinée à l'extraction des huiles essentielles. Il y a plus de 150 distilleries consacrées aux plantes sur le territoire français.**Erreur ! Liaison incorrecte.**

Il est bon de rappeler la définition de l'aromathérapie, car il existe des différences entre la France et les pays germanophones sur ce terme :

L'aromathérapie utilise les huiles essentielles pour soigner diverses pathologies. Ces huiles essentielles sont obtenues principalement par entraînement à la vapeur d'eau des principes odorants volatils de plantes aromatiques ou par expression du péricarpe des fruits (cas des agrumes : bergamote, orange amer, etc.). **Erreur ! Liaison incorrecte.**

En allemand, le terme « *Aromatherapie* » désigne plutôt ce qu'on qualifierait en France d'« aromacologie » **Erreur ! Liaison incorrecte.**, c'est-à-dire une forme de thérapie qui n'utilise que les propriétés odorantes des huiles essentielles. On s'aperçoit ainsi par exemple que le parfum de la rose provoque un ralentissement du rythme cardiaque et que l'arôme du citron diminue le taux de cortisol, hormone présente en cas de stress. Ces propriétés sont exploitées dans de nombreuses gammes de cosmétiques. **Erreur ! Liaison incorrecte.** Leur finalité est davantage le bien-être et le confort que la guérison d'une maladie. Des études sont en cours sur les effets neurosensoriels des huiles essentielles : les récepteurs olfactifs seraient stimulés par des doses inférieures au seuil de sensibilité consciente à l'instar des phéromones. **Erreur ! Liaison incorrecte.**

Les Français n'ont encore que très peu recours à l'aromacologie. Peu de thérapeutes prescrivent des huiles essentielles dans ce cadre, car il manque encore des données scientifiques pour étayer ces effets.

2.2. En Autriche **Erreur ! Liaison incorrecte.**

Le destin de l'Autriche a depuis toujours été relié à celui de ses voisins, et notamment de sa grande sœur, l'Allemagne (cf. 1^e chapitre). C'est ainsi, que lorsqu'au 18^e siècle émergent en Allemagne les courants de « naturopathie » grâce aux écrits de Goethe et Schiller, l'Autriche fut elle aussi influencée (cf. médecines complémentaires). Les réflexions de Goethe ont été reprises et appliquées par Samuel Hahnemann dans l'homéopathie, dans les sels de Schüssler ou encore dans la médecine anthroposophique de Rudolf Steiner (et indirectement dans les élixirs floraux d'Edward Bach en Angleterre).

Ces développements ont transformé la notion de dosage en phytothérapie. En effet, jusque là, on donnait souvent de fortes doses de plantes médicinales lors de pathologies aiguës. Ce changement vers des petites doses a permis la mise en place de traitements de maladies chroniques par les plantes thérapeutiques. Par exemple, l'Aubépine était utilisée en médecine traditionnelle à fortes doses dans la prise en charge de la fièvre et elle est aujourd'hui davantage utilisée à doses modérées lors de troubles d'ordre cardiovasculaire.

Certains des laboratoires de phytothérapie allemands actuellement leaders sur le marché ont été fondés par des homéopathes. C'est aussi grâce à ces mouvements que l'Allemagne est la plaque tournante en Europe dans le marché des plantes : elle totalise 1/3 du volume total des importations européennes et 1/5 des exportations. **Erreur ! Liaison incorrecte.** Et c'est en Allemagne qu'ont lieu la plupart des essais cliniques sur les plantes médicinales. Ces recherches utilisent souvent des médicaments bien plus

faiblement dosés en plantes que ceux couramment utilisés dans le reste du monde. Or, dans les pharmacies autrichiennes on retrouve de nombreux produits importés de l'Allemagne.

De même qu'en France il existe le régime méditerranéen basé sur l'utilisation de l'huile d'olive qui a des propriétés sur le système cardiovasculaire, les Autrichiens sont producteurs et de grands consommateurs d'huile de pépins de courge. C'est la région de la Styrie, autour de Graz, qui en produit le plus. La courge (*Cucurbita pepo*, *Cucurbitaceae*) a des propriétés sur l'hyperplasie bénigne de la prostate.

Jusque dans les années 1960 en Autriche, les agriculteurs et autres professionnels indépendants du secteur primaire n'avaient aucune couverture sociale. **Erreur ! Liaison incorrecte.** Quand ils se rendaient chez le médecin, ils devaient payer l'intégralité de la somme demandée pour la consultation et pour les médicaments prescrits. C'est pourquoi cette catégorie de la population consultait peu les médecins et avait pris l'habitude de se soigner par leurs propres moyens, c'est-à-dire avec ce que la nature mettait à leur disposition. L'Autriche étant un pays majoritairement montagneux, cette nature regorge de plantes médicinales (Arnica, Matricaire,...). L'habitude de se soigner par les plantes semble avoir perdu même depuis la création de la couverture maladie.

Si on superpose la carte suivante représentant le relief montagneux de l'Autriche avec la figure 6 dans le chapitre 3, on s'aperçoit que les zones géographiques où la population a le plus confiance dans les plantes médicinales sont également les zones les plus montagneuses (zones foncées sur la carte).



Figure 24: Carte topographique de l'Autriche Erreur ! Liaison incorrecte.

De part sa grande variété de climats et de reliefs, l'Autriche possède une végétation abondante et riche. Avant les grands défrichages du Moyen-âge, des forêts recouvraient la majeure partie de l'Autriche. [8] Elles étaient composées essentiellement de hêtres, d'épicéas, de sapins et de chênes. Encore aujourd'hui le centre des Alpes est formé en grande partie de forêts. Les arbres sont présents jusqu'à une altitude d'environ 2000 mètres. Au-delà on trouve des arbustes et des plantes herbacées comme la gentiane (*Gentiana lutea*, *Gentianaceae*), l'arnica (*Arnica montana*, *Asteraceae*), et bien sûr l'edelweiss (*Leontopodium alpinum*, *Asteraceae*), c'est-à-dire qu'on trouve très facilement des plantes médicinales sur ces terrains.**Erreur ! Liaison incorrecte.**

3. Rôle des pharmaciens

Les pharmaciens ont un rôle important dans l'essor des ventes de plantes médicinales car plus du tiers des patients disent prendre de la phytothérapie suite à un conseil de leur pharmacien. De plus 18,3% des patients déclarent avoir de temps en temps des prescriptions de phytothérapie. Les pharmaciens ont donc une action à la fois lors de la délivrance des ordonnances de phytothérapie et dans leurs conseils au quotidien.

3.1. Formation des pharmaciens

Lorsqu'on s'intéresse à la part que représente l'enseignement sur les plantes dans les facultés de pharmacie, on s'aperçoit qu'il existe de grosses différences. En tant qu'exemple, prenons les facultés de pharmacie de Nantes et de Vienne et regardons le nombre d'heures de cours consacrées à la pharmacognosie et à la phytothérapie.

En ce qui concerne le programme à Vienne, basons-nous sur le site Internet de l'université où figure le contenu des cours programmés de tous les semestres depuis 1994. En regardant les cours programmés du semestre d'hiver 2005/2006 et ceux du semestre d'été 2006, il y a un total de 281 heures dont 35 sont consacrées à la pharmacognosie ou à la phytothérapie, soit 12,5% du volume horaire total.**Erreur ! Liaison incorrecte.**

Pour les programmes nantais, prenons en compte les emplois du temps affichés à la faculté de pharmacie pendant l'année universitaire 2006/2007 de la 1^e à la 6^e année (sauf la quatrième année car les U.E. n'étaient pas affichées), et calculons le pourcentage de matières concernant les plantes médicinales. Il s'avère que sur environ 1355 heures de cours prévues, 128 heures sont consacrées à la

botanique, la physiologie végétale, la pharmacognosie, la phytothérapie et aux plantes toxiques, soit 9,5% du volume horaire global.

Ces valeurs ne donnent bien sûr que des indications sur la tendance qu'ont les différents établissements d'enseignement à mettre en avant la pharmacognosie. Il est bien évident qu'à Vienne les étudiants passent bien plus de 281 heures sur les bancs de leur faculté en 9 semestres ! De plus, 12,5% et 9,5% ne sont pas significativement différents quand on tient compte de l'approximation horaire des calculs.

Par contre, quand on parcourt les couloirs de la faculté de pharmacie de Vienne, on peut observer l'omniprésence des expositions liées à la phytothérapie : posters d'études sur les propriétés des plantes, exposition sur les médicaments contenant des plantes médicinales, tables contenant diverses drogues végétales, etc. (cf. Figure 25). De plus, le département de pharmacognosie occupe environ 3/8^e de la surface de la faculté (la moitié de 3 étages sur les quatre étages que comporte le bâtiment) !

a



b



c



Figure 25: Exposition de phytothérapie à la faculté de pharmacie de Vienne (décembre 2006)
Photos a et b : vitrines renfermant des plantes médicinales et les médicaments dans lesquels elles sont présentes
Photo c : table basse contenant plusieurs drogues végétales en vrac

Il est intéressant de noter qu'en France l'enseignement de la phytothérapie n'est pas obligatoire. Il n'est pas du tout présent dans la FCB et dans certaines facultés il n'est dispensé qu'en option dans la filière officine. Le directeur marketing PhytoAroma chez Pierre Fabre, Christophe Pigney regrette le manque de formation sur la phytothérapie dans les facultés de pharmacie en France. Ce sont les laboratoires qui doivent les former pour permettre une augmentation de leurs ventes.**Erreur ! Liaison incorrecte.**

3.2. Les avantages des pharmacies sur le marché de la phytothérapie

Nous avons vu dans le chapitre 3 que plus de 78% des Viennois disent s'approvisionner en produits de phytothérapie majoritairement en pharmacie. Quelles sont les raisons qui favorisent les pharmacies en ce qui concerne le marché de la phytothérapie ?

3.2.1. Large assortiment de produits à base de plantes

Les pharmacies offrent un vaste assortiment de produits à base de plantes. Mais outre les produits purement phytothérapeutiques (tisanes, huiles essentielles, gélules à base de plantes entières, etc.), un certain nombre de pharmacies proposent d'autres sortes de thérapies dites « naturelles » comme nous l'avons vu ci-dessus **Erreur ! Liaison incorrecte.Erreur ! Liaison incorrecte..**

On trouve notamment :

- des produits de médecine traditionnelle chinoise
- les élixirs floraux (fleurs de Bach)
- des produits de médecine ayurvédique
- des sels de Schüssler
- de l'homéopathie, etc.

Il est donc parfois difficile pour le patient de s'y retrouver et de distinguer ce qui relève de la phytothérapie et ce qui n'en est pas, d'autant plus que les pharmaciens conseillent la plupart du temps la phytothérapie en association avec ces autres méthodes (dans 94,8% des cas avec de l'allopathie, mais dans 68,8% des situations avec de l'homéopathie, dans 39% des cas avec des élixirs floraux, dans un tiers des cas avec des conseils ou des produits de diététique et 5% des pharmaciens conseillent la phytothérapie en association avec la médecine traditionnelle chinoise).

Toutes les pharmacies interrogées vendaient des tisanes (soit en vrac ou en sachets, ou en mélanges), dont une grande partie était fabriquée par la pharmacie elle-même. Chaque pharmacie stocke en effet

en moyenne 159 drogues différentes. Ce chiffre peut même monter jusqu'à 500 dans certaines pharmacies. Mais autour de 90% des pharmacies proposent également des produits liquides à base d'extraits de plantes (sirops, solutions, teintures, etc.), des gélules, des huiles essentielles et des formes destinées à l'application cutanée (gels, pommades, etc.).

3.2.2. Qualité des produits à base de plantes

Les produits vendus sont de qualité : les plantes stockées doivent toutes être analysées dès leur arrivée pour s'assurer qu'il s'agit bien de la bonne plante et que la qualité est satisfaisante. Un quart des pharmacies ont une salle de stockage spécifique pour les plantes ce qui est une garantie supplémentaire de leur qualité. Les produits de fabrication industrielle quant à eux proviennent de firmes pharmaceutiques, avec un cahier des charges très rigoureux sur la provenance et la qualité des drogues. Pour les tisanes par exemple, quelques unes des marques les plus présentes en pharmacie sont Mag. Kottas[®], Apotee[®] et Sidroga[®].

3.2.3. Qualifications du personnel

Le personnel des pharmacies est très qualifié. Tous les pharmaciens interrogés ont reconnu avoir eu des cours de pharmacognosie lors de leurs études de pharmacie. Lorsqu'on leur demande d'évaluer leur niveau de connaissance dans ce domaine on obtient une moyenne de 6,1/10 à propos des plantes médicinales et de 5,7/10 pour les huiles essentielles. Ils sont particulièrement bien renseignés sur les indications et propriétés des plantes, sur les contrôles d'identification, les précautions d'emploi et les préparations magistrales qu'on peut en faire comme le montre le schéma suivant :

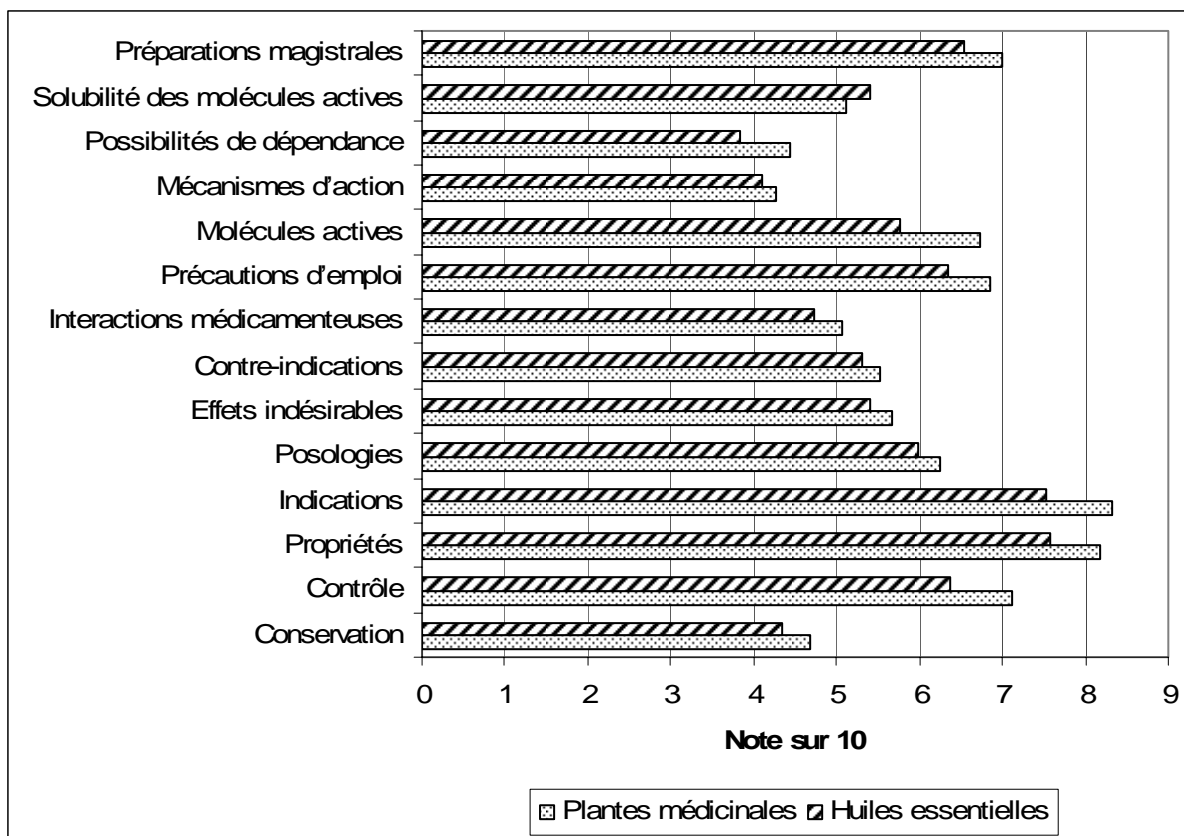


Figure 26: Niveau de connaissance des pharmaciens autrichiens sur les plantes médicinales et les huiles essentielles

[Notation sur 10 points où 0= je ne m'en souviens pas du tout, 10= je m'en souviens très bien]

Seuls 12,5% des pharmacies ont un employé plus particulièrement spécialisée en phytothérapie, pharmacien ou préparateur.

Parmi les pharmaciens, 59% ont suivi des formations complémentaires en phytothérapie, soit par l'intermédiaire de magazines spécialisés (par exemple tous les pharmaciens inscrits à l'Ordre peuvent recevoir trimestriellement s'ils le souhaitent le magazine *Foliaca*, Universimed Verlags- und Service GmbH, dédié à la phytothérapie), soit par des formations offertes par les représentants des laboratoires de phytothérapie, soit par la faculté de pharmacie, soit par l'équivalent de l'Ordre des pharmaciens (*Apothekerkammer*) qui propose des séances de formation continue. Des diplômes postuniversitaires en phytothérapie existent également. Mais il semble que tout cela ne leur suffise pas car 71,8% des pharmaciens souhaiteraient approfondir leurs connaissances en phytothérapie par une formation plus complète.

3.2.4. Personnel nombreux

Une pharmacie moyenne à Vienne comprend 5 pharmaciens, 3,6 préparateurs et 3,5 autres salariés soit un total de 12,1 personnes dont les trois quarts sont qualifiés. Donc lorsqu'un patient se rend en pharmacie il est sûr d'obtenir de bons conseils quant au traitement qu'il doit suivre, que ce soit en matière de phytothérapie ou non. En effet les pharmaciens autrichiens conseillent préférentiellement la phytothérapie dans plus de 50% des cas mais ils la donnent souvent en complément de médicaments allopathiques, homéopathiques ou diététiques.

4. Evolution de la législation

Il est évident qu'on ne vend en pharmacie que ce qu'on a le droit d'y vendre. Regardons donc comment cela diffère entre la France et l'Autriche.

4.1. Harmonisation européenne

Paradoxalement, alors qu'une grande majorité de la population considère la phytothérapie comme une médecine « douce » et inoffensive, dans le cadre de la législation elle est prise très au sérieux et elle doit suivre la même procédure stricte que tous les autres médicaments.

Selon l'ESCAP, une plante est reconnue comme « plante utilisée traditionnellement » lorsque celle-ci a effectivement été utilisée pendant plus de 30 années par les habitants d'un pays européen ou pendant plus de 15 ans en Europe si elle a été utilisée plus de 30 ans ailleurs. L'association de Phytothérapie Britannique (British Herbal Medicine Association) a recensé 263 plantes qui entrent dans ce cadre en Europe.**Erreur ! Liaison incorrecte.**

La législation française est l'une des plus sévères d'Europe en ce qui concerne les plantes médicinales. A partir du moment où une plante présente un risque elle est retirée de la Pharmacopée. C'est ainsi par exemple qu'il n'y a que 34 plantes en vente libre en France contre 360 en Belgique et 200 en Italie.**Erreur ! Liaison incorrecte.**En Autriche, nous avons vu comment un certain nombre de plantes étaient passées sur l' « *Abgrenzungsverordnung* » et peuvent donc être vendues en *Drogerie*.

Cependant, l'AFSSAPS essaie d'élaborer depuis quelques années de nouvelles listes de plantes qui seraient plus pertinentes par rapport à l'usage qui en est fait actuellement, notamment par le biais des compléments alimentaires.**Erreur ! Liaison incorrecte.**

Les listes proposées seraient les suivantes :

- liste 1 : plantes médicinales utilisées traditionnellement en allopathie
- liste 2 : plantes médicinales dont l'évaluation du rapport bénéfice/ risque est négative (effets secondaires supérieurs aux bénéfices thérapeutiques attendus)
- liste 3 : plantes médicinales à usage thérapeutique non exclusif

De plus, une liste de 145 plantes devrait bientôt paraître au Journal Officiel pour accroître le nombre de plantes pouvant être vendues librement. **Erreur ! Liaison incorrecte.** Ceci devrait aider le marché de la phytothérapie en France dans les années à venir.

4.2. Préparations à base de plantes

Une des particularités des pharmacies en Autriche est qu'elles préparent elles-mêmes beaucoup de « remèdes-maison » dont une grande partie à base de plantes médicinales : tisanes en vrac conditionnées en paquets (91,7% des pharmacies), mélanges de plantes (83,3%), crèmes et gels (54,2%), teintures (41,7%), poudres mises en gélules (29,2%), etc. Plus de 40% des pharmacies disent utiliser des formules de leur propre invention et 75% des pharmacies s'en tiennent aux formules proposées dans la Pharmacopée. En ce qui concerne les tisanes constituées de mélanges de plantes, d'après le paragraphe 17 de l'AMG (*Arzneimittelgesetz* – réglementation des médicaments), ce sont des médicaments qui :

- ne doivent être composés que d'éléments qui figurent dans la liste des produits de la « *Österreichische Arzneitaxe* » ou qui sont autorisés d'après le paragraphe 17a de l'AMG [relatif à l'autorisation simplifiée de commercialisation],
- ne contiennent aucune plante soumise à une prescription obligatoire,
- ne peuvent être vendus que dans la pharmacie où ceux-ci ont été produits (totalement ou par pesées). **Erreur ! Liaison incorrecte.**

Pour être vendus dans d'autres pharmacies, ces remèdes-maison doivent obtenir une autorisation de mise sur le marché, qui est certes simplifiée, mais qui limite à 5 le nombre de drogues (principes actifs) pouvant être contenues dans la préparation. Cette partie de la législation a été modifiée en 1984. Auparavant les remèdes-maison étaient bien plus répandus et un même remède était souvent présent dans plusieurs pharmacies.

En France, les seuls mélanges de plantes autorisés en vente libre sont ceux qui figurent dans le Formulaire National. Or, il n'y a qu'un mélange de plantes sur ce Formulaire : celui des Espèces pectorales, à base de Bouillon blanc (*Verbascum thapsus*), Mauve (*Malva sylvestris*), Guimauve (*Althaea officinalis*), Coquelicot (*Papaver rhoeas*), Tussilage (*Tussilago farfara*), Pied de Chat

(*Antennaria dioïca*) et de Violette (*Viola sp.*). Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que les tisanes à base de mélanges de plantes ne soient pas très répandues en France.

Le fait que les pharmaciens autrichiens semblent être plus à même d'élaborer des remèdes-maison que les Français est sans doute lié au caractère plus généraliste de leurs études. En effet ils ne doivent pas se spécialiser dans une filière précise au cours de leurs études comme c'est le cas en France. Ils bénéficient ainsi des enseignements de la filière industrie sur la formulation galénique.

5. Perspectives d'avenir

« Si les gens ne croyaient pas à l'efficacité des plantes, le marché ne serait pas aussi florissant. » Dr Johannes Saukel, Institut de pharmacognosie, Université de Vienne.

Bien que la phytothérapie soit actuellement très à la mode, une grande partie de la population ne semble pas avoir besoin de savoir comment agit telle ou telle plante ou d'avoir des preuves de son efficacité avant de s'en servir. Elle semble se contenter de ce qu'ils entendent et lisent autour d'eux et partent du principe que si c'est vendu, c'est que quelqu'un doit déjà s'être chargé de démontrer l'efficacité et l'innocuité du produit. Ce qui a marché pour mes grands-parents doit marcher pour moi aussi et au moins c'est naturel ! **Erreur ! Liaison incorrecte.**

5.1. Transmission des connaissances

La phytothérapie est une thérapeutique qui a perduré au cours des siècles grâce à la transmission filiale de génération en génération en grande partie. Aujourd'hui, les familles sont souvent éclatées, recomposées et ne vivent plus forcément dans une zone géographique proche. Les milieux urbains plus branchés mais où il est aussi moins facile de nouer des contacts se développent. Ces conditions ne facilitent pas la tradition orale, malgré les moyens technologiques modernes comme le téléphone ou le réseau Internet.

Certains items du questionnaire à Vienne exploraient cette notion de partage des savoirs entre amis ou en famille.

Les pharmaciens ont répondu à 93,6% qu'ils utilisaient eux-mêmes de la phytothérapie pour se soigner et 91% des pharmaciens ont affirmé que leurs familles avaient aussi recours à des produits de phytothérapie lorsqu'ils étaient malades.

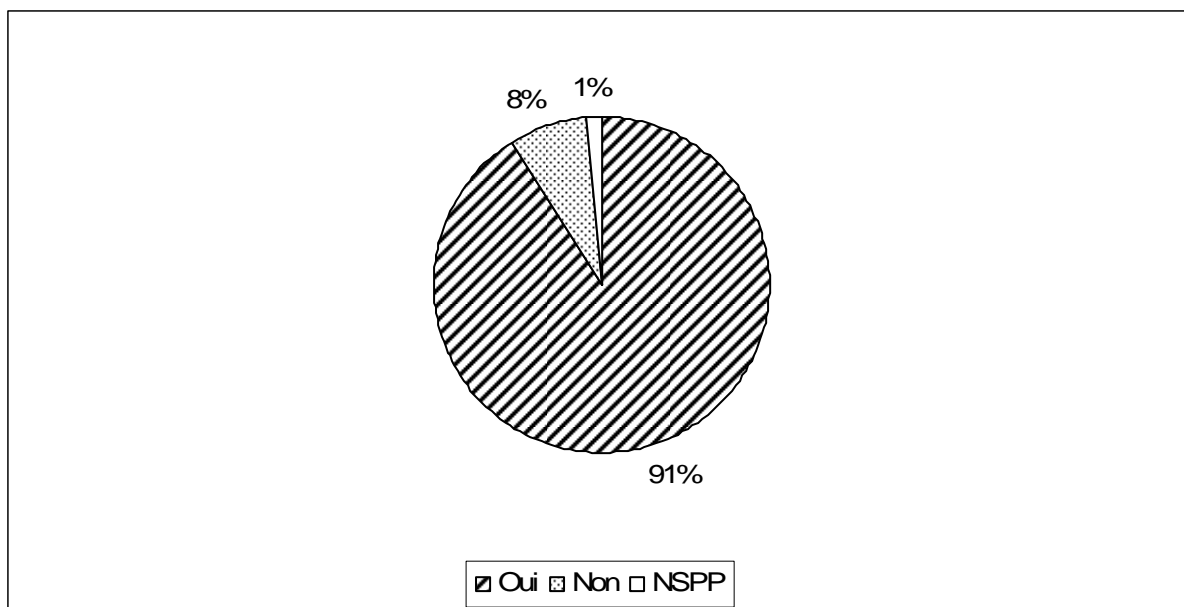


Figure 27: Pourcentage des pharmaciens autrichiens dont la famille utilise des produits de phytothérapie (n=78)

Ces chiffres impressionnants soulèvent quelques interrogations. Ce fort taux d'utilisation de la phytothérapie parmi les pharmaciens est-il la conséquence de leur éducation au sein de leur famille où ils auraient été élevés dans un environnement favorable à la phytothérapie ? Ou est-ce suite à leurs études de pharmacie qu'ils ont compris l'utilité et l'efficacité des plantes médicinales et qu'ils ont fait profiter leur entourage de leurs connaissances? Sans doute un peu des deux.

D'autre part, lorsque les patients ont été interrogés sur ce même point, environ la moitié de l'échantillon pouvait affirmer qu'ils connaissaient des personnes dans leur entourage qui utilisaient de la phytothérapie. Ceci signifie que les gens parlent facilement entre eux des remèdes naturels qu'ils prennent. Est-ce le cas pour toutes les sortes de thérapies (allopathie ?) ou est-ce particulier à la phytothérapie ?

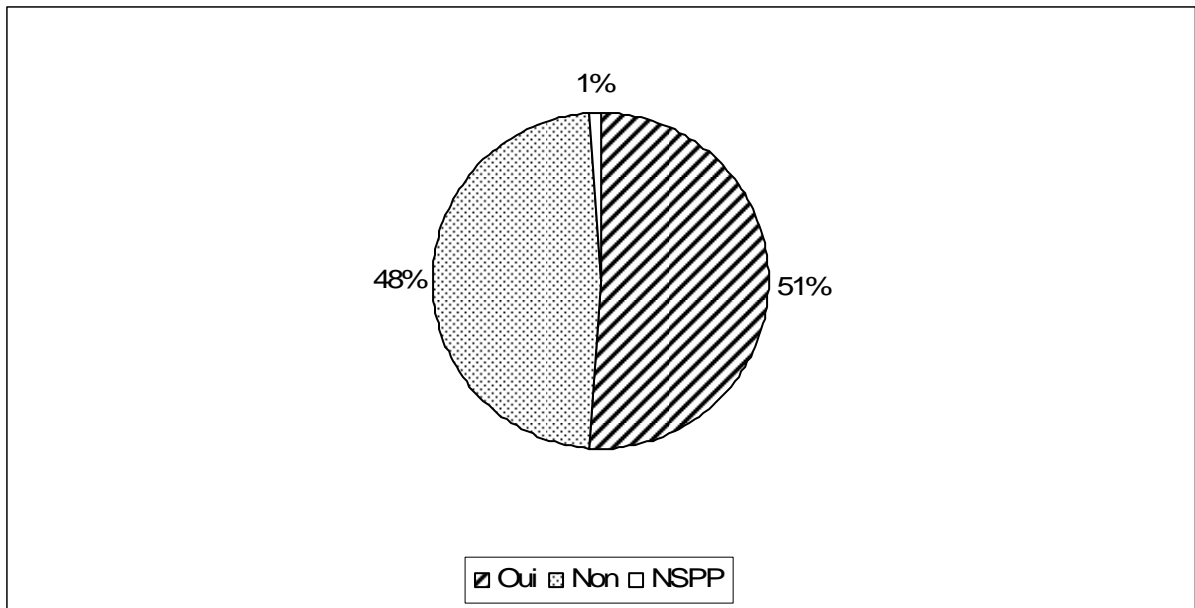


Figure 28: Pourcentage de patients autrichiens qui avaient de la famille ou des amis qui utilisaient des produits de phytothérapie (n=253)

Parmi les utilisateurs réguliers de phytothérapie, un pourcentage encore plus élevé (79%) partage avec ses amis et sa famille des conseils en matière de phytothérapie. Ce chiffre tendrait à montrer que le bouche-à-oreille fonctionne encore très bien pour la phytothérapie, surtout auprès des femmes (80,9%).

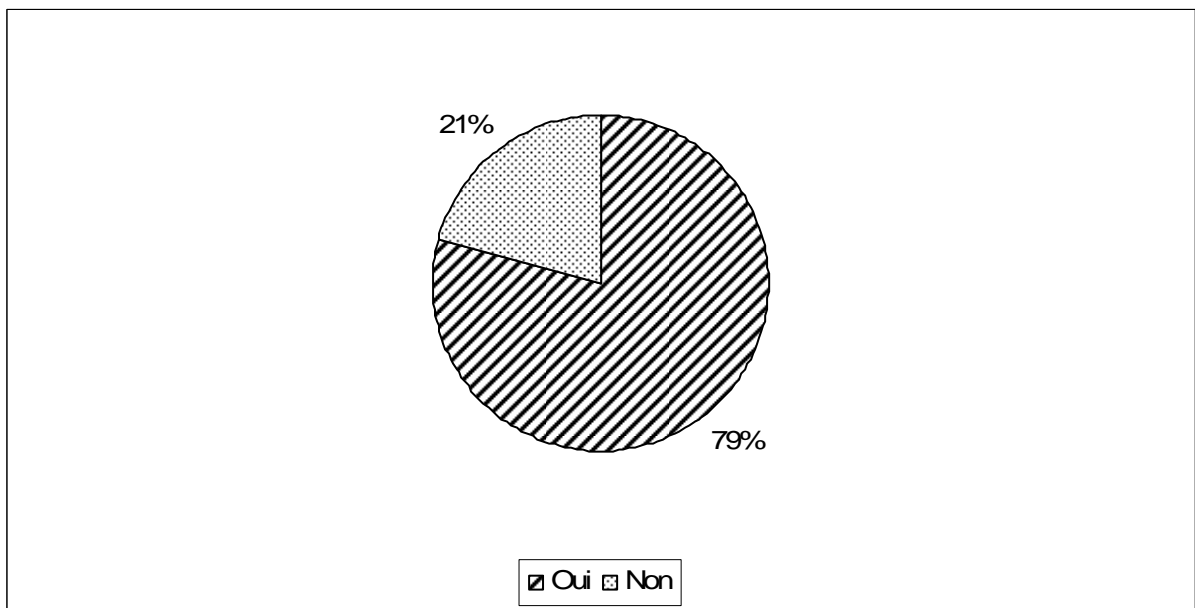


Figure 29: Pourcentage de gens qui utilisent eux-mêmes la phytothérapie et qui la conseillent à leur famille et à leurs amis en Autriche (n=153)

Par ailleurs, quand il est demandé aux patients comment ils savent quelle plante ils doivent utiliser, 26,1% disent que c'est suite aux conseils de leur famille ou de leurs amis (13%) et 3,9% des personnes par le bouche-à-oreille.

Donc malgré l'éclatement des familles et le développement des grandes villes aux dépens des zones rurales, comme dans le reste de l'Europe, les connaissances en phytothérapie se propagent en grande partie oralement en Autriche.

C'est d'ailleurs pour cette raison que la faculté de pharmacie de Vienne a réalisé une importante enquête entre 1983 et 1996 dans l'ensemble du pays par l'intermédiaire de thèses rédigées par les étudiants, sous la direction de l'institut de pharmacognosie. Les étudiants se sont vus attribuer une zone géographique précise, souvent une vallée, où ils étaient chargés d'aller à la rencontre de la population locale et de recueillir les témoignages des habitants sur leurs « remèdes de grand-mères » dans le but de rassembler des données sur les plantes qui sont ou étaient régulièrement utilisées. Toutes ces informations sont actuellement présentées dans une banque de données informatisée « *Volksmed* ». Mais celle-ci suscite beaucoup de convoitises auprès des industriels et il n'est pas facile d'y avoir accès ! **Erreur ! Liaison incorrecte.**

5.2. Rôle des médias

Dans les listes de plantes les plus vendues (cf. chapitre 3) on remarque qu'en France et dans une moindre mesure en Autriche on trouve certaines plantes qui ne sont pas locales (ex : Harpagophytum, Passiflore, Badiane...) et donc qui ne peuvent pas être issues de la médecine traditionnelle. Quelques-unes ont été introduites il y a déjà longtemps par les navigateurs de l'Amérique, de l'Afrique ou de l'Asie. Les autres sont apparues plus récemment sur le marché par le biais des laboratoires pharmaceutiques qui sont allés dénicher aux quatre coins de la planète les plantes exotiques qui étaient utilisées dans les Pharmacopées d'autres peuples.

Dernièrement en France on assiste au plébiscite de compléments alimentaires à visée antalgique, minceur ou anti-âge, qui contiennent des plantes ou extraits de plantes dont les pharmaciens ignorent tout. Le matraquage publicitaire conduit à une forte demande spontanée en officine de ces produits. Les pharmaciens ne peuvent se baser que sur les mêmes informations publicitaires que celles dont disposent les patients pour se faire une opinion et sont démunis face au manque de données scientifiques encadrant ces produits. C'est pourtant leur responsabilité qui est engagée lorsqu'ils vendent un de ces produits dont ils ignorent tout.

A priori les compléments alimentaires bénéficient actuellement d'un effet de mode, alimenté par les publicités dans la presse et à la télévision. Mais quand ceux-ci disparaîtront du marché ils seront remplacés par d'autres, puis par d'autres. Le statut légal des compléments alimentaires en officine est encore flou. Il n'y a bien sûr pas la même qualité entre un produit de phytothérapie qui dispose d'une AMM et un complément alimentaire à base de plantes. Le premier doit répondre à un cahier des charges bien précis et suivre des contrôles poussés (comme pour les médicaments allopathiques), alors que pour le second l'encadrement fait encore défaut. Il n'existe qu'une procédure déclarative pour les compléments alimentaires et la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) a déclaré récemment que, sur certains produits, les doses indiquées sur le conditionnement et les doses réelles n'étaient pas en adéquation.**Erreur ! Liaison incorrecte.**

De plus se pose le problème des produits dits de phytothérapie qu'on peut trouver sur Internet. En effet il devient difficile de maîtriser cette source d'information car les adresses des sites se modifient souvent puis disparaissent. Le consommateur non averti peut se laisser séduire par des offres alléchantes pseudo-scientifiques. Ces produits ne bénéficient d'aucun contrôle. Il faut donc se montrer très méfiant vis-à-vis de ce qui est présenté sur Internet.**Erreur ! Liaison incorrecte.** Les produits de santé disposant d'une AMM n'ont pas le droit d'être vendus sur Internet que ce soit en France ou en Autriche.

Mais on ne peut pas nier le rôle important que jouent les médias dans le développement du marché de la phytothérapie : 34% des patients interrogés à Vienne ont déclaré avoir pris des produits de phytothérapie après avoir lu un livre ou un magazine sur le sujet et pour 4,6% d'entre eux c'était par le biais d'articles ou de sites Internet. Près de 6% des patients sont sensibles aux efforts de marketing des laboratoires car c'est la lecture des informations sur l'emballage qui les a persuadés d'acheter le produit.

5.3. Obstacles au développement du marché

Bien qu'il semble y avoir actuellement une mode de naturopathie, peu de laboratoires investissent dans ce domaine. En effet, comment peut-on poser un brevet sur des produits qui sont à disposition de tout un chacun dans la nature?

Il n'existe que très peu de centres hospitaliers ou d'instituts de recherches qui conduisent des études cliniques sur la phytothérapie. Les gouvernements ne fournissent pas de subventions dans ce domaine, préférant encourager le développement de médicaments pour les maladies orphelines, le cancer ou le SIDA. Les coûts d'une étude clinique sur une plante médicinale ne seraient pas justifiés d'un point de vue commercial car le marché d'aucune plante n'est comparable à celui d'un médicament

conventionnel. De plus, sous l'angle législatif, les plantes médicinales possèdent un statut très particulier, à la limite entre le médicament et l'aliment.

En réalité, beaucoup de laboratoires pharmaceutiques s'intéressent de près aux plantes, mais plus précisément aux molécules présentes dans ces plantes. Leur but est de découvrir des molécules actives sur diverses pathologies puis de copier cette structure moléculaire par synthèse chimique ou par la biotechnologie. L'axe de recherche prioritaire concerne les molécules anticancéreuses. **Erreur ! Liaison incorrecte.**

Conclusion

Ce travail a été l'occasion s'intéresser de plus près à un autre pays de l'Union Européenne, l'Autriche. On s'aperçoit que sur ces mêmes flancs de montagne où des milliers de gens partent skier en hiver il existe une très grande diversité de flore qui s'avère revêtir de l'importance dans le développement des pratiques médicinales de cet Etat. C'est en effet dans ces régions montagneuses que la population autrichienne est la plus grosse consommatrice de phytothérapie. Cependant cette tradition existe aussi mais à moindre échelle dans les grandes villes et notamment à Vienne où a eu lieu mon enquête.

En effet les pharmacies autrichiennes restent très ancrées dans la perpétuation des traditions. On peut y trouver du personnel bien formé au conseil en phytothérapie qui sait jongler avec les nombreuses formes galéniques et les posologies pour obtenir la meilleure efficacité des plantes et satisfaire leur clientèle qui en est très friande. Ce côté conservateur se retrouve également dans la présence de nombreuses médecines complémentaires, parfois vieilles de plusieurs siècles, sur les rayons des officines. Les populations les plus concernées par cette thérapeutique sont les femmes quadragénaires avec un niveau d'étude élevé et qui habitent en périphérie des villes ou à la campagne. Elles sont globalement très satisfaites de l'efficacité de la phytothérapie, n'évoquent que peu d'inconvénients, en parlent volontiers entre elles et sont très autonomes dans la prise en charge de leurs pathologies bénignes.

La France en revanche évolue avec son temps. Elle semble avoir abandonné les formes traditionnelles de phytothérapie (tisanes, décoctions...) au profit des formes plus modernes et prêtes à l'emploi que sont les gélules et les ampoules. Mais même ces formes modernes ne font pas toujours le poids face aux découvertes thérapeutiques des dernières décennies et l'avènement de l'allopathie. Les Français sont encore très attachés à leur médecin traitant et rechignent à déboursier quoi que ce soit pour leurs médicaments. Mais les pharmaciens français ne sont pas tout à fait prêts non plus à développer la phytothérapie en automédication car leur formation initiale dans les facultés de pharmacie ne leur semble pas tout à fait suffisante pour pouvoir apporter des conseils éclairés en la matière.

Des changements dans le marché de la phytothérapie en France ne pourront intervenir que s'ils sont encouragés par une évolution législative : la liste de plantes en vente libre doit être allongée, l'accent doit être mis davantage sur l'automédication en profitant de la mode actuelle de retour à la nature et la formation des professionnels de santé sur les plantes médicinales doit être renforcée. L'Union Européenne peut être un allié de taille dans ce combat.

Les laboratoires de phytothérapie de leur côté doivent jouer le jeu et proposer des produits qui répondent aux attentes des consommateurs européens au niveau de la qualité, de l'efficacité, de la fonctionnalité, mais surtout garantir des prix plus abordables car bien que la phytothérapie semble attirer en priorité les femmes et les personnes avec de bons revenus, cette forme de thérapeutique est adaptée à tous et doit être accessible au plus grand nombre.

Ainsi ces deux pays présentent encore une grande marge de progression sur le secteur de la phytothérapie : les pharmacies autrichiennes en se modernisant un peu pour séduire une clientèle plus jeune et diversifiée, et les pharmaciens français en développant leurs conseils et leurs arguments.

A titre personnel, en dehors du stage hospitalier où j'ai appris quelques notions sur le plan pharmaceutique et professionnel, cette enquête m'a permis de nouer des contacts dans de nombreuses pharmacies de Vienne, qui m'ont très bien reçu dans l'ensemble et m'ont aidé de leur mieux. Ceci m'a également permis d'observer au plus près l'effort permanent de qualité qui règne dans les pharmacies des rives du *Beau Danube Bleu*...

Bibliographie

Documents papier :

[1] - Ambassade d'Autriche à Paris, L'Autriche au concret : les chiffres & les faits, Ours, 2005, p.14-31

[2] - Autret A., Phytothérapie : un marché à cultiver, Le moniteur des pharmacies, n°2350, Groupe Liaison SA, 29 avril 2000, p.12

[3] - Bilhaut D., Marché de la phytothérapie-conseil : L'environnement favorable à un redémarrage, le Quotidien du pharmacien, n°2459, 25 janvier 2007, p.8

[4] - Bundesministerium für Gesundheit und Frauen (Ministère de la santé et des femmes), Das Gesundheitswesen in Österreich, décembre 2005, pp.120,

Disponible en format Pdf sur:

<http://www.bmgfj.gv.at/cms/site/detail.htm?thema=CH0083&doc=CMS1051011595227>

[5] - Bureau L., Les médecines douces, collection Les essentiels du pharmacien, éditions Le moniteur des pharmacies et des laboratoires, 2001, pp.88

[6] - Collège des Pharmaciens Français Conseillers et Maîtres de stage, Guide de stage de pratique professionnelle en officine, pharmacie générale officine, 13^e édition, 2006, p.192-207

[7] - Esberger R.M., Entwicklung eines Barometers zur Evaluierung von Patientenzufriedenheit mit Allgemeinmediziner und dem Facharzt in der niedergelassenen Arztpraxis, Wien, Univ. Diss., 2001, p.214-221

[8] - Fischer C., Österreich, Reiseführer durch Österreich, Bucher, p. 97-101

[9] - Gauthier Y., Les plantes à la rescousse du médicament, Impact pharmaciens, n°76, 20 février 2002, p.32-33

[10] - Goetz P., Phytothérapie in Frankreich, Zeitschrift für Phytotherapie, Hippokrates Verlag GmbH, 1999, p.320-328

- [11] - Honan M., Lonely Planet Austria, Lonely Planet Publications, 2002, p.12-24
- [12] - Jouan E., Le marché des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (P.P.A.M.) en France, Châtenay Malabry, thèse d'exercice, 2005, pp.142
- [13] - Länger R., Kubelka W., Phytokodex, Pflanzliche Arzneispezialitäten aus Österreich 2001/2002, Krause & Pachernegg Verlag für Medizin und Wirtschaft, Gablitz, Autriche 2002, pp.488
Disponible sur : <http://www.kup.at/db/phytokodex/index.html>
- [14] - Lehner P., Medikamente aus dem Netz, der schutzlose Konsument, Arbeiterkammer Wien, Abteilung Konsumentenpolitik, novembre 1999, pp.61
- [15] - Mills S., Bone K., Principles and practice of phytotherapy, Churchill Livingstone, 2000, p.3-131
- [16] - Ordre des Pharmaciens Français, Les Nouvelles pharmaceutiques, n°327, 2 novembre 2006, p.7
- [17] - Österreichische Apothekerkammer (Ordre des pharmaciens autrichien), Neue Studie: Österreicher haben kein Vertrauen in Arzneimittel aus dem Drogeriemarkt, Apotheker Krone, 6/06, 31 mars 06, p.12
- [18] - Österreichische Apothekerkammer (Ordre des pharmaciens autrichien), die österreichische Apotheke in Zahlen, 2006, pp.88
Disponible en format Pdf sur : http://www.apotheker.or.at/internet/oeak/home_1_0_0a.nsf
- [19] - Österreichische Apothekerkammer, Vom Pharmazeuten zum Apotheker, Handbuch zum Aspirantenkurs, Band II, Register 7, Kapitel 1-11, 2005
- [20] - Österreichische Apothekerkammer, Vom Pharmazeuten zum Apotheker, Handbuch zum Aspirantenkurs, Band II, Register 9, Kapitel 6, 2005, p.5
- [21] - Page O. et al., Le guide du routard Autriche, Hachette livre, 2003, p.43-49
- [22] - Pascal G. et al., Nouvelle encyclopédie Bordas, Editions Bordas, Paris, 1985, Tome I, p.508-514
- [23] - Péneau C., Des plantes médicinales à l'officine, Impact pharmacien, n°74, 23 janvier 2002, p.38-39

[24] - Sonnlichler N., Phytotherapie auf dem Prüfstand, Apotheker Krone, Nr 3/2006, 17 juillet 06, p.4

[25] - Szegö J., Wiener Viertel, Wie Grinzing, Hütteldorf & Co. zu ihrem Namen kamen, Überreuter, 2004, p.106-108

[26] - Untersalmberger S., Rezeptierworkshop, Anstaltsapotheke der Krankenanstalt Rudolfstiftung Wien, 2005, pp.9

[27] - Urban B., Leprich C., Länger R., Kleines Wörterbuch der Pflanzenmedizin, Pharmig (Vereinigung pharmazeutischer Unternehmen, Association des industries pharmaceutiques), 2001, pp.62

Disponible en format Pdf sur le site de l'ÖGPhyt (Österreichische Gesellschaft für Phytotherapie, la société autrichienne de phytothérapie) : www.phytotherapie.at

[28] – Vandendriessche M., Développer avec succès l'aromathérapie : Le choix de l'essentiel pour les officinaux, Le quotidien du pharmacien, n°2479, 5 avril 2007, p.12-13

[29] - Wichtl M., Anton R., Plantes thérapeutiques : tradition, pratique officinale, science et thérapeutique, édition Tec & doc – Lavoisier Cachan, éditions médicales internationales, 2003, pp.636

[30] - Wiener Gebietskrankenkasse (Caisse d'assurance maladie de Vienne), WGKK Ratgeber 2005 : Rat & Tat im Überblick, 2005, pp.79

Sites Internet :

[31] - Apotheke zur Kaiserkrone,
http://www.kaiserkrone.at/cms/index.php?option=com_content&task=section&id=3&Itemid=36 ,
2007

[32] - Apotheke zur Kaiserkrone,
http://www.kaiserkrone.at/cms/index.php?option=com_content&task=view&id=58&Itemid=36 , 2007

[33] - Apotheke zur Kaiserkrone,
http://www.kaiserkrone.at/cms/index.php?option=com_content&task=view&id=21&Itemid=36 , 2007

- [34] - Apotheke zur Kaiserkrone,
http://www.kaiserkrone.at/cms/index.php?option=com_content&task=view&id=24&Itemid=36 , 2007
- [35] - Austria info,
http://www.austria.info/xxl/_site/at/_area/383533/_subArea/384131/naturundgeographie.html , 2007
- [36] - BIPA, <http://www.bipa.at/bipa/> (rubrique « Filialfinder »), 2007
- [37] - Carole Franck, http://www.carolefranck.ch/2006/FR/Savoir_plus/Lexique.htm , 2007
- [38] - Drogerie Markt, www.dm-drogeriemarkt.at (rubrique « Filialfinder »), 2007
- [39] - ESCOP, www.escop.com, 2007
- [40] - Kneipp, <http://www.kneipp.fr/index.php?module=page&action=Display&pageRef=9583>, 2007
- [41] - Magister Doskar pharmazeutische Produkte, www.doskar.at , 2007
- [42] - Onmeda, Gesundheitsportal, <http://www.onmeda.de/lexika/persoenlichkeiten/hufeland.html>,
2007
- [43] - Ordre des médecins français, <http://www.web.ordre.medecin.fr/demographie/etude39.pdf> , 2007
- [44] - Ordre des pharmaciens français,
<http://www.ordre.pharmacien.fr/fr/pdf/exercice-missions-legales.pdf> , 2007
- [45] - ORF (chaîne de télévision autrichienne),
http://magazine.orf.at/alpha/programm/2006/060522_jahreskreis_heilpflanzen.htm , 2007
- [46] - Quid,
<http://www.quid.fr/monde.html?mode=detail&iso=at&style=carte&nbphot=1&id=50193&docid=566#map> , 2007
- [47] - Reformhaus, <http://www.reformhaus.de/sortiment/naturarzneimittel.htm> , 2007
- [48] - Sozialversicherungsanstalt der Bauern, <http://www.svb.at/mediaDB/109407.PDF> , 2007

[49] - Europe's medicinal and aromatic plants: their use, trade and conservation, a TRAFFIC *Species in danger* Report, Juin 1998, <http://www.traffic.org/plants/executive-summary.html> , 2007

[50] - Université de Nantes, <http://www.univ-nantes.fr/servlet/com.univ.utils.LectureFichierJoint?CODE=1137681463311&LANGUE=0> , 2007

[51] - Université de Nantes, <http://www.univ-nantes.fr/servlet/com.univ.utils.LectureFichierJoint?CODE=1149064568937&LANGUE=0> , 2007

[52] - Université de Vienne, faculté de médecine, <http://www.meduniwien.ac.at/index.php?id=40n202>, 2007

[53] - Université de Vienne, faculté de pharmacie, forum étudiant, <http://www.pharmapoint.at/default.asp?id=590&lid=1> , 2007

[54] - Université de Vienne, programmes des cours proposés à l'université, cours de pharmacie, semestre d'hiver 2005/2006, <http://online.univie.ac.at/vlvz?kapitel=3201&semester=W2005&lang=en>, 2006

et semestre d'été 2006, <http://online.univie.ac.at/vlvz?kapitel=3201&semester=S2006&lang=en>, 2006

[55] - Wikipédia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Land_%28Autriche%29, 2007

[56] - Wikipédia : http://de.wikipedia.org/wiki/Gesundheitssystem_in_%C3%96sterreich, 2007

[57] - Wikipédia, http://de.wikipedia.org/wiki/Sozialversicherung_%28%C3%96sterreich%29, 2007

[58] - Wikipédia, http://fr.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9curit%C3%A9_sociale_en_France, 2007

[59] - Wikipédia, http://de.wikipedia.org/wiki/Hildegard_von_Bingen, 2007

Documents officiels :

[60] - Abgrenzungsverordnung, 2004, disponible sur :

http://www.apotheker.or.at/internet/OEAK/NewsPresse_1_0_0a.nsf/agentEmergency!OpenAgent&p=C6B3051E2CC8CE0CC1256E58002CE405&fsn=fsStartHomeFachinfo&iif=0 , 2006

[61] - Austria Codex , édition en vigueur

[62] - Avis de l'AFSSA du 28 avril 2005

[63] - Code de la Santé Publique, édition en vigueur

[64] - Drogues Végétales Inscrites à la Pharmacopée : Vente au Public de Plantes médicinales Inscrites à la Pharmacopée, Arrêté du 13 février 1975 (J.O. du 5 mars 1975)

[65] - Médicaments à Base de Plantes, Les Cahiers de l'Agence n°3, Agence du Médicament 1998

[66] - Österreichisches Arzneibuch, édition en vigueur

[67] - Österreichische Arzneitaxe, Taxbehelf, Dernière mise à jour 1er Janvier 2005

[68] - Pharmacopée Européenne, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 5^e édition (2007)

[69] - Pharmacopée Française, Imprimerie Maisonneuve, Sainte-Ruffine, édition en vigueur

Annexes

Annexe 1 : Calendrier des différentes étapes de l'enquête

Tableau présentant l'ordre de passage dans les pharmacies à Vienne avec les questionnaires et le nombre de questionnaires recueillis (travail effectué au cours de l'été 2005):

Arrondissement	Date 1 ^{er} passage	Date 2 ^e passage	Nombre de questionnaires « pharmaciens »	Nombre de questionnaires « patients »	Nombre de questionnaires « pharmacie »
1	1 août	8 août	2	12	1
2	30 août	9 sept.	4	10	1
3	21 juil.	28 juil.	3	11	1
4	3 août	10 août	2	9	1
5	18 juil.	25 juil.	2	8	1
6	1 sept.	15 sept.	2	12	1
7	1 sept.	16 sept.	3	6	1
8	19 juil.	26 juil.	3	10	1
9	30 août	12 sept.	2	12	1
10	8 juil.	15 juil.	2	11	1
11	1 sept	14 sept.	3	15	1
12	22 juil.	22 août	5	10	1
13	16 août	20 sept.	4	12	1
13	1 août	-	3	0	1
14	16 août	23 août	2	12	0
15	31 août	13 sept.	4	7	1
15	24 août	-	1	0	1
16	24 août	7 sept.	3	15	1
17	24 août	19 sept.	3	14	1
18	18 août	26 août	2	10	1
19	18 août	25 août	3	10	1
20	29 août	8 sept.	4	12	1
21	29 août	6 sept.	3	6	1
22	11 août	17 août	10	13	1
23	12 août	19 août	3	16	1
Totaux			78	253	24

Annexe 2 : Questionnaire pharmacie (version allemande)

PHYTOTHERAPIE : FRAGEBOGEN APOTHEKE

1. Verkaufen Sie phytotherapeutische Produkte?

Ja (weiter mit Frage 2.1)	Nein (weiter mit Frage 2.2)
---------------------------	-----------------------------

2. 1. Wenn ja, welche ?

Produkte :	Industriell hergestellt		Selbst hergestellt	
	Ja	Nein	Ja	Nein
Tees				
Pflanzenmischungen für Tees				
Drogenpulver (Kapseln...)				
Tinkturen				
Kräuterweine, medizinische Weine				
Suspensionen von frischen Pflanzenteilen				
Homöopathische Tinkturen				
Mazerate				
Pflanzensäfte				
Öle / Badezusätze				
Trocken- / Zähflüssige- / Fluidextrakte				
Ätherische Öle				
Externa: Salben / Gele / Balsame / Kataplasmen...				
Andere.....				
.....				
.....				

2. 2. Wenn nein, warum ?

	Ich denke, dass es keine Wirkung hat
	Zu hohe Kosten
	Man braucht viel Platz, um die Pflanzen zu lagern
	Die Pflanzen halten sich nicht lange
	Die Ärzte des Bezirks verschreiben keine phytotherapeutischen Produkte
	Ich denke, dass ich nicht genug Kenntnisse habe, um in der Phytotherapie gut zu beraten oder Rezepte anzufertigen
	Die Leute des Bezirks sind nicht interessiert
	Die Einnahmen sind zu gering
	Andere :

3. Selbst hergestellte Produkte :

	Ich halte mich an die Anleitungen der Pharmakopöe
	Ich erfinde Mischungen selbst

4. Hat die Apotheke ein Zimmer, wo nur Pflanzen gelagert sind ?

Ja (weiter mit Frage 5)	Nein (weiter mit Frage 6)
-------------------------	---------------------------

5. Wenn ja, aus welchem Grund ?

	Das Zimmer war schon da, als ich die Apotheke gekauft habe
	Ich wollte Produkte aus der Phytotherapie in mein Sortiment einführen und brauchte Platz dafür
	Andere :

6. Wie viele verschiedene Drogen lagern Sie durchschnittlich?

.....

7. Welche Menge an Drogen lagern Sie?

	Große Mengen : über 5 kg pro Droge
	Mittlere Mengen : 1 – 5 kg pro Droge
	Kleine Mengen : unter 1 kg pro Droge

8. Fertigen Sie manchmal Phytotherapie- oder Aromatherapieresepte an?

Ja (weiter mit Frage 9)	Nein (weiter mit Frage 11)
-------------------------	----------------------------

9. Wenn ja, wie oft?

	Jeden Tag
	Mindestens einmal pro Tag
	Mindestens einmal pro Monat
	Nicht sehr oft

10. Wer verschreibt diese Rezepte ?

	Hausarzt / ärztin
	Phytotherapeut / in
	Andere :

11. Allgemeine Fragen über die Apotheke :

Fläche ?

.....

Wie viele Apotheker ?

.....

Wie viele PKAs ?

.....

Wie viele andere Angestellte?

.....

Gibt es einen Angestellten, der verantwortlich für Phytotherapie ist?

<input type="checkbox"/>	Ja	<input type="checkbox"/>	Nein
--------------------------	----	--------------------------	------

Wenn ja, wer ?

<input type="checkbox"/>	ApothekerIn
<input type="checkbox"/>	PKA
<input type="checkbox"/>	Andere

Hat dieser Angestellte eine besondere Ausbildung im Bereich der Phytotherapie genossen?

<input type="checkbox"/>	Ja : welche ?
<input type="checkbox"/>	Nein

Anteil der Phytotherapie am Umsatz ?

.....

Annexe 3 : Questionnaire pharmaciens (version allemande)

PHYTOTHERAPIE: FRAGEBOGEN FÜR DIE PHARMAZEUTEN

I. Ausbildung

1. Haben Sie im Laufe Ihres Pharmaziestudiums eine Ausbildung im Bereich Pharmakognosie erhalten?

Ja (Antworten Sie auf Fragen 2 und 3)	Nein (gehen Sie zur Frage 4 weiter)
---------------------------------------	-------------------------------------

2. Wenn ja, haben Sie noch viele Erinnerungen zu folgenden Themen?

Geben Sie die Erinnerungen zu jedem Punkt zwischen 0 und 10 an: 0= gar keine, 10= viele:

	Pflanzen	ätherische Öle
Konservierung		
Kontrolle		
Eigenschaften und Wirksamkeit		
Anwendungsgebiet		
Dosierungen		
Nebenwirkungen		
Kontraindikationen		
Wechselwirkungen		
Anwendungshinweise		
Inhaltsstoffe		
Aktionsmechanismus		
Gewöhnungseffekte		
Löslichkeit der Inhaltsstoffe		
Magistrale Arzneizubereitungen		

3. Wenn ja, glauben Sie, dass dies ausreicht, um phytotherapeutische Produkte gut empfehlen zu können? Machen Sie eine Angabe zwischen 0 und 10: 0= gar nicht, 10= sehr gut:

0 <- -> 10

4. Haben Sie andere Ausbildungen / Weiterbildungen im Bereich Phytotherapie erhalten?

Ja (weiter mit Fragen 5 und 6)	Nein (gehen Sie zur Frage 7 weiter)
--------------------------------	-------------------------------------

5. Wenn ja, in welcher Form ?

	Fortlaufende Ausbildung durch die pharmazeutische Fakultät
	Fortlaufende Ausbildung durch einen Arzneimittelhersteller / händler
	Spezifisches post-universitäres Diplom
	Fernausbildung
	Besuch eines Pharmareferenten in der Apotheke
	Fachmagazine, Zeitschriften
	Andere :

6. Wenn ja, wie häufig nehmen Sie an einer solchen Weiterbildungen teil?

<input type="checkbox"/>	Etwa einmal pro Monat
<input type="checkbox"/>	Etwa einmal pro Jahr
<input type="checkbox"/>	Weniger als einmal pro Jahr

7. Wenn nein, warum nicht ?

<input type="checkbox"/>	Zu teuer
<input type="checkbox"/>	Zu kompliziert
<input type="checkbox"/>	Uninteressant
<input type="checkbox"/>	Nicht rentabel
<input type="checkbox"/>	Zu wenig Zeit
<input type="checkbox"/>	Andere :

8. Würden Sie gerne eine umfassendere Ausbildung in Phytotherapie erhalten?

<input type="checkbox"/>	Ja	<input type="checkbox"/>	Nein
--------------------------	----	--------------------------	------

II. Ihre Meinung über die Phytotherapie

9. Sind Sie von der Effizienz der Phytotherapie überzeugt ? Machen Sie eine Angabe zwischen 0 und 10: 0= gar nicht überzeugt, 10= total überzeugt:

0 < ----- > 10

10. Verwenden Sie persönlich phytotherapeutische Produkte ?

<input type="checkbox"/>	Ja	<input type="checkbox"/>	Nein
--------------------------	----	--------------------------	------

11. Nutzt Ihre Familie manchmal phytotherapeutische Produkte ?

<input type="checkbox"/>	Ja	<input type="checkbox"/>	Nein
--------------------------	----	--------------------------	------

12. Empfehlen Sie vorzugsweise Phytotherapie ?

<input type="checkbox"/>	Ja (weiter mit Frage 13)	<input type="checkbox"/>	Nein
--------------------------	--------------------------	--------------------------	------

13. Wenn ja, aus welchen Gründen ?

<input type="checkbox"/>	Ich bin selbst vom Nutzen der Phytotherapie überzeugt
<input type="checkbox"/>	Nicht teuer
<input type="checkbox"/>	Sehr effizient
<input type="checkbox"/>	Wenige Nebenwirkungen
<input type="checkbox"/>	Ich habe eine gute Ausbildung
<input type="checkbox"/>	Es ist eine natürliche Heilmethode
<input type="checkbox"/>	Pflanzen haben mehrere Wirkungen
<input type="checkbox"/>	Große Nachfrage bei den Patienten
<input type="checkbox"/>	Patienten wollen ihre Therapie gern selbst durchführen
<input type="checkbox"/>	Andere :

14. Empfehlen Sie Phytotherapie gemeinsam mit anderen Therapie-Methoden ?

Ja (weiter mit Frage 14)	Nein
--------------------------	------

15. Wenn ja, mit welchen ?

	Homöopathie
	Klassische (chemische) Medikamente
	Dietetik-Produkte
	Bachblüten Therapie, Rescue Tropfen
	Chinesische Medizin
	Andere :

III. Indikationen

16. Bei welchen Arten von Krankheiten raten Sie zur Phytotherapie?

- Erste Spalte : Machen Sie eine Angabe zwischen 0 und 10 : 0= Ich rate nie zur Phytotherapie für diese Art von Krankheiten; 10= ich rate sehr oft zur Phytotherapie für diese Art von Krankheiten

- Zweite Spalte : als einzige Behandlung einer Erkrankung oder als Ergänzung einer klassischen Therapie (z.B. Chirurgie, Massagen,...)?

Krankheit :	Häufigkeit der Empfehlung 0 < ----- > 10	Einzel oder in Kombination verwendet? Führen Sie genauer aus
Grippale Infekte / Schnupfen / Husten...		
Herz-Kreislaufstörungen / Venenbeschwerden...		
Ausschläge / Akne / allergische Reaktionen...		
Rheuma		
Dysmenorrhö / Wechselbeschwerden / Prämenstruelles Syndrom		
Harnwegsinfekte		
Durchfall / Verstopfung / Magenbeschwerden / Hämorrhoiden...		
Bronchitis		
Konjunktivitis		
Leistungsabfall / Konzentrationsschwäche...		
Migräne		
Entschlackung / Entwässerung		
Depression, Angstzustände		
Schlafstörungen		
Demenz		
Übergewicht		
Immunschwäche		
Onkologie		

IV. Was wird verkauft ?

17. Welche 5 Pflanzen werden am häufigsten verlangt (in absteigender Reihenfolge)?

N°1 :
N°2 :
N°3 :
N°4 :
N°5 :

18. Welche 5 Pflanzen empfehlen Sie am öftesten (in absteigender Reihenfolge)?

N°1 :
N°2 :
N°3 :
N°4 :
N°5 :

19. Welche 5 Applikationsformen werden am häufigsten verlangt (in absteigender Reihenfolge)?

N°1 :
N°2 :
N°3 :
N°4 :
N°5 :

20. Welche 5 Applikationsformen empfehlen Sie am öftesten (in absteigender Reihenfolge)?

N°1 :
N°2 :
N°3 :
N°4 :
N°5 :

21. Lehnen Patienten manchmal das Phytotherapieprodukt ab, zu dem Sie geraten haben?

<input type="checkbox"/>	Ja (weiter mit Frage 12)	<input type="checkbox"/>	Nein
--------------------------	--------------------------	--------------------------	------

22. Wenn ja, warum ?

<input type="checkbox"/>	Zu teuer
<input type="checkbox"/>	Sie denken, dass Pflanzen keine Wirkung haben
<input type="checkbox"/>	Sie denken, dass Pflanzen im Fall ihrer Krankheit nicht wirken
<input type="checkbox"/>	Schlechter Geschmack
<input type="checkbox"/>	Zu lästig, mühsam (z.B. Teezubereitung...)
<input type="checkbox"/>	Haben es schon probiert und waren nicht zufrieden
<input type="checkbox"/>	Es ist nicht modern
<input type="checkbox"/>	Nehmen lieber klassische (chemische) Medikamente
<input type="checkbox"/>	Andere :

Annexe 4 : Questionnaire patients (version allemande)

PFLANZENHEILKUNDE : FRAGEBOGEN FÜR PATIENTEN

1. Verwenden Sie manchmal Pflanzen oder ätherische Öle, wenn Sie krank sind?

Ja (weiter mit Fragen 2 und 4)	Nein (weiter mit Frage 5)
--------------------------------	---------------------------

2. Verwenden Sie manchmal Heilpflanzen oder ätherische Öle für andere Zwecke als zur Behandlung von Krankheiten?

Ja (weiter mit Fragen 3 und 4)	Nein (weiter mit Frage 5)
--------------------------------	---------------------------

3. Wenn ja, wozu ?

Um mich zu entspannen
Zur Vorbeuge, Prävention
Um die Raumluft zu verbessern, im Dufthäuschen
Tee als normales Getränk
Zur Insektenabwehr
Gewürzpflanzen zum Kochen
Andere :

4. Wenn Sie Pflanzen verwenden, wo kaufen Sie sie?

In der Apotheke
In einem Bio-Laden
Im Supermarkt
Am Markt
In Reformhäusern
Ich pflücke sie selbst
Ich züchte sie selbst
Ich bestelle sie in Zeitschriften / Kataloge
Ich bestelle sie im Internet
Andere :

5. Wenn Sie keine Heilpflanzen verwenden, warum nicht?

Ich kenne mich damit nicht aus
Ich bin selten krank, ich brauche es nicht
Es ist zu teuer
Ich denke, dass Pflanzen keine therapeutische Wirkung haben
Ich denke, dass Pflanzen im Fall meiner Krankheit nicht wirken
Schlechter Geschmack
Zu lästig, mühsam (z.B. Tees zuzubereiten...)
Ich habe es schon probiert, war aber nicht zufrieden
Es ist nicht modern, es ist veraltet
Ich nehme lieber klassische (chemische) Medikamente
Andere :

6. In welcher Form verwenden Sie die Pflanzen?

Als Tee
Als Kapsel / Pulver / Tablette
Als Ampulle
Als topische Zubereitung für die Haut: Salbe, Gel, Kompresse, Badezusatz...
Als ätherisches Öl
Als Tinktur, Lösung
Als Pulver / Öle zur Inhalation
Andere :

7. Wie wissen Sie, welche Pflanzen Sie brauchen?

Mein Arzt verschreibt sie mir
Mein Apotheker berät mich
Freunde beraten mich
Meine Familie berät mich
Ich lese Bücher oder Zeitschriften
Aus dem Fernsehen
Ich lese die Packungsbeschreibungen
Aus dem Internet
Andere :

8. Welche Vorteile haben Heilpflanzen?

Sie sind natürlich
Wenige Nebenwirkungen
Eine Heilpflanze kann mehrere Wirkungen haben
Sie sind nicht teuer
Ich weiß, was ich einnehme
Sie sind auch für Kinder geeignet
Andere :

9. Welche Nachteile haben Heilpflanzen?

Keine
Schlechter Geschmack
Der Geruch der Öle stört
Man braucht Zeit, um sie zuzubereiten
Sie sind zu teuer
Sie haben Nebenwirkungen
Man weiß nicht, wie viel man nehmen soll
Sie halten sich nicht gut
Andere :

10. Kennen Sie Leute, die sich mit Pflanzen heilen?

Ja	Nein
----	------

11. Empfehlen Sie Heilpflanzen Ihrer Familie oder Ihren Freunden?

Ja	Nein
----	------

12. Sprechen Sie über die Pflanzen, die Sie nehmen, mit Ihrem Arzt?

Ja	Nein (weiter mit Frage 13)
----	----------------------------

13. Wenn nein, warum ?

	Es ist nicht wichtig, es ist kein richtiges Arzneimittel
	Ich will nicht, dass er weiß, dass ich mich ohne seine Hilfe behandle
	Ich vergesse darauf
	Ich fürchte, dass er das blöd findet
	Andere :

14. Wenn Sie sich mit Pflanzen heilen, sind Sie immer zufrieden?

Machen Sie eine Angabe zwischen 0 und 10: 0= Ich war nie zufrieden; 10= ich war immer zufrieden

0 < > 10

15. Wenn Sie einmal enttäuscht von einer Heilpflanze waren, weswegen?

	Sie hat nicht geholfen
	Es gab Nebenwirkungen
	Es wurde zu aufwendig
	Schlechter Geschmack
	Es war teuer
	Andere :

16. Wenn Sie normale Medikamente nehmen, sind Sie immer zufrieden?

Machen Sie eine Angabe zwischen 0 und 10: 0= ich bin nie zufrieden, 10= ich bin immer zufrieden

0 < > 10

17. Wenn Sie von normalen Medikamenten enttäuscht sind, ist es weil:

	sie viele Nebenwirkungen haben
	sie nicht helfen
	man zu viele Medikamente nehmen muss
	sie « chemisch » sind
	sie teuer sind
	Andere :

18. Ziehen Sie Pflanzenheilkunde anderen Heilmethoden vor?

<input type="checkbox"/>	Ja	<input type="checkbox"/>	Nein
--------------------------	----	--------------------------	------

19. Verwenden Sie andere alternative Heilmethoden?

<input type="checkbox"/>	Ja	<input type="checkbox"/>	Nein
--------------------------	----	--------------------------	------

20. Wenn ja, welche ?

<input type="checkbox"/>	Homöopathie
<input type="checkbox"/>	Bachblüten, Rescue Tropfen
<input type="checkbox"/>	Akupunktur
<input type="checkbox"/>	Chinesische Medizin
<input type="checkbox"/>	Andere :

21. Ihr Geschlecht :

<input type="checkbox"/>	Männlich	<input type="checkbox"/>	Weiblich
--------------------------	----------	--------------------------	----------

22. Wie alt sind Sie ?

<input type="checkbox"/>	< 20 Jahre
<input type="checkbox"/>	20 – 30 Jahre
<input type="checkbox"/>	30 – 40 Jahre
<input type="checkbox"/>	40 – 50 Jahre
<input type="checkbox"/>	50 – 60 Jahre
<input type="checkbox"/>	> 60 Jahre

23. Welchen Beruf üben Sie aus?

<input type="checkbox"/>	Arbeiter
<input type="checkbox"/>	Angestellter
<input type="checkbox"/>	Beamter
<input type="checkbox"/>	Selbstständiger
<input type="checkbox"/>	Schüler / Student
<input type="checkbox"/>	Pensionist
<input type="checkbox"/>	Arbeitslos

24. Sind Sie im Gesundheitswesen ?

<input type="checkbox"/>	Ja (weiter mit Frage 23)	<input type="checkbox"/>	Nein
--------------------------	--------------------------	--------------------------	------

25. Wenn ja, Sie sind :

<input type="checkbox"/>	Arzt
<input type="checkbox"/>	Apotheker
<input type="checkbox"/>	Krankenschwester
<input type="checkbox"/>	Andere :

26. Nationalität :

.....

***Annexe 5 : Présentation des réponses aux questionnaires
pharmacie***

Tableau des réponses au questionnaire pharmacie (sauf les réponses chiffrées) :

N°	Questions / Réponses	Valeur absolue	Pourcentage
1	Vendez-vous des produits de phytothérapie ?	(n=24)	
	Oui	24	100.0
	Non	0	0.0
2	Si oui, lesquels ?	(n=24)	
A	Fabriqués industriellement		
	Tisanes (plantes en vrac ou sachets)	23	95.8
	Tisanes (mélanges de plantes vrac ou sachet)	19	79.2
	Poudres sèches (gélules...)	21	87.5
	Teintures	23	95.8
	Oenolés	18	75.0
	Teintures mères homéopathiques	21	87.5
	Macérats	8	33.3
	Suspensions de plantes	21	87.5
	Oléats	22	91.7
	Extraits secs, mous, fluides	18	75.0
	Huiles essentielles	23	95.8
	Topiques : gels, pommades...	21	87.5
B	Fabriqués à la pharmacie		
	Tisanes (plantes en vrac ou sachets)	22	91.7
	Tisanes (mélanges de plantes vrac ou sachet)	20	83.3
	Poudres sèches (gélules...)	7	29.2
	Teintures	10	41.7
	Oenolés	3	12.5
	Teintures mères homéopathiques	4	16.7
	Macérats	8	33.3
	Suspensions de plantes	5	20.8
	Oléats	3	12.5
	Extraits secs, mous, fluides	2	8.3
	Huiles essentielles	0	0.0
	Topiques : gels, pommades...	13	54.2
2bis	Si non, pourquoi ?	(n=0)	
	Aucune réponse		
3	A propos des préparations que vous fabriquez vous-mêmes à la pharmacie :		
	Vous les fabriquez selon des formules de la Pharmacopée	18	75.0
	Vous en avez vous-mêmes inventé la formule	10	41.7
4	La pharmacie a-t-elle un local consacré au stockage des plantes ?	(n=24)	
	Oui	6	25
	Non	17	70.8
5	Si oui, pourquoi ?	(n=6)	
	Le local était déjà là quand la pharmacie a été achetée, nous avons continué dans cette voie	3	50.0
	J'ai voulu développer ce secteur, il y a besoin de place	1	16.7

7	Quel volume de plantes en vrac avez-vous en stock ?	(n=24)	
	Gros volume : > 5 kg	4	16.7
	Moyen volume : 1 – 5 kg	18	70.8
	Petit volume : < 1 kg	18	70.8
8	Délivrez-vous parfois des prescriptions de phytothérapie / aromathérapie?	(n=24)	
	Oui	20	83.3
	Non	3	12.5
9	Si oui, avec quelle fréquence en moyenne?	(n=20)	
	Tous les jours	5	25.0
	Au moins une fois par semaine	8	40.0
	Au moins une fois par mois	4	20.0
	Moins souvent	2	10.0
10	Qui prescrit ces ordonnances ?	(n=20)	
	Médecin généraliste	18	90.0
	Médecin phytothérapeute	8	40.0
12	Y a-t-il une personne qui s'occupe plus particulièrement de la phytothérapie ?	(n=24)	
	Oui	3	12.5
	Non	19	79.2
13	Si oui, qui est-ce ?	(n=3)	
	Pharmacien	2	66.7
	Préparateur	2	66.7
14	Cette personne a-t-elle une formation spécifique en phytothérapie ?	(n=3)	
	Oui	0	0.0
	Non	1	33.3

Réponses aux questions chiffrées :

N°	Questions / Classes de réponses	Valeur absolue	Pourcentage	Moyenne	Ecart-type
6	Combien de plantes différentes stockez-vous de façon courante ?	(n=19)		159	106
	0 – 49	0	0.0		
	50 – 99	3	12.5		
	100 – 149	10	41.7		
	150 – 199	2	8.3		
	200 – 249	1	4.2		
	250 – 299	1	4.2		
	300 – 349	0	0.0		
	350 – 399	1	4.2		
	400 – 449	0	0.0		
	450 - 500	1	4.2		

11	Questions générales				
A	Superficie	(n=18)		187	64
	0 – 99	1	4.2		
	100 – 149	3	12.5		
	150 – 199	6	25.0		
	200 – 249	4	16.7		
	250 - 300	4	16.7		
B	Nombre de pharmaciens	(n=22)		5	2.7
	1 à 3	7	29.3		
	4 à 6	10	41.7		
	7 à 9	4	16.7		
	10 ou plus	1	4.2		
C	Nombre de préparateurs	(n=22)		3.6	2
	1 à 3	10	41.7		
	4 à 6	10	41.7		
	7 à 9	2	8.3		
	10 ou plus	0	0.0		
D	Nombre d'employés autres	(n=21)		3.5	2
	1 à 3	13	54.2		
	4 à 6	4	16.7		
	7 à 9	4	16.7		
	10 ou plus	0	0.0		
E	Nombre d'employés total par pharmacie	(n=22)		12	5.1
	1 à 5	0	0.0		
	6 à 10	12	50.0		
	11 à 15	5	20.8		
	16 à 20	2	8.3		
	21 à 25	3	12.5		
F	Part de la phytothérapie dans le chiffre d'affaires	(n=24)			
	Données pas exploitables en raison du peu de réponses et de l'imprécision des réponses				

Annexe 6 : Présentation des réponses aux questionnaires pharmaciens

Tableau réponses questionnaire pharmacien (sauf réponses chiffrées) :

N°	Questions / Réponses	Valeur absolue	Pourcentage
I	Formation		
1	Avez-vous eu une formation spécifique dans le domaine de la pharmacognosie au cours de vos études de pharmacie ?	(n=78)	
	Oui	78	100.0
	Non	0	0.0
4	Avez-vous suivi d'autres formations sur la phytothérapie ?	(n=78)	
	Oui	46	59.0
	Non	32	41.0
5	Si oui, dans quel cadre ?	(n=46)	
	Magazines spécialisés	42	91.3
	Visite à la pharmacie d'un représentant de laboratoire	17	37.0
	Formation continue proposée par un laboratoire	16	34.8
	Formation continue proposée par la faculté de pharmacie	11	23.9
	Chambre des pharmaciens autrichienne	7	15.2
	Diplôme post-universitaire spécifique	5	10.9
	Séminaires	5	10.9
6	Si oui, à quelle fréquence assistez-vous à ces formations ?	(n=46)	
	Environ une fois par mois	9	19.6
	Environ une fois par an	32	69.6
	Moins d'une fois par an	4	8.7
7	Si non, pourquoi ?	(n=32)	
	Je n'ai pas le temps	26	81.2
	Peu d'offres de formations sur ce thème	7	21.9
	Trop compliqué	1	3.1
	Pas intéressant	1	3.1
8	Souhaiteriez-vous recevoir une formation plus complète en phytothérapie ?	(n=78)	
	Oui	56	71.8
	Non	17	21.8
II	Votre opinion sur la phytothérapie		
10	Utilisez-vous parfois de la phytothérapie vous-même ?	(n=78)	
	Oui	73	93.6
	Non	5	6.4
11	Votre famille utilise-t-elle parfois de la phytothérapie ?	(n=78)	
	Oui	71	91.0
	Non	6	7.7
12	Conseillez-vous préférentiellement de la phytothérapie ?	(n=78)	
	Oui	52	66.7
	Non	25	32.0

13	Si oui, pour quelles raisons ?	(n=52)	
	Je suis moi-même convaincu par la phytothérapie	48	92.3
	C'est naturel	48	92.3
	Il y a peu d'effets indésirables	45	86.5
	Les plantes ont plusieurs indications	25	48.1
	Les patients en sont très demandeurs	21	40.4
	Les patients aiment gérer leur thérapie par eux-mêmes	15	28.8
	C'est très efficace	10	19.2
	J'ai eu une bonne formation	10	19.2
	Ce n'est pas cher	6	11.5
	On peut en vendre sans ordonnance	1	1.9
	C'est prouvé scientifiquement que ça marche	1	1.9
14	Conseillez-vous la phytothérapie en association avec d'autres sortes de thérapeutiques ?	(n=78)	
	Oui	77	98.7
	Non	1	1.3
15	Si oui, lesquelles ?	(n=77)	
	Allopathie	73	94.8
	Homéopathie	53	68.8
	Elixirs floraux, fleurs de Bach	30	39.0
	Produits de diététique	26	33.8
	Médecine traditionnelle chinoise	4	5.2
III	Indications		
IV	Qu'est-ce qui est vendu?		
19	Quelles sont les 5 formes galéniques les plus demandées (par ordre décroissant) ?		
	Sirops, suspensions, solutions, extraits liquides ...	101	
	Tisanes	71	
	Gélules, comprimés, dragées...	68	
	Crèmes, pommades, frictions...	45	
	Suppositoires	9	
	Sprays	5	
	Huiles essentielles	4	
	Inhalations	1	
	Ampoules	1	
20	Quelles sont les 5 formes galéniques les plus conseillées (par ordre décroissant) ?		
	Sirops, suspensions, solutions, extraits liquides ...	107	
	Tisanes	71	
	Gélules, comprimés, dragées...	68	
	Crèmes, pommades, frictions...	47	
	Suppositoires	4	
	Sprays	3	
	Ampoules	2	
	Inhalations	1	
	Huiles essentielles	0	

21	Les patients refusent-ils parfois d'acheter le produit de phytothérapie que vous leur avez conseillé ?	(n=78)	
	Oui	66	84.6
	Non	11	14.1
22	Si oui, pourquoi ?	(n=66)	
	Ils pensent que les plantes médicinales n'ont aucune action	43	65.6
	Ils préfèrent prendre des médicaments classiques	43	65.6
	Trop contraignant (préparation des tisanes...)	35	41.4
	Ils pensent que les plantes médicinales ne marcheront pas dans leur pathologie	34	40.2
	Trop cher	20	23.6
	Ils ont déjà essayé et n'ont pas été satisfait	19	22.5
	Mauvais goût	18	21.3
	Action trop lente	2	2.4
23	Par rapport à il y a 10 ou 20 ans, vous pensez que les gens achètent...	(n=78)	
	Plutôt plus de phytothérapie	17	21.8
	Autant de phytothérapie	14	17.9
	Plutôt moins de phytothérapie	26	33.3
	Je ne sais pas	21	26.9
24	Dans 10 ou 20 ans, pensez-vous que la phytothérapie va se vendre...	(n=78)	
	Plutôt plus que maintenant	43	55.1
	Autant que maintenant	18	23.0
	Plutôt moins que maintenant	1	1.3
	Je ne sais pas	16	20.5
V	Questions générales		
25	Sexe	(n=78)	
	Hommes	13	16.7
	Femmes	65	83.3
26	Où avez-vous fait vos études de pharmacie ?	(n=78)	
	A Vienne	69	88.5
	A Graz	4	5.1
	A Innsbruck	3	3.8
	A l'étranger	2	2.6

N°	Question / Réponse	Valeur absolue	Pourcentage
17	Quelles sont les 5 plantes les plus fréquemment demandées (par ordre décroissant)?	(n=78)	
	Nom latin	Nom français	
	<i>Folium Malvae</i>	Mauve	66
	<i>Flos Chamomillae</i>	Camomille	54
	<i>Folium Salviae</i>	Sauge	47
	<i>Radix Valerianae</i>	Valériane	27
	<i>Herba Hyperici</i>	Millepertuis	24
	<i>Fructus Foeniculi</i>	Fenouil	20
	<i>Folium Menthae</i>	Menthe poivrée	19
	<i>Herba Echinaceae purpureae</i>	Echinacée	17
	<i>Herba Urticae</i>	Ortie	16
	<i>Species Althaeae</i>	Guimauve	16
	<i>Cortex / Semen Hippocastani</i>	Marronnier d'Inde	7
	<i>Folium Hederae</i>	Lierre	7
	<i>Folium Crataegi cum flore</i>	Aubépine	6
	<i>Folium Ginkgo</i>	Ginkgo	6
	<i>Folium Melissa</i>	Mélicse	5
	<i>Bulbus Allii sativi</i>	Ail	5
	<i>Herba Thymi</i>	Thym	4
	<i>Folium Plantaginis</i>	Plantain	4
	<i>Semen Cucurbitae</i>	Courge	4
	<i>Folium Vite</i>	Vigne rouge	3
	<i>Flos Calendulae</i>	Souci	3
	<i>Radix Ginseng</i>	Ginseng	3
	<i>Euphrasia rostkoviana</i>	Euphrase	3
	<i>Herba Alchemillae</i>	Alchémille	2
	<i>Flos Tiliae</i>	Tilleul	2
	<i>Rhizoma Cimicifugae racemosae</i>	Cimicifuga	2
	<i>Cortex Quercus</i>	Chêne	2
	<i>Strobulus Lupuli</i>	Houblon	2
	<i>Folium Cynarae</i>	Artichaut	2
	<i>Herba Trifolii</i>	Trèfle rouge	2
	<i>Herba Visci</i>	Gui	2
	<i>Folium Sennae</i>	Séné	1
	<i>Fructus Anisi</i>	Anis	1
	<i>Herba Millefolii</i>	Achillée millefeuille	1
	<i>Fructus Agni-casti</i>	Gattilier	1
	<i>Herba Passiflorae</i>	Passiflore	1
	<i>Flos Cyani</i>	Bleuet	1
	<i>Glycine soja</i>	Soja	1

18	Quelles sont les 5 plantes que vous conseillez le plus fréquemment (par ordre décroissant) ?		(n=78)	
	Nom latin	Nom français		
	<i>Folium Malvae</i>	Mauve	49	62.8
	<i>Folium Salviae</i>	Sauge	36	46.2
	<i>Radix Valerianae</i>	Valériane	31	39.7
	<i>Flos Chamomillae</i>	Camomille	27	34.6
	<i>Herba Echinaceae purpureae</i>	Echinacée	19	24.4
	<i>Species Althaeae</i>	Guimauve	15	19.2
	<i>Folium Menthae</i>	Menthe poivrée	13	16.7
	<i>Herba Urticae</i>	Ortie	12	15.4
	<i>Folium Hederae</i>	Lierre	12	15.4
	<i>Folium Melissa</i>	Mélisse	10	12.8
	<i>Herba Hyperici</i>	Millepertuis	10	12.8
	<i>Folium Vite</i>	Vigne rouge	10	12.8
	<i>Herba Thymi</i>	Thym	8	10.3
	<i>Radix Ginseng</i>	Ginseng	8	10.3
	<i>Cortex / Semen Hippocastani</i>	Marronnier d'Inde	7	9.0
	<i>Fructus Foeniculi</i>	Fenouil	7	9.0
	<i>Cortex Quercus</i>	Chêne	7	9.0
	<i>Herba Passiflorae</i>	Passiflore	7	9.0
	<i>Semen Cucurbitae</i>	Courge	6	7.7
	<i>Folium Crataegi cum flore</i>	Aubépine	5	6.4
	<i>Bulbus Allii sativi</i>	Ail	5	6.4
	<i>Folium Ginkgo</i>	Ginkgo	5	6.4
	<i>Strobulus Lupuli</i>	Houblon	5	6.4
	<i>Flos Tiliae</i>	Tilleul	4	5.1
	<i>Herba Trifolii</i>	Trèfle rouge	4	5.1
	<i>Folium Plantaginis</i>	Plantain	3	3.8
	<i>Euphrasia rostkoviana</i>	Euphrase	3	3.8
	<i>Herba Alchemillae</i>	Alchémille	2	2.6
	<i>Flos Calendulae</i>	Souci	2	2.6
	<i>Folium Cynarae</i>	Artichaut	2	2.6
	<i>Herba Visci</i>	Gui	2	2.6
	<i>Glycine soja</i>	Soja	2	2.6
	<i>Fructus Anisi</i>	Anis	1	1.3
	<i>Fructus Agni-casti</i>	Gattilier	1	1.3
	<i>Herba Equiseti</i>	Prêle	1	1.3
	<i>Folium Betulae</i>	Bouleau	1	1.3
	<i>Fructus Myrtilli</i>	Myrtille	1	1.3
	<i>Fructus Juniperi</i>	Genévrier	1	1.3
	<i>Flos Cyani</i>	Bleuet	1	1.3
	<i>Fructus Cardui mariae</i>	Chardon Marie	1	1.3

Réponses aux questions à réponses chiffrées des pharmaciens :

N°	Questions / Classes de réponses	Valeur absolue	Pourcentage	Moyenne	Ecart-type
2	Si oui, avez-vous encore des souvenirs de ce que vous avez appris sur les thèmes suivants ? Note sur 10 (0= aucun souvenir, 10= je m'en souviens encore très bien)				
A	Plantes médicinales	(n=78)		6.0	2.0
	0 – 0.99	0	0.0		
	1 – 1.99	2	2.6		
	2 – 2.99	3	3.8		
	3 – 3.99	7	9.0		
	4 – 4.99	11	14.1		
	5 – 5.99	13	16.7		
	6 – 6.99	14	17.9		
	7 – 7.99	11	14.1		
	8 – 8.99	12	15.4		
	9 – 10.0	5	6.4		
B	Huiles essentielles	(n=73)		5.7	2.3
	0 – 0.99	2	2.6		
	1 – 1.99	2	2.6		
	2 – 2.99	5	6.4		
	3 – 3.99	9	11.5		
	4 – 4.99	9	11.5		
	5 – 5.99	13	16.7		
	6 – 6.99	11	14.1		
	7 – 7.99	9	11.5		
	8 – 8.99	7	9.0		
	9 – 10.0	6	7.7		
3	Si oui, jugez-vous que c'est suffisant pour conseiller au mieux les produits de phytothérapie ? Note /10 (0= pas du tout suffisant, 10= tout à fait suffisant)	(n=75)		7.0	2.0
	1	1	1.3		
	2	3	3.8		
	3	1	1.3		
	4	2	2.6		
	5	11	14.1		
	6	5	6.4		
	7	11	14.1		
	8	25	32.0		
	9	9	11.5		
	10	7	9.0		

9	Etes-vous convaincu de l'efficacité de la phytothérapie ? Note /10 (0= pas du tout convaincu, 10= tout à fait convaincu)	(n=74)		7.6	2.0
	1	0	0.0		
	2	0	0.0		
	3	1	1.3		
	4	0	0.0		
	5	19	24.3		
	6	2	2.6		
	7	10	12.8		
	8	14	17.9		
	9	8	10.3		
	10	20	25.6		
27	En quelle année avez-vous été diplômé ?	(n=70)		1991	11.8
	1950 – 1959	2	2.6		
	1960 – 1969	1	1.3		
	1970 – 1979	11	14.1		
	1980 – 1989	11	14.1		
	1990 – 1999	25	32.0		
	2000 – 2005	20	25.6		

N°	Question / Réponses	n	Moyenne	Ecart-type
16	Pour quels types de pathologies conseillez-vous de la phytothérapie ? Note /10 (0= je ne conseille jamais des plantes pour cette pathologie, 10= je conseille très souvent de la phytothérapie pour cette indication)			
	Troubles du sommeil	77	7.6	2.14
	Etats grippaux/ Rhumes/ Toux...	78	7.5	1.77
	Drainage	76	7.3	2.60
	Dysménorrhées/ Troubles de la ménopause/ Syndrome prémenstruel...	77	6.5	3.02
	Désordres cardiovasculaires/ Troubles veineux...	77	6.4	2.50
	Infections urinaires	77	6.2	2.73
	Bronchites	77	6.0	2.81
	Diarrhée/ Constipation/ Maux d'estomac/ Hémorroïdes...	76	5.8	2.67
	Dépression immunitaire	77	5.3	3.17
	Troubles de la concentration/ Asthénie	76	4.7	3.23
	Dépression/ Anxiété	74	4.3	3.13
	Surpoids	76	3.9	3.25
	Rhumatismes	74	3.1	2.56
	Acné/ Réactions allergiques/ éruptions cutanées...	76	2.6	2.57
	Conjonctivites	75	2.1	2.48
	Migraine	76	1.7	2.40
	Démences	76	1.7	2.60
	Oncologie	74	1.6	2.76

Annexe 7 : Présentation des réponses aux questionnaires patients

Tableau des réponses des questionnaires patients (sauf réponses chiffrées) :

N°	Questions / Réponses	Valeur absolue	Pourcentage
1	Vous arrive-t-il d'utiliser des plantes médicinales ou des huiles essentielles pour vous soigner ?	(n=253)	
	Oui	153	60.5
	Non	100	39.5
2	Vous arrive-t-il d'utiliser des plantes ou des huiles essentielles pour autre chose que pour vous soigner ?	(n=253)	
	Oui	165	65.2
	Non	88	34.8
3	Si oui, dans quel but ?	(n=165)	
	pour être bues comme simples tisanes	118	71.5
	les huiles essentielles sont utilisées pour parfumer la maison	40	24.2
	pour se détendre	15	9.0
	comme herbes aromatiques en cuisine	9	5.5
	en prévention de maladies	9	5.5
	à des fins cosmétiques	6	3.6
	en décoration	1	0.6
	comme répulsif contre les insectes	1	0.6
4	Si vous utilisez des plantes médicinales, où les trouvez-vous ?	(n=153)	
	en pharmacie	120	78.4
	dans une « Drogerie » ou magasin de cosmétiques	32	20.9
	dans des magasins bio ou naturo	31	20.3
	les cueillent et/ou les plantent eux-mêmes	22	14.4
	en supermarché	19	12.4
	sur le marché	9	5.9
	les commandent sur des catalogues ou sur Internet	5	3.3
5	Si vous n'utilisez pas de plantes médicinales, pourquoi ?	(n=100)	
	disent qu'ils ne s'y connaissent pas suffisamment	38	38
	sont rarement malades et n'en ont pas besoin	31	31
	pensent que les plantes n'ont aucune action	10	10
	parce que leur médecin n'en prescrit pas	6	6
	parce que c'est trop fastidieux à préparer et l'action ne vient pas tout de suite	5	5
	préfèrent l'homéopathie	5	5
	autres réponses : aucun intérêt	3	3
	effets secondaires	3	3
	ont déjà essayé mais n'en étaient pas satisfaits	3	3
	c'est cher	1	1
	personne ne les leur a conseillé	1	1

6	Sous quelle forme utilisez-vous ces plantes ?	(n=153)	
	Tisane, infusion	126	82.3
	Huile essentielle	55	35.9
	Préparation topique (crème, pommade, ...)	55	35.9
	Sirop, suspension buvable	42	27.4
	Gélules	25	16.3
	Poudres, huiles à inhaler	5	3.3
7	Comment savez-vous quelle plante utiliser ?	(n=153)	
	Mon pharmacien me les conseille	52	34.0
	Je lis dans des livres, magazines	52	34.0
	Ma famille me les conseille	40	26.1
	Mon médecin me les prescrit	28	18.3
	Des amis me les conseillent	20	13.0
	Par expérience	11	7.2
	Je lis sur les emballages	9	5.9
	Sur Internet	7	4.6
	Par le bouche-à-oreille	6	3.9
	J'essaie	6	3.9
	J'ai reçu une formation	5	3.3
8	Quels avantages ont les plantes médicinales ?	(n=153)	
	C'est naturel, c'est sain	63	41.2
	Peu d'effets indésirables	53	34.6
	Ça marche, ça aide à se sentir mieux	30	19.6
	C'est adapté aux enfants et aux femmes enceintes	7	4.6
	Elles peuvent être prises pour compléter l'action d'autres médicaments et accélèrent le processus de guérison	6	3.9
	Elles sentent bon, ont bon goût	5	3.3
	Elles ne sont pas chères	4	2.6
	Elles agissent sur la cause organique du problème, rétablissent l'équilibre du corps	4	2.6
	Aucun avantage	3	2.0
	Une plante peut avoir plusieurs actions	3	2.0
	On peut les avoir facilement à disposition, on peut les cueillir soi-même	3	2.0
9	Quels inconvénients ont les plantes médicinales ?	(n=153)	
	estiment que les plantes médicinales n'ont aucun inconvénient	77	50.3
	trouvent qu'elles n'agissent pas ou trop peu	18	11.8
	regrettent qu'elles n'agissent pas plus rapidement	13	8.5
	se plaignent d'effets indésirables, d'allergies, de tolérance	9	5.9
	n'aiment pas leur goût	7	4.6
	ne savent pas combien ils doivent en prendre pour obtenir l'action désirée	7	4.6
	les jugent trop chères	5	3.3
	trouvent leur préparation fastidieuse	4	2.6
	pensent qu'il faut avoir de très bonnes connaissances pour pouvoir s'en servir correctement	4	2.6
	regrettent qu'elles ne marchent pas pour des maladies graves	3	2.0

10	Connaissez-vous beaucoup de personnes qui se soignent par la phytothérapie ?	(n=253)	
	Oui	129	51.0
	Non	121	47.8
11	Recommandez-vous des plantes médicinales à vos amis / famille ?	(n=153)	
	Oui	121	79.7
	Non	32	20.9
12	Parlez-vous de vos traitements de phytothérapie à votre médecin ?	(n=153)	
	Oui	85	55.5
	Non	67	43.8
13	Si non, pourquoi ?	(n=67)	
	Je vais rarement/ jamais chez le médecin	16	23.9
	Ce n'est pas important, ce n'est pas un vrai médicament	8	11.9
	J'ai peur qu'il trouve ça bête	8	11.9
	Si je vais chez le médecin, c'est que l'automédication n'a pas marché et que j'ai besoin de médicaments	8	11.9
	Il n'a pas le temps pour ça	8	11.9
	J'oublie d'en parler	3	4.5
	Je m'y connais mieux que lui en plantes	3	4.5
	Les médecins ne recommandent pas les plantes	3	4.5
	Autres réponses : ça ne me fait pas de mal, je les prends depuis longtemps	1	1.5
	mon médecin est homéopathe	1	1.5
15	Vous avez été déçu par la phytothérapie, pourquoi ?	(n=153)	
	Ça n'a pas marché, ça ne m'a pas aidé	43	28.1
	Ça a marché mais trop lentement, il faut avoir beaucoup de patience	11	7.2
	Il y a eu des effets indésirables	6	3.9
	C'était trop contraignant	4	2.6
	Ça avait un mauvais goût	4	2.6
	C'était trop faible	3	2.0
	Problème de posologie	3	2.0
17	Vous avez été déçu par les médicaments classiques, pourquoi ?	(n=253)	
	Il y a eu des effets indésirables	70	27.7
	Ils ne marchent pas, ils ne m'ont pas aidé	45	17.8
	Parce qu'ils sont « chimiques »	10	3.9
	On doit prendre trop de médicaments	8	3.2
	Ils sont trop forts	3	1.2
	Ils n'agissent pas sur la cause du problème	3	1.2
	Il y a toujours des changements de dosages	2	0.8
	Quand un médicament ne marche pas, on passe à un autre, etc.	2	0.8
	Allergies	2	0.8
	Ils sont trop faibles	2	0.8
	Autres réponses : on doit aller chez le médecin pour avoir des médicaments	1	0.4
	ils agissent trop lentement	1	0.4
	ils agissent trop rapidement	1	0.4
	le médecin les prescrit pour des périodes trop courtes (on n'est pas complètement guéri)	1	0.4

18	Préférez-vous la phytothérapie à toute autre forme de thérapeutique ?	(n=253)	
	Oui	111	43.9
	Non	142	56.1
19	Sexe	(n=253)	
	Hommes	93	36.8
	Femmes	160	63.2
20	Age	(n=253)	
	<20 ans	14	5.5
	20-29 ans	30	11.8
	30-39 ans	48	19.0
	40-49 ans	50	19.8
	50-59 ans	43	17.0
	>60 ans	68	26.9
21	Catégorie professionnelle	(n=253)	
	Ouvrier	15	5.9
	Employé	87	34.4
	Fonctionnaire	21	8.3
	Profession libérale	33	13.0
	Etudiant/ élève	22	8.7
	Retraité	72	28.4
	Sans emploi	11	4.3
22	Etes-vous professionnel de santé ?	(n=253)	
	Oui	28	11.1
	Non	222	87.7
23	Si oui, quelle profession exercez-vous ?	(n=28)	
	Médecin	5	17.9
	Pharmacien, employé en pharmacie	3	10.7
	Industrie pharmaceutique	4	14.3
	Personnel soignant	16	57.1
24	Nationalité	(n=253)	
	Autrichien	232	91.7
	Etranger	21	8.3

Réponses aux questions chiffrées posées aux patients :

14	Lorsque vous vous soignez avec des plantes médicinales êtes-vous toujours satisfait ? Classes de notes /10 (0= je n'ai pas du tout été satisfait, 10= j'ai été très satisfait)	Valeurs absolues (n=153)	Pourcentages	Moyenne	Ecart type
				8.1	1.99
	0 – 0.9	1	0.7		
	1 – 1.9	1	0.7		
	2 – 2.9	0	0.0		
	3 – 3.9	3	2.0		
	4 – 4.9	1	0.7		
	5 – 5.9	13	8.5		
	6 – 6.9	10	6.5		
	7 – 7.9	24	15.7		
	8 – 8.9	32	20.9		
	9 – 9.9	14	9.2		
	10	55	36.0		
16	Lorsque vous vous soignez avec des médicaments classiques, êtes-vous toujours satisfait ? Classes de notes /10 (0= je n'ai pas du tout été satisfait, 10= j'ai été très satisfait)	Valeurs absolues (n=253)	Pourcentages	Moyenne	Ecart type
				7.1	2.40
	0 – 0.9	3	1.2		
	1 – 1.9	1	0.4		
	2 – 2.9	4	1.6		
	3 – 3.9	11	4.3		
	4 – 4.9	5	2.0		
	5 – 5.9	48	19.0		
	6 – 6.9	17	6.7		
	7 – 7.9	26	10.3		
	8 – 8.9	42	16.6		
	9 – 9.9	13	5.1		
	10	55	21.7		

Annexe 8 : Glossaire (Petit dictionnaire germano-français)

Die **Abgrenzungsverordnung** : ordonnance qui régit les produits qui peuvent être vendus en *Drogerie*

Der **Abschnitt** : la partie (cycle des études)

Das **AMG= Arzneimittelgesetz** : la loi sur les médicaments

Der **Anschluss** : l'annexion de l'Autriche à l'Allemagne

Die **Apotheke** : la pharmacie (officine)

Der **Apotheker**, die **Apothekerin** : le pharmacien, la pharmacienne

Die **Apothekerkammer** : la « chambre des pharmaciens », l'ordre des pharmaciens

Das **Arzneibuch** : le « livre de remèdes », la Pharmacopée

Der **Arzneimittelkeller** : la pièce qui sert au stockage des médicaments dans une pharmacie

Die **Arzneitaxe** : équivalent du Tarex (livre pour la tarification de tous les médicaments et matières premières)

Der **Arzt**, die **Ärztin** : le médecin (m/f)

Der **Aspirant**, die **Aspirantin** : le/la stagiaire en pharmacie (une année à la fin des études)

Das **Aspirantenjahr** : l'année de stage en officine qui suit les études de pharmacie

Die **Aspirantenprüfung** : l'examen que doivent passer les étudiants en pharmacie pour pouvoir s'inscrire à l'ordre des pharmaciens

Das **Bundesland**, die **Bundesländer** : La (les) région(s) fédérale(s)

Das **Bundesministerium für Gesundheit und Frauen** : le ministère de la santé et des femmes

Das **Bundesministerium für Wirtschaft und Arbeit** : le ministère de l'économie et du travail

Die **BVA= Versicherungsanstalt öffentlich Bediensteter** : caisse d'assurance maladie pour les professions libérales

Die **Diplomarbeit** : le mémoire, la thèse, rédigée à la fin de la maîtrise

Die **Drogerie** : la droguerie, magasin qui vend des produits d'hygiène et de bien-être, et parfois des produits chimiques

E-card : carte administrative renfermant les données nécessaires à la prise en charge médicale en Autriche et en Europe

Der **Gürtel** : la ceinture, par analogie la rocade à Vienne

Kärnten : la Carinthie (un des 9 *Bundesländer* autrichiens)

Das **Kassenrezept** : l'ordonnance prise en charge par les caisses d'assurance maladie

Der **Magister** : le titulaire d'une maîtrise [Les Autrichiens sont très rigoureux sur les titres d'une personne qui vont figurer sur tous ses courriers : ex : Mag Stefan Schwarz]

Die **Matura** : le baccalauréat (Autrichien)

Der **Naschmarkt** : le marché permanent dans le centre ville de Vienne

Niederösterreich : la Basse Autriche (un des 9 *Bundesländer* autrichiens)

Oberösterreich : la Haute Autriche (un des 9 *Bundesländer* autrichiens)

Österreich : l'Autriche

Die **Pharmazie** : la pharmacie (les études)

Der/die **PKA**= der **Pharmazeutische-kaufmännische Assistent(in)** : le préparateur en pharmacie/ la préparatrice

Der **Prater** : grand parc sur les bords du Danube à Vienne

Das **Privatrezept** : l'ordonnance privée

Das **Reich** : le royaume

Das **Reformhaus**, die **Reformhäuser** : magasin(s) où on trouve des produits naturels

Die **Rezeptgebühr** : le « tarif d'ordonnance » (forfait par boîte de médicament délivré)

Die **Rezeptur** : ce terme désigne à la fois le fait de faire une préparation galénique et la pièce où elles sont exécutées

Salzburg: Salzbourg (ville et un des 9 *Bundesländer* autrichiens)

Die **Steiermark** : la Styrie (un des 9 *Bundesländer* autrichiens)

Die **SVB**= **Sozialversicherungsanstalt der Bauern** : caisse d'assurance maladie des agriculteurs

Die **TCM** = **Traditionelle Chinesische Medizin**: médecine traditionnelle chinoise

Tirol : le Tyrol (un des 9 *Bundesländer* autrichiens)

Der **Turnusarzt** : l'interne en médecine

Vorarlberg : le Vorarlberg (un des 9 *Bundesländer* autrichiens)

Wien : Vienne (capitale de l'Autriche et un des *Bundesländer* autrichiens)

Der **Wienerwald** : la forêt de Vienne

Nom – Prénom : BALL Catherine

Titre de la Thèse : La pratique de la phytothérapie en Autriche :
Résultats d'une enquête menée auprès de 78 pharmaciens et de 253 Viennois

Résumé de la Thèse :

Au cours de ma 5^e année d'études, j'ai pu effectuer mon dernier stage hospitalier à Vienne en Autriche. J'en ai profité pour mener en parallèle une enquête dans 25 pharmacies auprès de 78 pharmaciens et de 253 patients à propos de leurs pratiques en matière de phytothérapie. Il en est ressorti que les Autrichiens sont nettement plus nombreux que les Français à y avoir recours (60 à 70% des Autrichiens contre 20 à 25% des Français) et qu'ils privilégient davantage les formes traditionnelles comme les tisanes. Les plus gros utilisateurs sont les femmes, les quadragénaires, les personnes issues de milieux aisés et les habitants des régions montagneuses, rurales ou en périphérie des grandes villes. Les Autrichiens sont globalement plus satisfaits de l'efficacité de la phytothérapie que de celle de l'allopathie. En France, la phytothérapie intéresse une clientèle plus réduite qui utilise plutôt des formes galéniques prêtes à l'emploi (gélules, ampoules). Enfin, je propose quelques pistes pour essayer de comprendre ces disparités qui existent entre la France et l'Autriche.

MOTS CLES : PHYTOTHERAPIE – AUTRICHE – FRANCE – ENQUETE

JURY :

PRESIDENT : M. Yves-François POUCHUS, Professeur de Botanique et de Mycologie
Faculté de Pharmacie de Nantes

ASSESEURS : M. Olivier GROVEL, Maître de Conférences de Pharmacognosie
Faculté de Pharmacie de Nantes
M. Marc LE BORGNE, Maître de Conférences de Chimie Thérapeutique
Faculté de Pharmacie de Nantes
M. Emmanuel FOUCAUD, Pharmacien
2 rue du Roi Albert, 44000 Nantes
Mme Silvia ERTL-LEROY, Professeur d'Allemand
La Gandonnière, 44390 Casson

Adresse de l'auteur : 3 rue des Luthiers, 44700 Orvault